

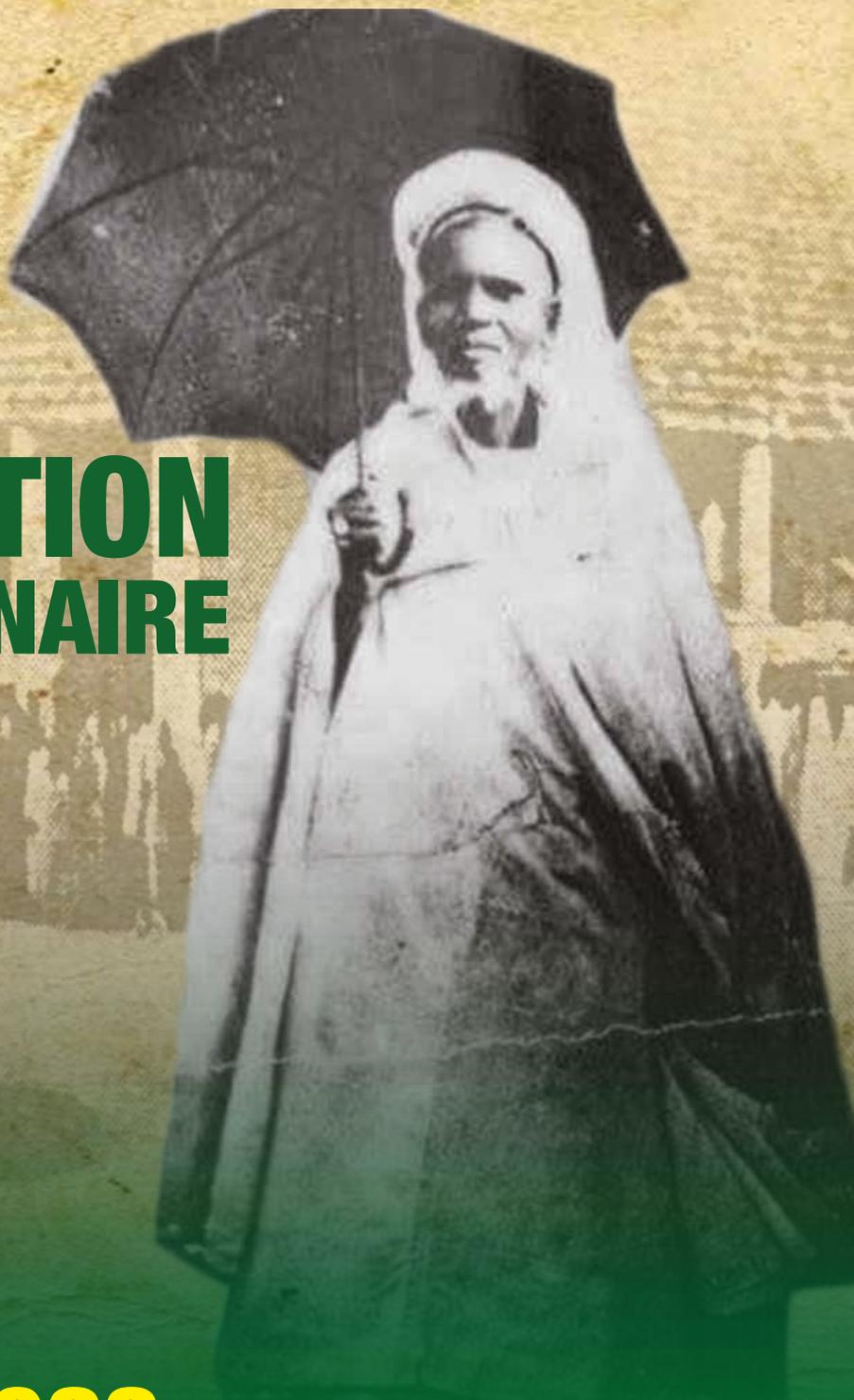


EL Hadj Malick SY,

100 ANS APRÈS...

**LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE**

**EXPOSITION
DU CENTENAIRE**



1922 - 2022

Humble Serviteur du Miséricordieux

PREFACE

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux ;



Honneur et salut sur la Grâce des Univers, **le Prophète Seydina Mohammed (PSL)**.

Cent ans déjà depuis que notre illustre maître **Cheikh Seydila Hadj Malik SY RTA** a quitté ce bas monde.

Revisiter sa vie et son œuvre devient un impératif permettant aux générations actuelles de mieux reproduire le modèle prophétique source de son aspiration la plus élevée et le sens de son existence.

C'est dans cet esprit et compte tenu des multiples défis qui interpellent le Sénégal et la communauté musulmane, que le Khalife Général des Tidianes **Serigne Babacar SY Mansour**, que Dieu lui prête longue vie, bonne santé et l'assiste, après

de larges concertations avec la famille et certains moukhadams, a donné mandat au comité de pilotage mis en place à l'occasion et placé sous le haut patronage de **l'Honorable Serigne Maodo SY** et la supervision de **Serigne Mansour SY Dabakh**, pour réfléchir sur le thème « **El hadj Malik SY 100 ans après ... Lumière sur sa vie et son œuvre** ».

La Cellule Zawiya Tijaniyya (CEZAT), bras armé communicationnel de la Hadra en charge de l'animation scientifique, ne pouvait manquer de proposer pour ce grand événement de l'histoire du Sénégal et de la hadra Malikiyya, une offre programmatique adéquate, tenant compte de l'ampleur de l'œuvre et du chemin de vie de cet homme de dimension exceptionnelle.

Disparu le Mardi 27 juillet 1922, **Seydila Hadj Malik SY** est resté ce grand érudit musulman, juriste, pédagogue hors pair et théologien doublé d'un mystique; Cet homme que **Paul Marty** qualifiait déjà en 1917 de « **Cheikh le plus important et le plus considéré de la colonie, comme il en est le plus lettré et le plus SYmpathique.** »

Ce catalogue, photographie de l'exposition sur la vie et l'œuvre de **Seydila Hadj Malik SY**, est le fruit d'une très grande documentation, malgré un délai assez court, menée par la Cellule Zawiya Tijaniyya sous le parapluie du Comité de pilotage.

C'est le lieu, ici, de remercier, au nom du Khalife Général des Tidianes, **Serigne Babacar SY Mansour**, le Président de la République, Son Excellence, **Monsieur Macky SALL**, qui lui a fait l'honneur de procéder au vernissage de l'exposition, lors des journées culturelles marquant le centenaire de la disparition du saint homme de Tivaouane.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des membres de la commission exposition et tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à faire de cette exposition un voyage vers ce maître pétri d'humilité, de sagesse et de pureté. Je ne peux manquer de citer des personnes qui, par leur engagement et leur dévouement ont permis la réalisation de cette œuvre :

- **Monsieur Hamidou BOCOUM**, Directeur Général du Musée des civilisations noires;
- **Monsieur Demba Diop SY**, Maire de la ville de Tivaouane;
- **Monsieur Babacar NDIAYE**, Ancien Directeur des Archives du Sénégal
- **Monsieur Atoumane Ndiaye DOUMBIA**, conservateur, commissaires de l'exposition;
- **Professeur Mame Maaramé SECK** de l'IFAN pour ses conseils avisés dans la scénographie
- **Monsieur Fodé TOURE** pour le travail de correction;
- **Monsieur Serigne Ass NIANG** pour la supervision du travail des équipes;
- **Monsieur Kader DIAWARA** et ses équipes pour le design et l'aménagement de l'Espace d'exposition;
- **Messieurs El hadji Malick SY DIATTA, Adama Ibrahima COLY et Moctar FALL** pour la mise en page et l'impression du document.
- **Les membres de la famille d'El Hadj Malick SY RTA** qui ont enrichi par leur apport prestigieux l'exposition, notamment, **Serigne Moulaye SY, Serigne Mame Alpha SY, Serigne Moustapha SY Al Amine, Serigne Sidy Ahmed SY Al Amine, Sokhna Oumou Kalsoum SY, Ibn Serigne Mansour SY Borom Daara ji.**

Qu'ils trouvent tous, ici l'expression de ma gratitude personnelle pour leur efficace collaboration.

Serigne Abdoul Hamid SY
Coordonnateur de la Cellule Zawiya Tijanniyya



Tiraoune le 26 juin 2022

d'Exposition El. Hadji Nalide hy
100 ans après sa vie et son œuvre
est une occasion unique de parcourir
dans une Chronologie exceptionnelle
la vie et l'œuvre de Maame Maodo Nalide
sa relation spirituelle avec Cheikhna
Cheikh Ahmed Tidiane RFA, ses formateurs
Cheikh Oumar Toure you, entre autres; mais
aussi ses enseignements partout où il est passé
de Caye, à Tiraoune en passant par
St Louis. Je salue sa mémoire celle
des ses fils et petits fils et read honneur
à son actuel Khelife Sengue Babacar
sy, Mansour. Je remercie la Majesté
Mohamed 6, Roi du Maroc pour son
soutien constant et sa sollicitude.

Mady, Sall
Pt de la République
du Sénégal!



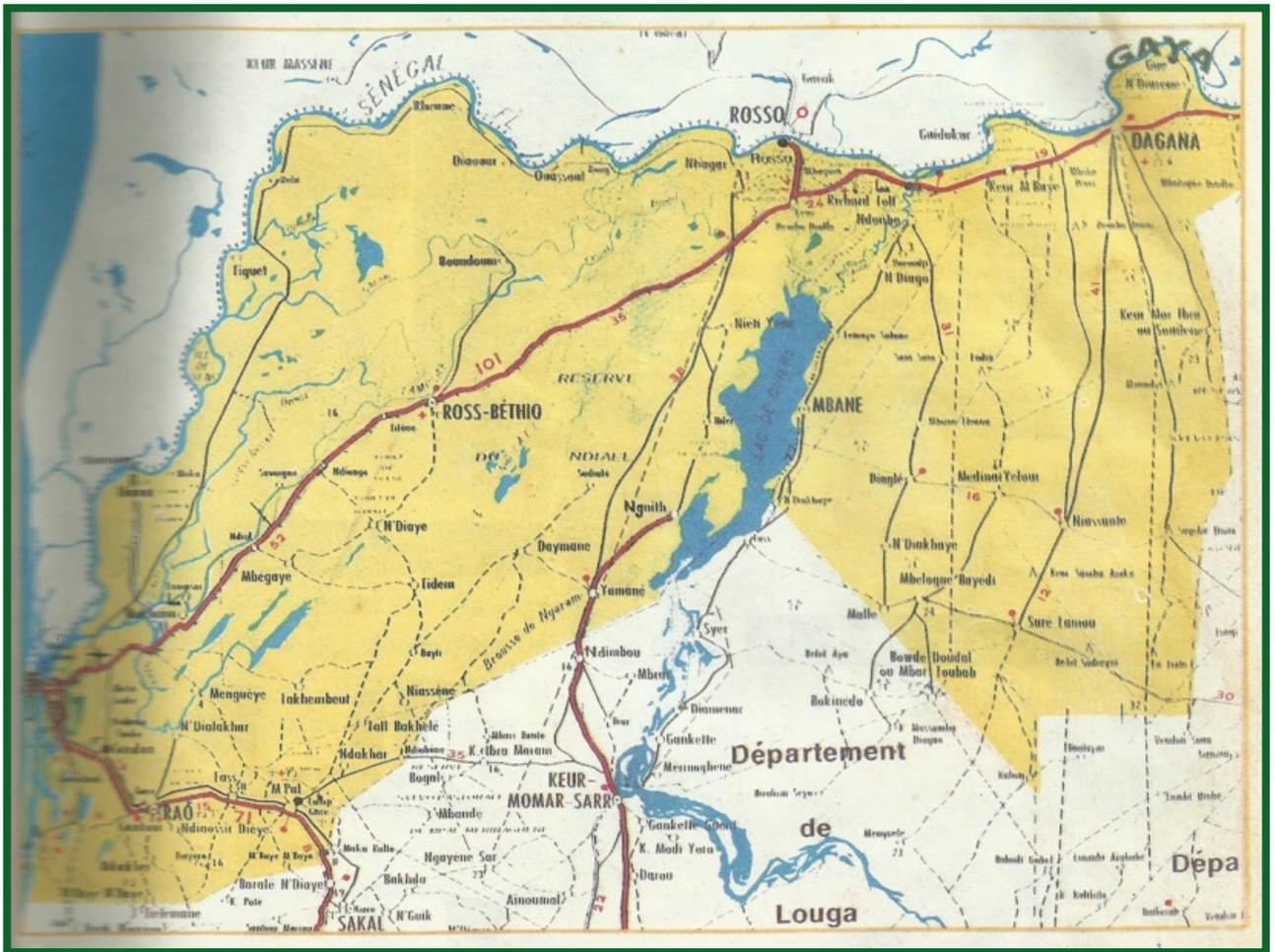
EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE



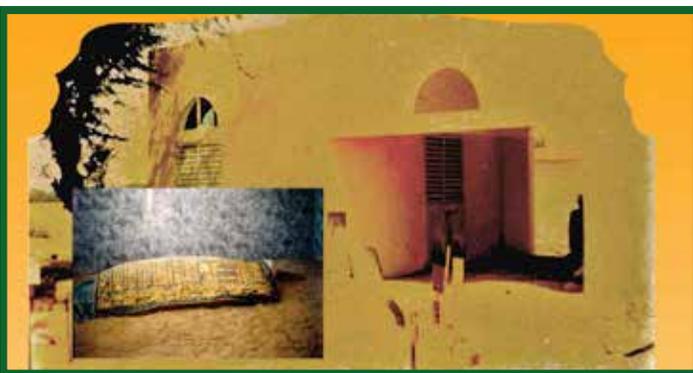
ORIGINES

Humble Serviteur du Miséricordieux





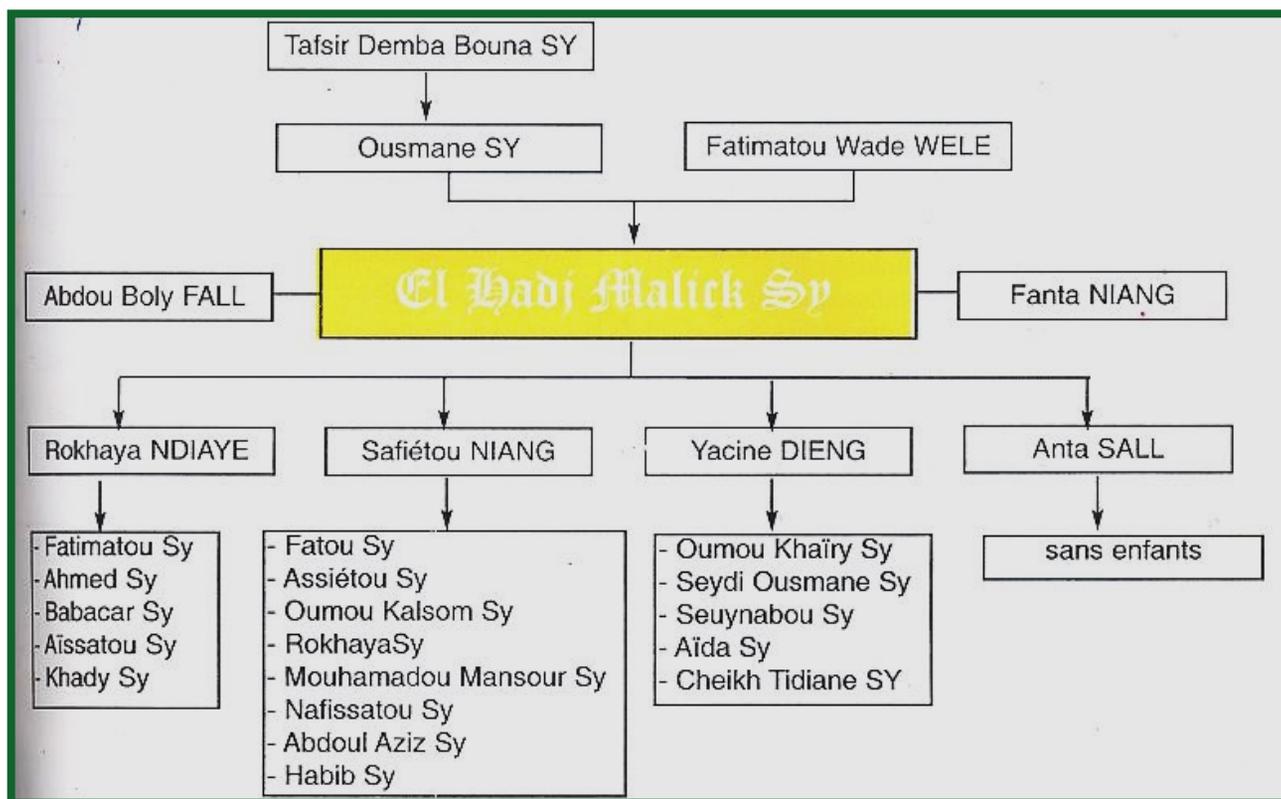
Mausolee Alpha Mayo *WELE* et Mausolee Mame Fawade *WELE*



Elhadj Malick SY n’acquit à Deuw fall un quartier de Gaya dans le Walo. D’un père tout dévoué à Allah Ousmane SY et d’une mère Sokhna fatoumata wélé qui implora Oumar Foutyou TALL le Saint armé de plume et de glaive de prier pour elle, afin qu’elle ait un enfant élu de Dieu.

Sa venue au monde est apparue comme une miséricorde divine pour les attristés et les persécutés de cette contrée du Walo si généreuse et très fortement islamisée. Plusieurs dates sont avancées sur la naissance (1847, 1853, 1854, 1855) etc. selon la tradition orale Serigne Alioune Diop Maimouna de Dagana relate qu’Elhadj Malick SY a toujours avancé l’année où les français ont déclenché les hostilités dans le Walo; date qu’il tient de sa mère sokhna Fawade Wélé, c’est-à-dire le lundi 25 février 1855 (1).

Arbre généalogique



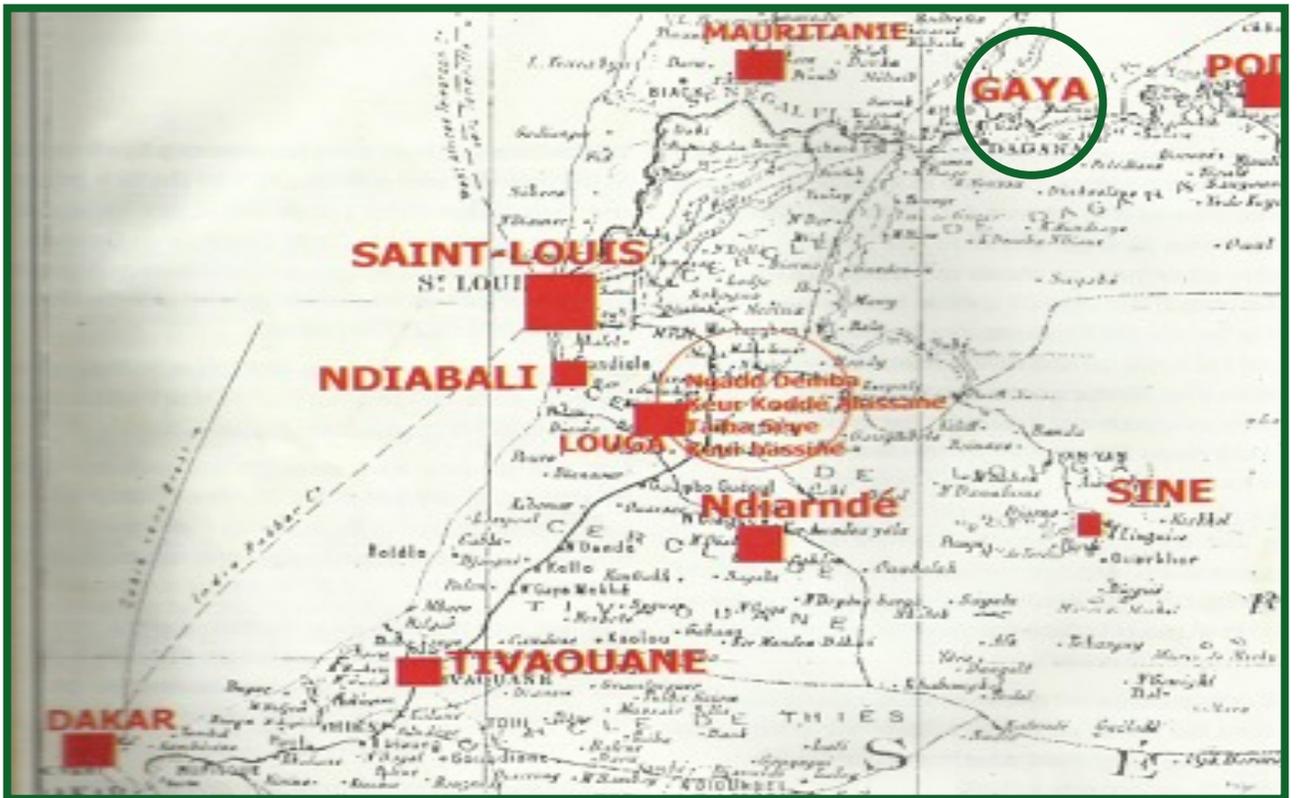


EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE



ETUDES

Humble Serviteur du Miséricordieux



Le jeune Malick fit son école coranique à Gaya et jusqu'à douze ans, il connaissait la moitié du livre saint. A quinze ans, vers 1870, il connaissait parfaitement le Coran par cœur et pouvait le réciter à tout moment et dans sa totalité et ses différentes parties.

En quittant son Walo natal, On lui recommanda d'aller compléter ses études de théologie, de grammaire et de philosophie chez des savants reconnus : à Thikhite, à Djabalidoube, à Louggé Sebbé, à Louggé Foulbé en compagnie de plusieurs marabouts dont : Serigne Ngagne Kâ, Serigne Abdou Bitèye, Serigne Mour Sine Kane, Serigne Mass Ndiaye de Bokhol, Serigne Modou Mbathie de Keur Codé Alassane. Malick SY en 1873, sera comblé par son oncle maternel Alpha Oumar Wélé qui lui donnera le Wird Tidiane.

Reprenant de nouveau son bâton de pèlerin infatigable en quête de savoir, et de sagesse. Il allait toujours à la rencontre des érudits et des renommées en Islam, connus au Sénégal : à Ngadd Demba près de Sakal, il reçut les enseignements du maître Serigne Ma gaye Awa, à Codé Alassane, il rencontra Serigne Mour Diop, à Thilla Dramane, chez Serigne Massila Mané, il se perfectionna en grammaire.

Dans le Ndiambour, il connut le marabout Serigne Kala Seye du village de Taïba Seye puis Serigne Yoro Fall de Nguick (pour la philologie); Serigne Ibrahima Diakhaté de Ndiabali lui donna des leçons de droit musulman.

A Saint-Louis où rayonnait la culture islamique, le jurisconsulte de l'époque Amadou Ndiaye Mabèye parachevait les études de base (9.)



EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE

***PELERINAGE
A LA MECQUE***



Humble Serviteur du Miséricordieux



En 1888, âgé de trente-trois ans, Malick SY prit congé de sa famille et de son entourage pour aller accomplir ce devoir que Dieu recommande à tout musulman qui en a les moyens et la force physique et mentale.

L'exploitation de l'immense domaine familiale de Ngambou Thillé, entre Dagana et Gaya lui permit d'avoir les ressources financières prescrites par la charia et la sunna pour accomplir le pèlerinage à la Mecque.

Les autorités coloniales ne purent pas s'opposer au désir et à la volonté de Malick SY soutenue par Dieu et les notables de Saint – Louis. Il obtint sans problème les visas et les titres de voyage et embarqué dans un paquebot en compagnie d'Abdoulaye Mar Yacine DIOP un grand notable de Saint louis.

Ils prennent le large pour la Mecque par la voie classique Saint louis, Marseille, Alexandrie, Suez, Djedda. Devant la Kaaba. Malick SY n'est pas homme à cacher ce qu'il demande à Dieu, le Souverain des souverains,

Cinq faveurs sont sollicitées

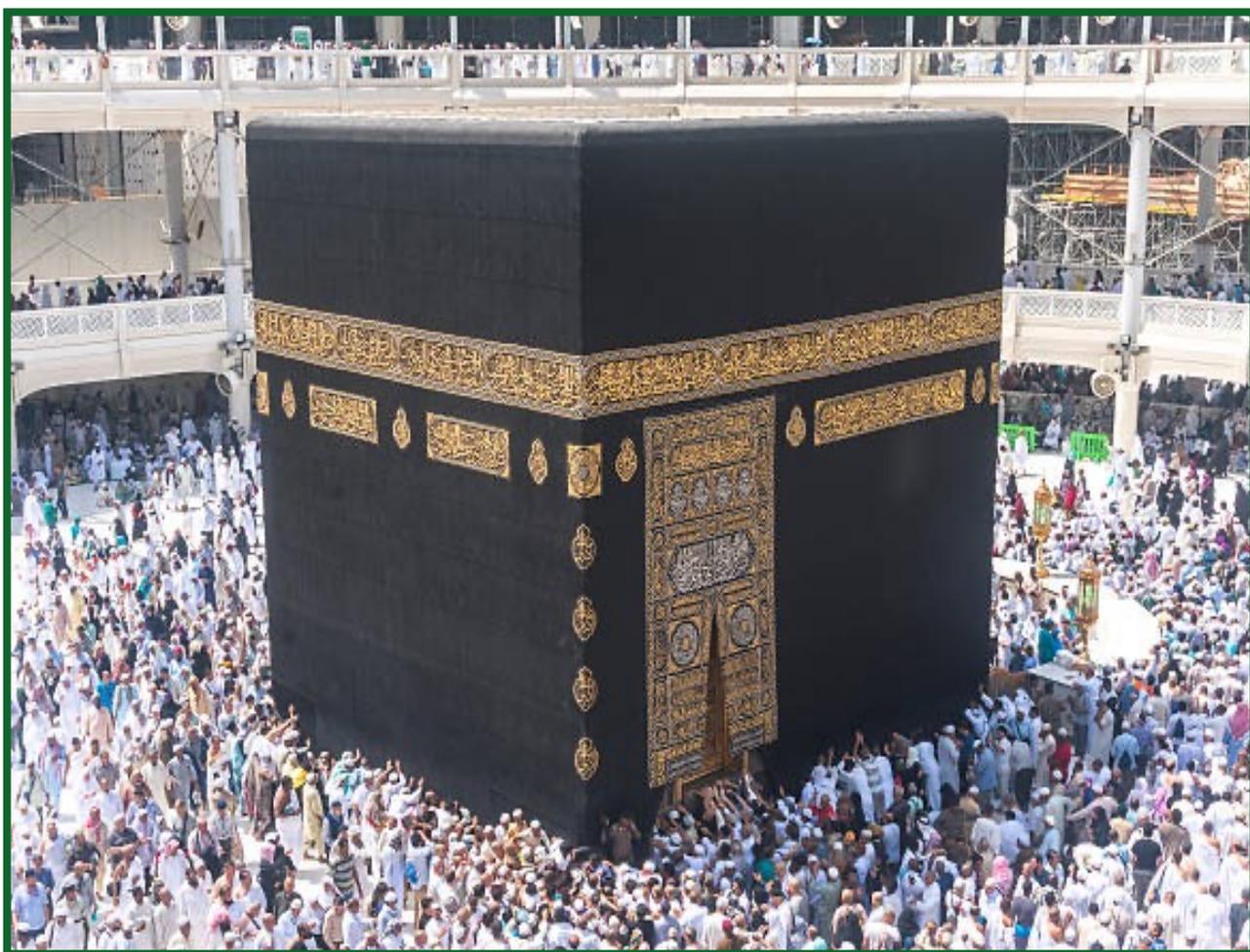
1- Etre, comme tous les guides religieux, préservé contre les forces du mal, afin de se conformer aux prescriptions divines et de suivre la Sunna prophétique;

2- Disposer d'assez de terre de culture pour m'adonner loyalement à des activités de cultivateur pour vivre à la sueur de mon front au lieu de vivre sur le dos des talibés selon sa percutante dénonciation « ADIYA ».

3- Avoir la possibilité financière d'édifier des mosquées dans mon pays pour permettre une bonne pratique religieuse à tous les croyants et veiller à la formation morale et à la vie civique des adeptes de la voie Tidiane et des sénégalais.

4- Dégager toute forme de supériorité extérieure entre mes fils, descendants et mes Mouhadam (Dignitaires) et disciples.

5- Que le tribut de l'ensemble de mon Œuvre et de ma dévotion me soit réservé jusqu'au jour de mon retour à Dieu et que rien de ma piété et de mon adoration ne laisse apparaître dans ce monde des traces de puissance qu'on m'attribuerait par erreur.







EL Hadj Malick SY,

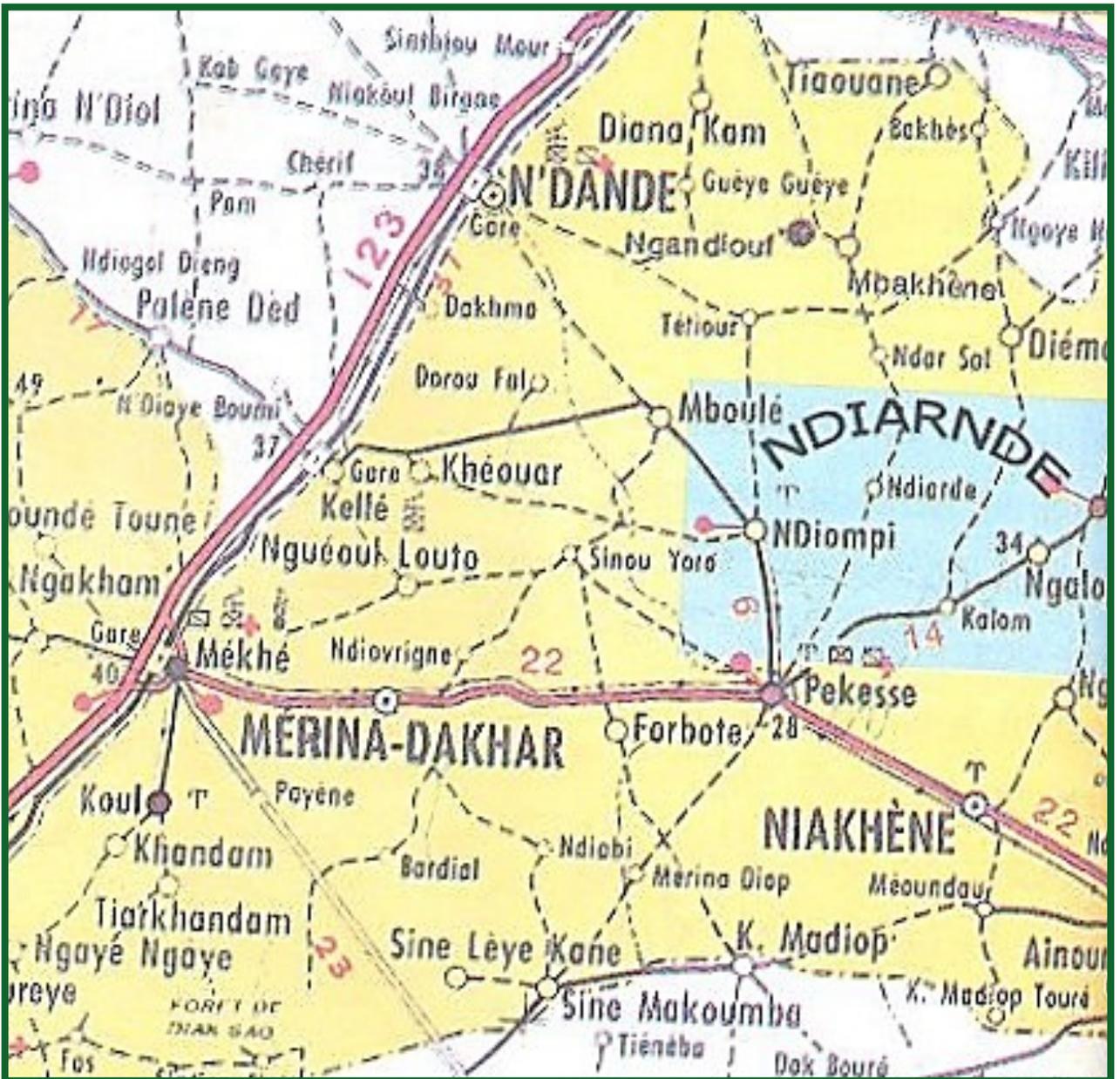
100 ANS APRÈS...

**LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE**



**ELHADJ MALICK SY
DANS LE CAYOR
OU LE SEJOUR A
NDIARNDE**

Humble Serviteur du Miséricordieux



L'installation Seydi Elhadj Malick SY à Ndiarné en plein cœur du cayor après son retour de la Mecque vers 1889 est une étape marquante de l'introduction de la Tidjaniya en pays wolof. Dans sa recherche de trouver dans cette localité paix et quiétude pour l'adoration de Dieu, il pouvait se livrer librement à ses activités de marabout cultivateur, gagnant honnêtement sa vie à la sueur de son front.

Devant sa renommée grandissante due à ses qualités de guide religieux, chacun tenait à devenir son disciple ou lui envoyer son fils.

Ndiarné répondait également à un autre besoin, celui relatif à l'instinct de conservation qui permet aux adeptes d'y trouver les conditions de satisfaction de leur curiosité intellectuelle et leur soif de connaissance. En ouvrant les portes de son séminaire à plus d'une centaine de personnes, il avait juré d'expulser tout talibé qui aurait négligé ses devoirs religieux au profit de toute autre activité.

Cette position s'expliquait par le fait que si des gens ont embrassé avec ferveur l'Islam pour d'autres ce n'était qu'une teinture car le temps des Tiédos avec tous ses écarts n'était pas encore révolu.

Conscient de la justesse de sa mission, il aimait dire à des disciples sitôt les avoir éclairés sur le livre saint, la sunna et la charia, les hadiths du sceau des prophètes seydina Mohamed et sur la pensée de cheikh Ahmed Tidiane chérif « toute autre attitude de ma part à votre endroit n'a plus de sens, allez semer la bonne graine parmi vos siens afin qu'ils soient éclairés et le jour où je cesserai de vous parler de dieu, cessez de m'obéir et priez pour moi.»

Ndiarné qui a été une étape marquante de l'introduction de la Tidjaniya dans le cayor n'a duré que sept ans car sur les conseils de son gendre Mor Massamba Diery DIENG, Elhadj Malick décida d'enseigner en milieu urbain à côté du pouvoir coloniale afin que sa mission ne soit soupçonnée d'aucun acte de belligérance.

Le lieu à choisir était entre les mains d'Allah, il était tracé de toute éternité dans le destin de cet homme à qui il avait ouvert toutes les portes de sa miséricorde.

Liste des séminaristes de Ndiarndé

(non-exhaustive)

N°	Prénom	Nom	Originaire de	N°	Prénom	Nom	Originaire de
1	Wakke	Bâ	Saloum	50	Momar	Lo	Ndiambour
2	Aliou	Bâ	Saint-Louis	51	Abdoulaye	Mbengue	Djolof
3	Momar	Basse	Djolof	52	Momar	Mbengue	Djolof
4	Abdoulaye	Cissé	Saloum	53	Salif	Mbengue	Wâlo
5	Ahmad	Daffé	Cayor	54	Ahmad	Mbodj	Wâlo
6	Alioune	Dia	Rufisque	55	Muhhamad Habîballah B.	Mahand	
7	Ahmad	Diaw	Wâlo	56	Adama	Ndiaye	Saint-Louis
8	Oumar	Diaw	Djolof	57	Birane	Ndiaye	Saloum
9	Samba	Diaw	Djolof	58	Ibrahima	Ndiaye	
10	Djibril	Diene	Dakar	59	Lane-Fa	Ndiaye	
11	Mansour	Diene	Dakar	60	Makhoudia	Ndiaye	Djolof
12	Sourakhatou	Dienna	Wâlo	61	Momar	Ndiaye	Saloum
13	Momar Awa	Diogue	Wâlo	62	Ndiaga	Ndiaye	Saloum
14	Alioune	Diop	Gaya	63	Baba	Ndiongue	Podor
15	Hasan	Diop	Ndiambour	64	Malick	Ndir	Cayor
16	Makhtar	Diop	Coki	65	Mbor	Ndoye	Dakar
17	Moustapha	Diop	Dakar	66	El Hadj Rawane	Ngom	Gandiolo
18	Moustapha	Diop	Wâlo	67	Malick	Nguirane	Ndiambour
19	Ndiaga	Diop	Rufisque	68	Abdou Fâti	Niang	Djolof
20	Pèdre	Diop	Dagana	69	Aboubacar	Niang	Saloum
21	Youssoupha	Diop	Ndiambour	70	Daouda	Niang	Djolof
22	Ahmad Gaye	Diousse	Wâlo	71	Moussa	Niang	Podor
23	Amadou Lamine	Sall	Baol	72	Ilimane	Sakho	Rufisque
24	Alioune	Fall	Gaya	73	Mayoro	Sall	Gandiolo
25	Chaybatou	Fall	Gaya	74	Abdoulaye	Samb	Yoff
26	Daouda	Fall	Wâlo	75	Abdoulaye	Samb	Mekhe
27	Mawlud	Fall	Wâlo	76	Ahmadou Anta	Samb	Kébémér
28	Ouseynou	Faye	Saint-Louis	77	Issa	Samb	Yoff
29	Momar	Faye	Saint-Louis	78	Ahmadou	Sarr	Ndiambour
30	Alioune	Gadiaga	Cayor	79	Birame	Sarr	Wâlo
31	Makkî	Gaye	Baol	80	Malick	Sarr	Djolof
32	Moubarack	Gaye	Gandiolo	81	Meud	Sarr	
33	Momar Binta	Gaye	Keur Ndiaga Mbaye	82	As-Sayyid B. Muhammad	Ali	Mauritanie
34	Ismâïla	Guene	Gandiolo	83	Mâ-Iba	Seck	Tivaouane
35	Abdoulaye	Gueye	Gandiolo	84	Masseck		Djolof
36	Ahmadou	Gueye	Ndiambour	85	Malick	Salane	Cayor
37	Alioune	Gueye	Cayor	86	Abdoulaye	Sow	Cayor
38	Barama	Gueye	Ndiambour	87	Ahmad	Sow	Gaya
39	Mahabsa	Gueye	Cayor	88	Maguette	Sy	Wâlo
40	Momar	Gueye	Bargny	89	Maguette	Sy	Ndiambour
41	Ousmane	Gueye	Cayor	90	Momar Aminata	Sy	
42	Cheikh	Ka	Cayor	91	Momar Binta	Sy	
43	Abdoulaye	Kandji	Saloum	92	Momar khoudia	Sy	
44	Thierno	Kandji	Saloum	93	Makhtar	Sylla	Gandiolo
45	Abdal Hamid	Kane	Saint-Louis	94	Makhtar	Sylla	Gandiolo
46	Aboubakrine	Kebe	Wâlo	95	Mademba	Thiam	Wâlo
47	Momar Anta	Kebe	Djolof	96	At-Tijan B. Baba B. Ahmad	Bouba	
48	Aboubakre	Kebe	Ndiambour	97	Cissa	Touré	
49	Abdou Salam	Lo	Ndiambour				



EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE

***L'Installation
DE SEYDI ELHADJ
MALICK SY
A TIVAOUANE***



Humble Serviteur du Miséricordieux



«Aucune source ne révèle de manière précise la période d'arrivée et d'installation de Seydi El hadj Malick SY Tivaouane.

Elhadj Malick SY agissait avec discrétion, ce qui explique, d'ailleurs le manque d'informations sur sa vie. Les Français n'ont commencé à parler de lui qu'à partir du début du XXème siècle.

La tradition orale soutien t'au retour de Rufisque où il s'était rendu à la recherche de livres coraniques, en partance pour Ndiarné, où il résidait encore, Elhadj Malick SY fit escale à Tivaouane dans l'idée de satisfaire des commerçants musulmans qui l'avaient sollicité pour une séance d'exégèse du saint coran chez Djibril GUEYE un lébou établi dans l'escale depuis l'ouverture du chemin de fer au trafic. **Elhadj Seydou WELÉ avance la date de 1894.**

Séduite et fascinée par le savoir Prodigeux, l'humilité et la piété d'un tel personnage, la communauté musulmane manifesta le souhait de le retenir, voire de cohabiter avec ce maitre providentiel.»

David Robinson et Jean Louis Triaud : Le temps des marabouts; itinéraires et stratégies islamiques en AOF (1880-1960 P.191).

MINISTÈRE
DES COLONIES

A produire en double expédition

LÉGION D'HONNEUR

PROPOSITION POUR LA CROIX DE CHEVALIER
PROMOTION DU 1^{er} JUILLET 1948

Indiquer ci-dessous la Colonie ou pour l'Administration centrale, la Direction ou Service.

Nom et prénoms (tels qu'ils figurent sur les actes d'état civil) : EL HADJ Mansour SY

Date et lieu de naissance (pour Paris, numéro de l'arrondissement) : en 1900 à TIVAOUANE

Nationalité (s'il y a lieu, date du décret de naturalisation) : Française

Emploi, profession ou qualité : MARABOUT

Domicile (adresse exacte, pour Paris, numéro et arrondissement) : à Tivaouane (Cercle de THIES)

Nombre de propositions antérieures : Néant

Grade dans la Légion d'honneur (et date précise du décret de nomination ou de promotion)

Autres distinctions honorifiques obtenues..... } Chevalier Etoile Noire du Bénin

durée totale des services
tant militaires que civils
ou de pratique profes-
sionnelle au 1^{er} janvier
ou au 1^{er} juillet.

1948

En France.....	an	mois	jours
A la mer ou aux Colonies.....	an	6	mois
Majoration pour services civils hors d'Europe....	an	mois	jours
Majoration pour mobilisation.....	an	mois	jours
TOTAL.....	27	an	6
			mois
			jours

(1) Il faut entendre par services à la mer ou aux Colonies, les seuls séjours effectifs accomplis aux Colonies, y compris les périodes d'embarquement, à l'exclusion de tout congé, mission ou détachement dans la Métropole.

MOTIFS DE LA PROPOSITION

Fils du grand marabout El Hadj Malick Sy dont le tombeau à Touba est un lieu de pèlerinage de l'A.O.F. El Hadj Malick Sy est chef de caste et de religion. Son culte dont l'influence s'étend dans tout le Sénégal, très influent en raison de son caractère indiscutable, a toujours exercé l'attraction française dans ce pays.

L'attribution de la Légion d'honneur de la Légion d'honneur récompense justement les services rendus par El Hadj Malick Sy.

TITRES EXCEPTIONNELS

Seydi Elhadj Malick Sy un modèle de civisme :

Chronologie de quelques faits marquants son oeuvre depuis son installation à Tivaouane ; d'après les sources d'archives

1901

12 octobre 1901

Correspondance n° 1023 de l'Administrateur du cercle au Commissaire de police de Tivaouane instruisant une enquête de moralité sur Seydi Elhadj Malick Sy Ref : AS 11D1 1221

16 octobre 1901

Correspondance n° 1028 DE L'Administrateur du cercle de Tivaouane au Directeur des Affaires indigènes à Saint-Louis relative à l'envoi d'un certificat de bonne vie et mœurs destiné à Seydi Elhadj Malick Sy

Ref AS 11D1 1212

1903

13 février 1903

Arrêté n° 72 accordant une parcelle de terrain destinée à l'édification d'une mosquée à Tivaouane

Ref AS J.O.S 1903 P.111



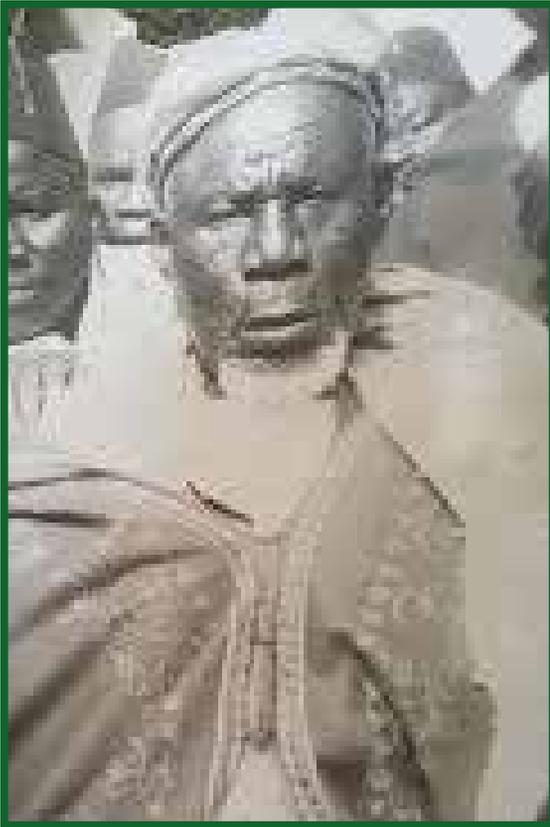


EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE

***LES PREMIERS
COMPAGNONS
DE SEYDI ELHADJ
MALICK SY
A TIVAOUANE***



Humble Serviteur du Miséricordieux



MAME RAWHANE NGOM

Mame Rawhane Ngom est un érudit de l'islam, ami d'enfance et Muqaddam de Seydi El Hadj Malick SY1. El Hadj Rawhane Ngom est originaire de Ngandiou, précisément de Santhiou Aly Ngom, dans la commune de Mpal. Il appartenait à la confrérie soufie tijane, représentante d'une voie spirituelle musulmane qu'il contribua largement à faire connaître au Sénégal, notamment dans le Baol et dans le nord du pays.

Mame Rawhane Ngom est né en 1859 à Santhiou Aly Ngom. Il est le fils de Mame Aly Ngom et de Mame Awa Dieye Diaty. Ses ancêtres paternels sont originaires du Royaume du Baol et ceux maternels du Gandioul. Il a commencé vers les années 1864, à Santhiou Aly Ngom, l'apprentissage du Coran auprès de son père puis de son oncle Mademba Dieye Marame Diagne vers les années 1866 à Bathiass Dièye.

À la suite du décès de son oncle, son père l'amena poursuivre sa formation à Keur Bara Sall chez Tafsir

Massogui Sall où il maîtrisa parfaitement le Coran pour devenir Hafizul khouran. Toujours à Keur Bara Sall, il s'engagea dans les études de l'arabe, des hadiths, de la théologie et de l'exégèse du Coran. Après Keur Bara Sall, Mame Rawhane choisit de se perfectionner auprès de maîtres tels que Tafsir Mor Fall à Ndiabally et Tafsir Amadou Ndiaye Mabeye à Saint-Louis.

Un jour, alors que Mame Rawhane était aux champs, un homme de Dieu, du nom de Samba SY, se présenta à Santhiou Aly Ngom pour propager la tariqa tijaniyya. Après échange avec les villageois, Samba SY leur demanda de lui trouver quelqu'un capable d'écrire correctement l'arabe pour transcrire les chartes et les pratiques de la Tariqa telles que le Wirde et la Wazifa. Mame Rawhane qui fut désigné par la collectivité donna entière satisfaction à l'honorable visiteur. Mame Rawhane rencontra pour la première fois Cheikh Seydil Hadj Malick SY à Ndiabally chez Tafsir Mor Fall où ils scellèrent leur compagnonnage. Cette relation se consolida lors du séjour de Mame Seydil Hadj Malick SY à Keur Bara Sall chez Tafsir Massogui Sall puis à Saint-Louis en 1875 chez Tafsir Amadou Ndiaye Mabeye.

Après toutes ces pérégrinations en quête de savoir Seydi Elhadj Rawhane Ngom vint s'installer à Mpal avec l'approbation de son compagnon Seydi Malick SY et la complicité d'un commerçant traitant dénommé Ndiaye Diouf. Adeptes de 'gnakh diarignou' et de 'bay doundé' Mame Rawhane s'est adonné, sa vie durant, au travail et ainsi il a eu à mener des activités :

- commerciales basées sur le troc (barthia-barthia)
- agricoles qu'il a rapidement privilégiées au détriment du commerce en créant de nombreux champs avec l'appui de ses Talibés.

En assurant ainsi l'autosuffisance alimentaire à ses talibés et à toutes les personnes de son entourage Mame Rawhane a pu se livrer à ses activités favorites :

- la lecture et l'enseignement du coran
- l'éducation de ses talibés dans les divers domaines de la science islamique
- la prière.

C'est en application de celles-ci qu'il érigea successivement des mosquées qui étaient de véritables universités populaires à :

- Mpal dont la construction démarrée en 1910, rénovée plusieurs fois et achevée en 1926,
- Saint-Louis dont la viabilisation du site a duré de 1933 à décembre 1944 et la construction de 1945 à 1947,
- Fass Ngom dont l'édification a demandé trois bonnes années de 1951 à 1953

La consécration de ses activités de musulman s'est réalisée avec le pèlerinage à La Mecque qu'il a eu à faire, par voie terrestre, dans des conditions difficiles en 1919 et en 1932 et par voie maritime en 1938. Au cours de ses pèlerinages Mame Rawhane eut de nombreux contacts avec d'éminentes personnalités auprès desquelles il s'est instruit et a noué des relations dont la plus pérenne est celle de la famille Bour Haan de la Mecque qui jusqu'à ce jour réserve des honneurs aux membres de la famille de Mame Rawhane qui se rendent à La Mecque. Mame Seydi Elhadj Rawhane a eu de bons rapports avec le pouvoir colonial français qui lui avait octroyé en 1932 le site de la mosquée de Léona, décerné le grade de chevalier de l'Ordre de l'Étoile noire du Bénin en 1937 et demandé de faire des prières pour la fin de la Seconde Guerre mondiale qu'il fit à Saint-Louis le jeudi 1er mars 1945 à la Place Bayet à Sor (Bayalou Tendjiguène).

Mame Seydi Elhadj Rawhane Ngom est mort le 24 février 1955 à Fass Ngom et inhumé à Mpal où se trouve son mausolée quotidiennement visité par de nombreux musulmans. Il a laissé comme héritage, entre autres, la lecture quotidienne du Saint Coran avant la prière de l'aube, la Ziara annuelle de Fass Ngom, la célébration du Mawlid (Gamou de Mpal²) et la Ziara annuelle de Tivaouane.





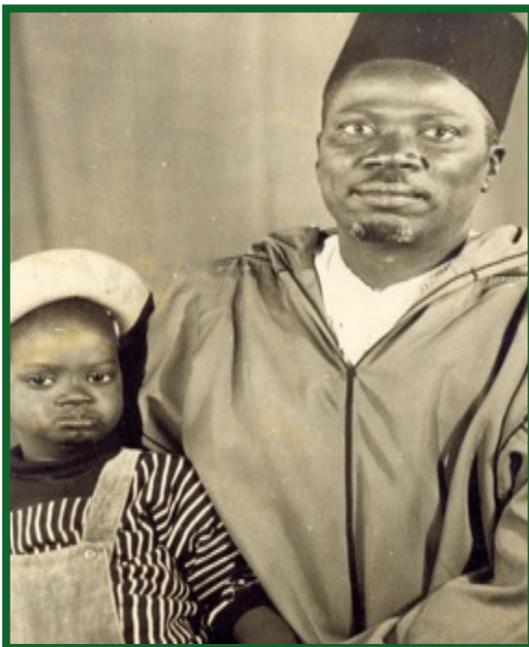
Madiama DIOP

Il naquit en 1862 à Rufisque. Etabli à Tivaouane depuis 1887 en qualité de commerçant, ses affaires ont vite prospéré dans plusieurs localités le long du chemin de fer.

Son statut lui conféra une certaine notoriété auprès de l'administration coloniale. Il a été nommé membre de la première commission municipale de Tivaouane par arrêté du lieutenant-gouverneur en date du 13 janvier 1905.

Madiama Diop fait partie de ceux qui ont accueilli et installé Seydi Elhadj Malick SY à Tivaouane. Grand bienfaiteur, il a beaucoup contribué au développement de l'islam dans la sainte cité.

Madiama Diop est décédé le 23 juin 1938, il repose aux cimetières de Khalkhous.



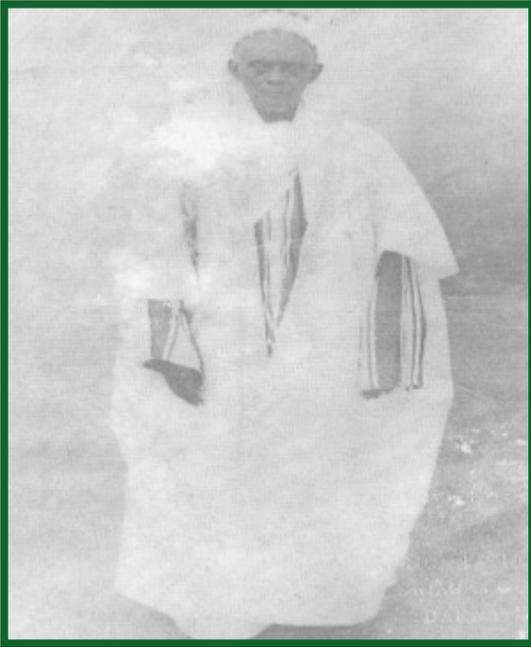
Diokel THIAW

Il vit le jour vers 1865 dans une localité sère de la petite côte.

Dès son adolescence il quitte son terroir vers Saint-Louis l'ancienne capitale du Sénégal pour apprendre le métier de maçon. La construction des gares le long du chemin de fer a été le motif de sa venue et de son installation définitive à Tivaouane à la fin du chantier.

Trouvant que le commerce était un créneau porteur, il se lance dans cette activité et devient en quelque temps l'un des plus riches commerçants de la cité. Il a été parmi ceux qui ont facilité l'installation d'El hadj Malick SY dans la ville et qui ont également contribué à l'édification de la mosquée.

Diokel Thiauw eut d'excellentes relations avec Seydi Elhadj Malick, notamment avec Serigne Babacar SY. Décédé le 29 juillet 1960, il repose dans son mausolée à l'entrée des cimetières de Khalkhouss.



Elhadj Alpha MBAYE

Il est né vers 1854 à Rufisque, il s'installa à Tivaouane au début du trafic du chemin de fer et engagé en qualité d'assistant de commerce par la maison Vezia.

Quelques années plus tard, il travaillera pour son propre compte. Il fait partie des commerçants qui ont facilité l'installation de Seydi El hadj Malick SY à Tivaouane. Lors de la construction de la mosquée en 1903, il contribua pour mille francs, somme représentant la totalité de la vente de son Cheval.

Au cours de ses nombreux déplacements vers la Guinée, il apporta plusieurs variétés de manguiers et a fortement participé au développement de cette culture fruitière dans la ville de Tivaouane.

El hadj Alpha Mbaye est décédé en 1958 à l'âge de 104 ans. Il repose aux cimetières de Khalkhousse.



El hadj Massow Binta DIOL

Il est né à Dakar le 21 janvier 1850. Il s'est installé à Tivaouane vers 1885 venant de Kelle, où il avait ouvert un fonds de commerce. Très tôt ses activités prospérèrent et il devint propriétaire de plusieurs maisons ; En 1904 il consentit un bail avec l'administration pour loger l'école primaire dans une de ses maisons situées sur la route du Baol.

Très influent au sein de la population, il sera très bien apprécié par l'administrateur du cercle qui lui conféra en 1910 les charges de chef d'escale et premier adjoint indigène de la commune mixte. Il fit deux voyages à la Mecque: en 1909, en compagnie de MBACKE TANDIENG et en 1925 avec Cheikh Yérime Ndoumbane SECK.

Massow Binta a financé le forage du légendaire puits appelé « Ciment baol ». Il est décédé en 1937 à Tivaouane à l'âge de 87 ans.

Diocounda NDIAYE

Il est né vers 1854 à Saint-Louis. Il fait partie des premiers commerçants installés à Tivaouane, vers 1886. En 1903, il est nommé le chef de l'escale de Tivaouane. Il eut le privilège de formuler à Monsieur le gouverneur du Sénégal, la demande d'édifier une mosquée au nom de la population musulmane. Cette requête sera accordée par l'arrêté N° 72 du 17 février 1903. En 1906, Diocounda Ndiaye quitte Tivaouane, il est nommé chef de province de Mboul-Mbakhoul. Il est décédé en 1933 à Kelle où il repose dans son mausolé.

Samba Moussa LÔ



Il vit le jour à Saint-Louis en 1866.

Il embrassa le métier de Charpentier qui, à cette époque était très porteur du fait de la construction des entrepôts de commerce par les Européens à Saint-Louis et le long des escales de la voie ferrée. Il s'installa à Tivaouane au début de 1900 et eut la chance d'assister à l'accueil et à l'installation d'Elhadj Malick SY chez le commerçant Djibril Guèye.

En 1904, il est nommé Intendant de la nouvelle mosquée qui venait d'être inaugurée, il en assurait la gestion par l'ouverture aux heures de prières et la fourniture du pétrole pour son éclairage tout en exerçant les fonctions de muezzin.

Samba Moussa Lô était un « Khadr », adepte de Mohamed El kabir de la Mauritanie. Quand l'idée de changer de confrérie lui vint à l'esprit, il se confessa à Elhadj Malick qui lui opposa un non catégorique « Demain je partagerai avec toi tout ce que je récolterai du tout puissant ». Samba Moussa Lô est décédé en 1951 à l'âge de 85 ans. Il repose aux cimetières de Khalkhous.

Serigne Atoumane NDIAYE

Est né à Rufisque vers 1875

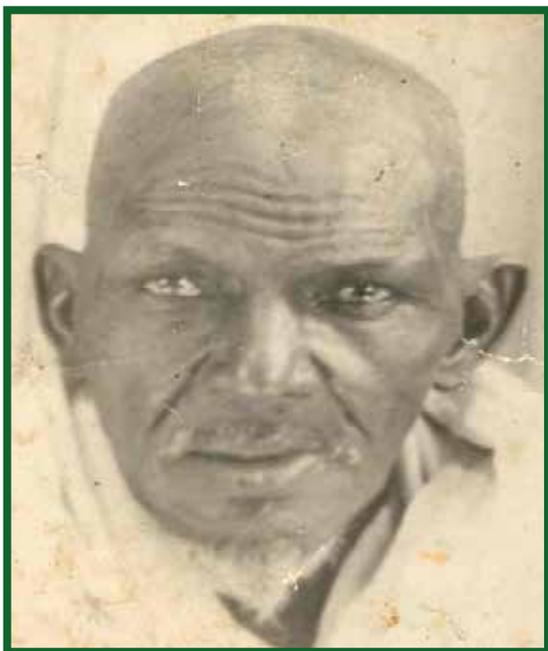
En cette période de raréfaction de la documentation, les jeunes apprenants sillonnaient le pays à la quête de savoir. Serigne Atou avait connu Seydi Elhadj Malick SY à Saint-Louis, et assistait très souvent aux séances d'exégèse du Coran donné par le Marabout.

S'étant installé dans le village de Santhe Sine, Serigne Atou prit le wîrd Tidiane des mains de Seydi Elhadj Malick sur autorisation de son frère Niokhor Ndir devenu un grand commerçant installé à Mékhé depuis 1897. Il rejoignit Seydi Elhadj à Tivaouane, où il se fixa en s'adonnant à l'enseignement et à l'agriculture. Sur la proposition de quelques notables il sera nommé Imam par Seydi Elhadj Malick SY. Depuis l'ouverture de la mosquée en 1904, Il a dirigé toutes les prières du vendredi en l'absence du Marabout, jusqu'à son décès survenu en 1946.



Elhadj Babacar NDIAYE Atoumane

Né en 1907, il fut nommé Imam de la grande mosquée de Tivaouane par Serigne Babacar SY en 1946, date du rappel à Dieu de son père Serigne Atoumane Ndiaye. Elhadj Babacar Ndiaye exerça cette fonction pendant 59 ans jusqu'à son décès le 26 novembre 2005 à l'âge de 98 ans.



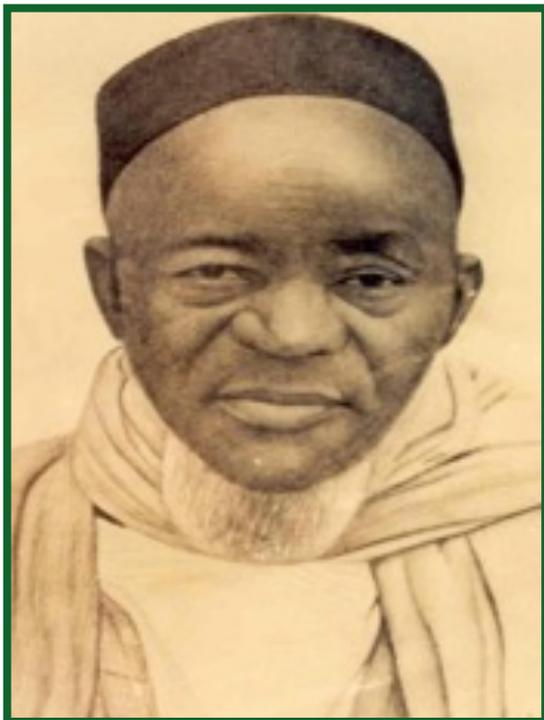
Serigne Seybatou FALL

Il est né le 27 février 1868 à Gaya, fils de Amsata fall et de Sokhna Fatoumata Niang plus connue sous le nom de Fanta Niang l'unique sœur d'Elhadj Malick SY. Serigne Seybatou fall a vécu depuis sa tendre enfance sous l'ombre de son vénéré oncle Seydi Elhadj Malick SY qui s'est très vite préoccupé de son éducation coranique et spirituelle.

Ce neveu l'a suivi partout dans ses déplacements de Saint Louis à Ndiarné et à Tivaouane où il s'est finalement installé. Par la profondeur de ses connaissances grammaticales, il avait des dispositions de maîtrise parcimonieuse et élargie du vocabulaire qui lui offrait le privilège et la compétence d'enseigner toutes les matières académiques et scientifiques arabo – islamique.

Serigne Seybatou Fall ce grand mouhadam de la Tidiana était très lié à serigne Babacar SY qu'il secondait dans l'enseignement de ses enfants notamment serigne Mansour, serigne Cheikh et serigne Abdou.

Très mystique, il semblerait, selon la tradition, qu'à la veille de sa disparition survenue le mercredi 25 février 1951, à l'âge de 83 ans « il s'était rendu chez tous ses amis et parents pour leur dire adieu ».



Serigne Alioune GUÈYE

Il a vu le jour vers 1896 à Courek Loucouk dans le Cayor à quelques 40 kilomètres de Thilmakha Mbakol. Serigne Alioune Guèye était déjà très versé dans les sciences islamiques à la mort de son père. C'est ainsi que son aîné Bira Gaye Guèye décida de l'envoyer se parfaire auprès de Seydi Elhadj Malick SY à Tivaouane.

Dès les premiers contacts avec Elhadj Malick SY, celui-ci lui voua toutes les considérations d'un futur érudit. Il fit de lui son coiffeur et son secrétaire particulier, ce qui lui a permis de participer largement à la rédaction de beaucoup de ses ouvrages tel le « Mimya ».

Serigne Alioune Guèye était d'une grande dimension intellectuelle et d'une grande probité morale. Deux qualités qui l'ont élevé aux fonctions de précepteur de beaucoup de fils de chefs religieux parmi lesquels :

• **Serigne Mansour SY, Serigne Cheikh Ahmet Tidiane SY, Serigne Abdoul Aziz SY « Al Amine »**. Serigne Alioune Guèye est décédé le 08 avril 1958 à l'âge de 62 ans, laissant derrière lui une œuvre colossale de manuscrits malheureusement non publiés

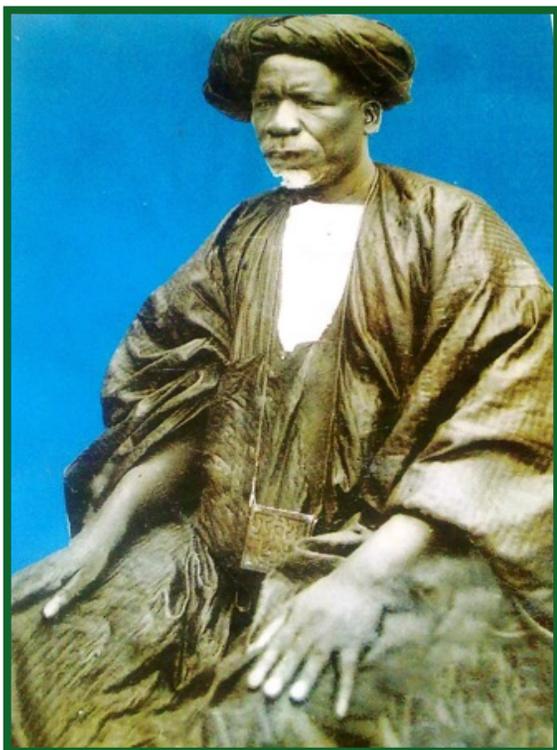


Elhadj Moussa NIANG Imam

Il vit le jour à Ndiandane près de Podor vers 1886. A l'âge de l'adolescence il maîtrisait parfaitement les 7 façons de lecture du coran. Auréolé de toutes ces connaissances Saint-Louis, cette ville cosmopolite et attractive passage obligé de tous les avides de connaissances religieuses s'offrit à lui. Il avait quinze ans. Il intégra le daara de Seydi Elhadj Malick SY qui lui conféra le wîrd de la tarikha Tidjania.

Vers 1895, Elhadj Malick vint s'établir à Ndiarné et plus tard à Tivaouane en 1902, serigne Moussa Niang le rejoignit et y sera ordonné Imam parmi ceux de la grande mosquée et de la zaouïa.

Il exerçait auprès du vénéré marabout les fonctions de secrétaire particulier et rédacteur des « idiasa » à ceux qui étaient autorisés à accorder le wîrd de la tarikha à d'autres adeptes. Imam Moussa Niang vécut ainsi à l'ombre de Seydi Elhadj jusqu'à son rappel à Dieu le 27 juin 1922. C'est à lui que Seydi Elhadj Malick ordonna d'informer par écrit Serigne Babacar de l'urgence de son déplacement à Tivaouane à son chevet car le décret divin était imminent.

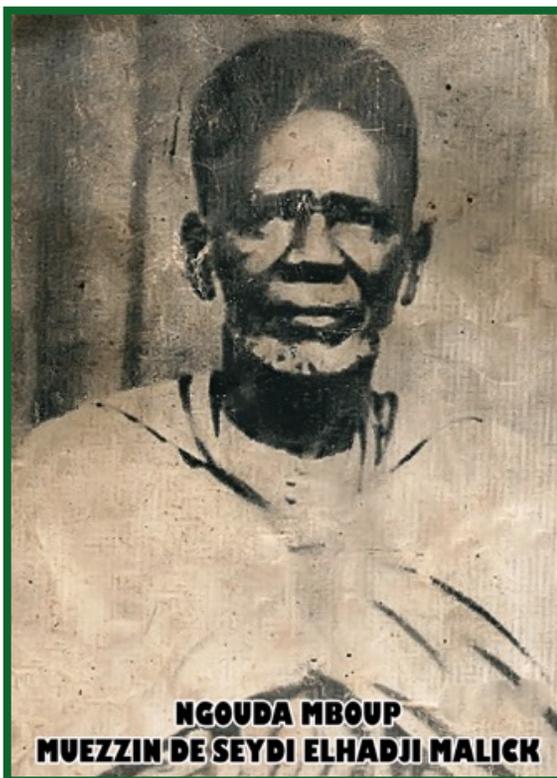


Amadou MBAYE Maodo

Il vit le jour vers 1877 à Neukheut près de Darou salam dans le département de Kébémér. A l'âge de huit ans, il est mis entre les mains de Seydi Elhadj Malick pour son éducation religieuse. Il fréquentera de suite plusieurs écoles coraniques à Tivaouane dont celle du réputé Serigne Seybatou Fall. Il se révéla rapidement très bon communicateur.

Ce qui l'attacha au service d'Elhadj Malick SY qui le désigna « porte-voix » à l'occasion des cérémonies religieuses. Cette proximité avec le marabout est une des raisons de son sobriquet « Amadou Mbaye Maodo ». Il continuera à exercer cette fonction sous le magistère de Serigne Babacar SY, toujours à ses côtés durant ses nombreux déplacements, notamment à Saint-Louis, Louga, Dakar, Rufisque, etc.

Disparu le 1er mai 1969 à l'âge de 92 ans, sa mission est aujourd'hui dévolue à son fils Elhadj Mansour Mbaye



Ngouda MBOUP

Né vers 1864, Ngouda MBOUP est issu d'une grande famille de griots originaires d'Aèrelao dans le Fouta. Il rejoignit son oncle SerigneFadiagne Daga Mbaye à Tivaouane où il officiait en qualité de Marabout cultivateur.

L'installation de Seydi Elhadj Malick dans la localité au début de Siècle sera un prétexte pour Ngouda de se mettre au service du saint homme sur les ordres de son oncle. Il assura son alimentation en eau potable pour ses besoins domestiques et de ses ablutions. Journallement il parcourait la distance de quelques 4 kilomètres entre le village de Bitiw et Tivaouane portant une bassine d'une capacité moyenne d'une quarantaine de litres.

En dehors de cette activité, il officiait également en qualité de muezzin à la mosquée. Fidèle compagnon de Seydi Elhadj Malick, il disparaît en 1949 à l'âge de 85 ans.



Moussa Alé MBAYE

Il vit le jour vers 1875 à Souguère dans le cayor. Il débuta ses études coraniques dans le Cayor avant de les poursuivre chez Serigne Mor Massamba Dièry DIENG à Saint-Louis. C'est dans cette ville, où il fit la connaissance de Seydi Elhadj Malick SY.

Il le suivra partout, notamment à Ndiarné, puis Santhe sine, Diacksao et enfin Tivaouane. Dès son installation, il fera venir ses frères Dagor Mbaye et Ousmane Samb et tous ensemble autour de Seydi Elhadj Malick ils entonnèrent le chant du « Bourde ». A la fin de chaque séance ils accompagnèrent Cheikh Seydi Elhadj Malick jusque chez lui au son du « Diarrâa » ce chœur célèbre qui n'est chanté qu'à Tivaouane et durant les périodes du « Maouloud ».

La seule prière que Moussa Alé aura demandé et obtenu de Dieu fut que toute l'activité de sa postérité soit consacrée à chanter les louanges de Dieu et du sceau des prophètes : Seydina Mouhamed « P.S.L ». Moussa Alé Mbaye est décédé en 1963 à l'âge de 88 ans.



Mamady DOUMBIA dit « Ndô » -

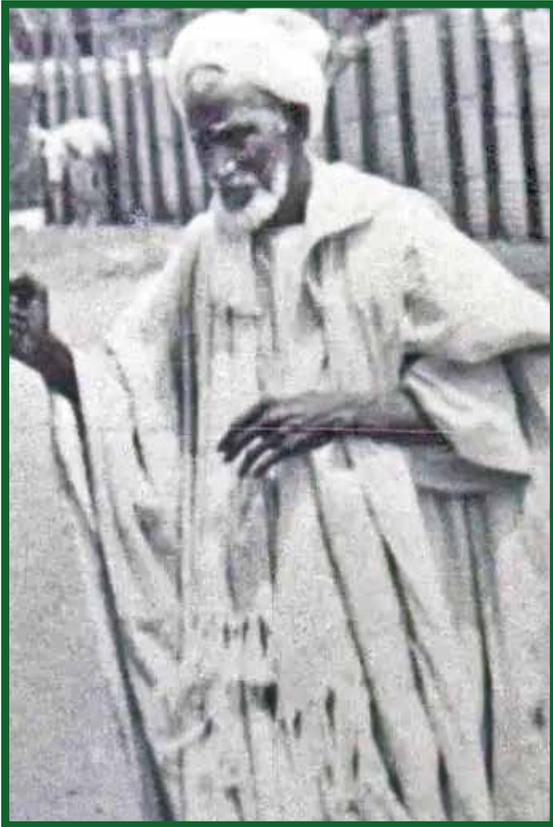
sobriquet donné à un enfant dont la mère a en perdu plusieurs - vit le jour à Ségou au Mali, dans l'ancien empire Bambara, vers 1879. Il arrive au Sénégal vers 1902 et sera recruté dans le corps des Tirailleurs Sénégalais.

Par décision du lieutenant-gouverneur du Sénégal en date du 18 mars 1912, l'ex tirailleur Ndô Doumbia est nommé Agent de police de 2ème classe et affecté à la police de Mekhé en remplacement de l'agent Elie SY. En 1915, il est muté à Tivaouane où il poursuit et termine sa carrière dans la police.

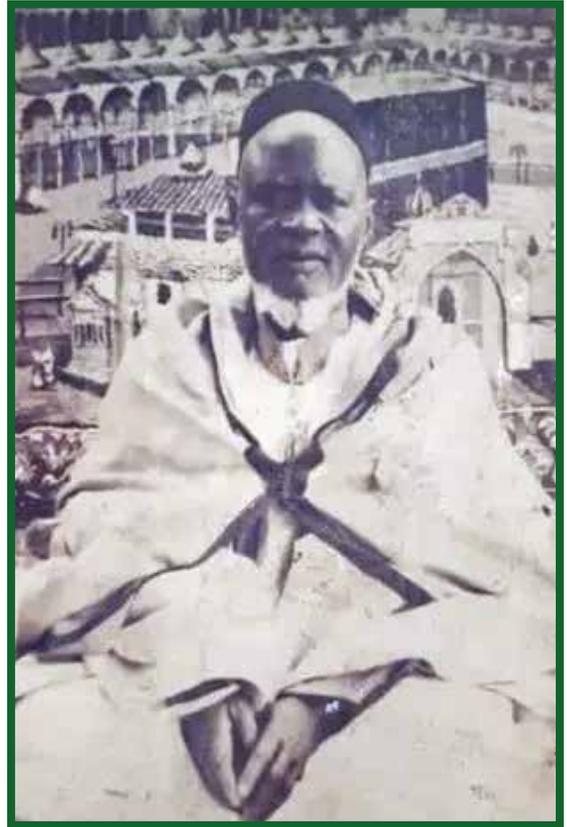
En faction très souvent aux abords de la mosquée et de la zawiya, il sentit comme une mutation transcendante, une invite à prendre part à ce cercle de fidèles qui psalmodiaient deux fois par jour la « salatoulfatihi ».

Le brigadier de police se résolut à prendre contact avec Seydi Elhadj Malick SY par l'intermédiaire de Serigne Atoumane Ndiaye et Serigne Seybatou Fall qui l'introduisirent auprès du Saint-homme. Convaincu que son activité professionnelle pourrait être une entrave à une bonne pratique de sa nouvelle religion, il prit la décision de démissionner, renonçant ainsi à tous les avantages liés à ses fonctions d'agent de police de 2ème classe.

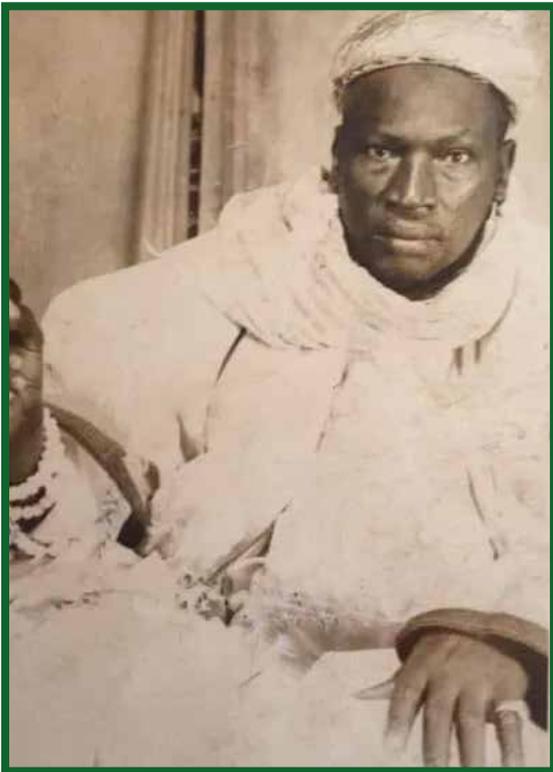
Ainsi, dans le journal officiel du Sénégal de l'année 1916, à la page 385, il est écrit « en date du 25 mai 1916 la démission de son emploi offerte par l'agent de police de 2ème classe Ndô Doumbia, en service à Tivaouane est acceptée ». Ainsi, à l'âge de 37 ans, il renonça à son salaire et à son emploi et se mit dès lors au service de Dieu et de Seydi Elhadj Malick SY, devenant jusqu'à son décès le lundi 08 octobre 1962, l'un des plus grands muezzins de la mosquée.



Amadou Anta SAMB



Alphahima THIOMBANE



Serigne Mounirou SARR



Elhadji Amadou Assane NDOYE



Tafsir Abdou Marame CISSE



Samba NGOTY



Youssoupha DIOP



Elhadji Talla LO





EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE



LA MOSQUEE
DE TIVAOUANE

Humble Serviteur du Miséricordieux

N° 72. — ARRÊTÉ accordant une parcelle de terrain à Tivaouane à l'effet d'y édifier une Mosquée.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU SÉNÉGAL, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840, ensemble le décret du 4^{er} octobre 1902, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française;

Vu la demande formulée par les nommés Diocounda-N'Diaye et consorts, à l'effet d'obtenir la concession d'une parcelle de terrain à Tivaouane, pour l'édification d'une Mosquée,

Vu le plan annexé à ladite demande;

Vu l'arrêté du 5 janvier 1887 sur le mode de concession des terrains domaniaux;

Vu le décret du 20 juillet 1900 sur le régime des terres domaniales au Sénégal;

Vu l'avis favorable émis par l'Administrateur de Tivaouane; Le Conseil privé entendu,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est affecté à la construction d'une Mosquée par la population musulmane de Tivaouane, une parcelle de terrain figurant au plan précité, sise dans cette localité et mesurant 40 × 30 mètres.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré au bureau des Domaines du 2^e arrondissement et inséré au *Journal* et au *Bulletin officiels* de la Colonie,

Saint-Louis, le 17 février 1903.

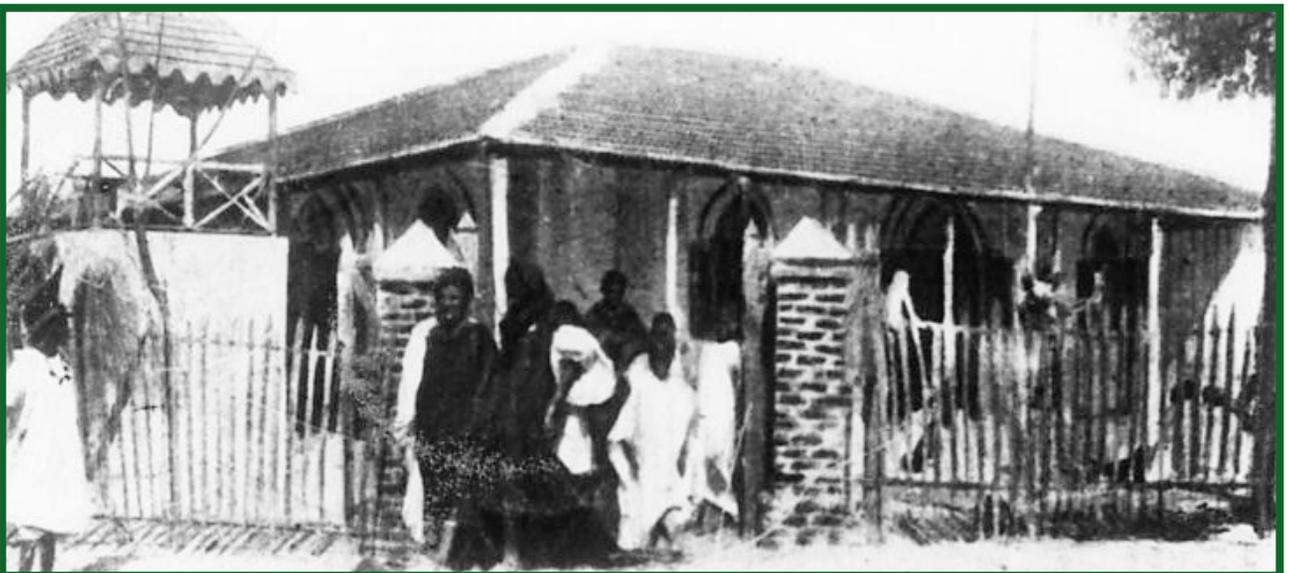
CAMILLE GUY.

Par le Lieutenant-Gouverneur :

Le Secrétaire général p. i. du Gouvernement,

A. LÉVÊQUE.

JOS 1903 Page 111



Première mosquée de Tivaouane 1903 - 1904

Dès son installation définitive à Tivaouane entre 1897 et 1900, la population musulmane le portât à la station de leur guide religieux. Outre la conduite morale que cette fonction lui impose dans ses actes de tous les jours en milieu thiédo où l'islam n'est encore qu'une teinture, Seydi Elhadj Malick comprit très vite que les règles d'application orthodoxe de la religion requièrent les dispositions suivantes :

- Une mosquée, lieu de rencontre d'échange et de dévotion de tous les musulmans de la cité ;
- Une Zaouïa, centre de formation, d'éducation et d'hébergement tout près de sa demeure ;
- Une surface cultivable où il pourra librement exercer sa profession de cultivateur et faire vivre honnêtement sa famille.

Le projet de construction d'une mosquée devient rapidement un besoin exprimé par l'ensemble des notables musulmans. C'est ainsi que deux espaces furent proposées :

- L'une par les lébous dans le quartier Ndoutt sur l'emplacement appelé « Kheul Dégaye. » ;
- L'autre dans le quartier Fogny proposée par les ressortissants de Saint-Louis.

C'est après des échanges fructueux avec notamment la vision clairvoyante de Seydi Elhadj Malick qu'un consensus fut trouvé sur le choix porté à l'actuel emplacement de la dite grande mosquée de Tivaouane.

Pour la réalisation du projet, l'exigence d'une autorisation du Gouverneur de la colonie du Sénégal était de règle sur des espaces communautaires à bâtir dans les circonscriptions administratives. A cet effet, Tivaouane qui était devenu le chef-lieu du cercle du Cayor depuis le 26 novembre 1896 était sous l'autorité d'un Administrateur colonial.

Une vingtaine de notables dont Diocounda Ndiaye ressortissant de Saint-Louis le chef de l'escale et consort : Madiama Diop, Djibril Gueye, Djibril Top, Alpha Mbaye, Diokol Thiaw, Masow Binta Diol, Amadou Sarr introduisirent dans le courant de l'année 1902 sous le couvert de l'Administrateur de cercle, une requête pour l'obtention auprès du Gouverneur l'autorisation d'édifier une mosquée à Tivaouane qui donnera satisfaction à leur demande par Arrêté n° 72 du Gouverneur du Sénégal, en date du 17 février 1903. JOS, 1903 p. 111)

Devant l'enthousiasme de la communauté musulmane, El hadj Malick SY en présence des notables assura le tracé : un bâtiment de 16 m long sur de 11m large sur un terrain de 120 m².

Certes les dimensions du bâtiment sont très modestes, mais le projet est tout un SYmbole pour la première communauté musulmane en dehors de celles des quatre communes du Sénégal qui égrenait son premier lieu de culte sur l'ensemble du bassin arachidier couvrant le Cayor, le Baol, le Sine Saloum jusqu'aux portes du Fouladou et de la Casamance.

Les briques qui ont servi à l'édification de l'ouvrage sont composées d'argile et de banco mélangées à de la paille. Les murs de la mosquée d'une épaisseur de 50 cm, sont revêtus de ciment à une époque où la tonne valait 40francs.

En 1904, le travail était terminé, Seydi El hadj Malick y effectuait la première prière du vendredi à côté de son imam ratib Serigne Atoumane N'diaye un lébou de Rufisque qu'il a connu depuis ses séances d'exégèse de coran à Saint- Louis. La tradition rapporte qu'il avait en la circonstance récité la sourate « Yacine ».

Durant toute sa vie sur terre El hadj Malick y effectuait régulièrement les prières de vendredi comme c'elles de Tabaski et de korité en cas d'absence pour raison d'indisponibilité ou de voyage, il est secondé par son Imam Ratib Serigne Atoumane Ndiaye. La nuit du Maouloud y était également célébré.

- Première rénovation de la mosquée 1945 - 1948



En recueillant la succession de Seydi El hadj Malick rappelé à Dieu le mardi 22 juin 1927, Serigne Babacar adopta les mêmes règles et démarche dans l'organisation de la mosquée en confirmant les mêmes hommes de confiance avec qui son père a cheminé, mais également en y effectuant régulièrement le culte religieux Prière de vendredi, Korité Tabaski et Maouloud jusqu'à son rappel à dieu le 25 mars 1957.

Elle a été rénovée par Serigne Babacar SY durant son magistère entre 1944 et 1948 En effet de par la stratégie qu'il a su mettre en œuvre dans les travaux de la Zaouïa de Saint- Louis, il prit à corps le chantier de réfection appuyé en cela Par les ouvriers locaux, les dahiras de la ville à l'exemple du « Dahiratoul Mohadjerine wal Ansar » dirigé par Serigne Bâye MBACKE SY. du « Dahiratoul Ikhsane » constitué par de jeunes ouvriers sous la présidence d'El hadj Birahim Fall à qui il confiera l'intendance en 1948 .

La hauteur du bâtiment fut revue et corrigée avec l'aménagement de poteaux en ciment à l'intérieur pour mieux fixer les poutres supportant la toiture. L'ancien minaret en bois revêtu par un toit de chaume fut refait en ciment et en tuile. Un emplacement recouvert d'une toiture en zinc servant de lieu de prière pour les femmes fut aménagé, Il en sera de même pour la clôture du périmètre de la mosquée faite en zin.



Avec l'explosion démographique consécutive à l'urbanisation galopante de la sainte ville, la mosquée était devenue très exiguë pour satisfaire cette masse humaine à l'occasion de la prière de vendredi. Après concertation avec la famille de Seydi El Hadj Malick et les principaux Mouhadams de la confrérie le Khalif générale serigne Abdoul Aziz SY s'aperçut de la nécessité de construire une nouvelle mosquée plus adaptée aux exigences et aux réalités du temps moderne.

En perspective de la réalisation de cet ambitieux projet, un appel de fonds fut initié par le khalif en 1977, qui a vu la présence de toutes les forces vives de la communauté musulmane notamment de grands bienfaiteurs dont : Serigne Mouhamadou MBACKE Gayndé Fatma, El hadj Djily MBAYE, El hadj Ndouga KÉBÉ, les industriels et ressortissants arabes d'origine libano SYrienne.

La réalisation du projet demandait l'agrandissement de la surface initiale . Se mettant à contribution, l'Etat du Sénégal prit le soin de déguerpir avec une juste indemnisation les populations installées sur les parties Nord et Est Tout autour de la mosquée. Les travaux débutèrent le 9 janvier 1979 sous le contrôle technique de l'Architecte Cheikh Ngom et de l'entreprise RIKKITI qui en assura l'exécution.

Construction de la grande mosquée de Tivaouane avec El Hadj Abdou Aziz SY Début des travaux 9 janvier 1979



Deuxieme rénovation Septembre 2020

Elle se déroule sous le Khalifat de serigne Babacar SY Mansour nommé à la tête de la confrérie le 24 septembre 2017. Après une large concertation avec la famille de seydi Elhadj Malick sur son projet de reprendre les travaux de la grande mosquée en veilleuse depuis de nombreuses années, un appel de fonds très bien organisé fut lancé dans la nuit du 14 septembre 2020 en SYNchronisation avec presque l'ensemble du champ médiatique sénégalais.

Dans le souci d'une bonne planification et du suivi des activités, le projet est sous la responsabilité d'un collectif Tidiane réuni sous l'appellation de « Jamaatou Nour Assouniya »

A terme il s'agira de disposer entre autres de :

- La première mosquée au monde autonome pour sa fourniture d'électricité grâce à sa propre centrale d'énergie pour l'alimenter ;
- La première mosquée au monde qui fonctionne de bout à bout à l'énergie verte(solaire) ;
- La première mosquée au monde autonome en eau grâce à un forage dédié ;
- La première mosquée d'Afrique construite sans briques ;
- La première mosquée d'Afrique avec des ascenseurs ;
- La première mosquée d'Afrique avec des parapluies automatisées modèle Masdjid Al Karam de la Mecque;

Malgré sa singularité parmi les merveilles du monde musulman, le khalif, serigne Babacar SY Mansour y a laissé les traces du passé en incluant dans l'architecture. La première mosquée. Ce qui traduira l'engagement existentiel de chaque Sénégalais qui se découvrira partie prenante dans le processus historique par lequel seydi Elhadj Malick SY a fait de Tivaouane le sanctuaire de la Tidiyana dans ce pays.

Maquette de la grande mosquée de Tivaouane







EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE



ELHADJ MALICK SY
LE CULTIVATEUR

Humble Serviteur du Miséricordieux



« Disposer d'assez de terres de culture pour m'adonner loyalement à des activités de cultivateur et vivre honnêtement à la sueur de mon front sans jamais me servir de mes talibés ». Humble serviteur de Dieu, El hadj Malick SY s'est distingué par son sens élevé de l'éthique et de la citoyenneté par son expérience de Marabout cultivateur il a fait du travail de la terre la seule activité anoblissante qui met l'homme à l'abri du besoin et du vice dans un milieu où l'islam n'est encore qu'une teinture parmi des thiédos non totalement convertis.

Il mit en exploitation beaucoup de domaines situés à Ndombo Alarba, Ngambo thillé, Ndiarné, Keur Bassine, Santhiou pire, Gossas, Diameguene, Ndiarne, Diacksao. Dans son rapport en date du 30 octobre 1910 l'Administrateur du cercle de Tivaouane écrit : « Malick cultive de vastes champs d'arachides dont il tire un revenu de 4000 fr»

Epoque où le quintal d'arachide était vendu à 5fr soit une production de plus de 800 quintaux semée à la main - NDOMBO ALARBA entre 1883 et 1885, alliant travaux champêtres et activités intellectuelles, il y composa ce fameux TAYSIR dont le dernier vers coïncide un dimanche, la veille de la naissance de serigne Babacar SY le lundi 25 juillet 1885.

NGAMBOU THILLE



Situé à quelques 14 kilomètres entre Gaya et Dagana, l'exploitation de cette immense domaine familiale mise à sa disposition par sa mère Sokhna Fatoumata Wélé permit à Malick SY d'avoir les ressources financières licites prescrites par la Charia et la Sunna pour accomplir le pèlerinage à la Mecque en 1888.

NDIARNDE



Situé en plein cœur du cayor, Ndiarné est une étape marquante de l'introduction du tidianisme en pays wolof. Il répondait également à plusieurs besoins:

- La continuation de l'expérience du Marabout cultivateur;
- L'instinct de conservation ; ceux qui y venaient étaient certains d'y trouver paix quiétude et satisfaction à leur curiosité intellectuelle .

DIACKSAO

Domaine agricole et retraite spirituelle. Situé à 20 kilomètres au nord-est de Pire Goureye, Diack Sao appartient à la province du Saniakhor de l'ex royaume du Cayor.

Diack Sao est une réponse à cette prière que le vénéré seydi Elhadj Malick SY avait formulé devant la porte de la Kaaba lors de son pèlerinage à la Mecque en 1888 « Seigneur accordez moi le privilège de disposer d'assez de terres de culture me permettant de m'adonner loyalement à des activités de cultivateur pour vivre à la sueur de mon front non de le faire sur le dos des talibés »

C'est ainsi qu'en 1904, quelques années après son installation à Tivaouane, Seydi Elhadj Malick SY sentit la nécessité de disposer de terres propres n'ayant jamais été exploitées qu'il mettrait personnellement en valeur.

Déclinant toutes les faveurs et les offres émanant de l'Administration coloniale ou de la chefferie traditionnelle, il fut informé de l'existence d'un vaste domaine non déboisé, (forêt de Diack Sao) entre Meumou Diop ou Gouye Segal et santhe Sine L'entretien qu'il eut avec le Lamane Moustapha Taye gestionnaire des lieux fut concluant moyennant certes une redevance en nature et en espèce pour une acquisition légale des terres. Une vaste superficie couvrant des dizaines d'hectares lui fut attribuée. Il lui donna le nom de Missirah

Diacksao prit ainsi naissance dans un contexte économique et sociale que l'urbanisation de Tivaouane ne pouvait lui apporter. Domaine d'exploitation agricole mais également de retraite spirituelle et de formation religieuse qui sera la continuité de son expérience de marabout cultivateur depuis Ndombo Alarba, Ngambou Thillé, Saint louis et Ndiarné.





EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE



ELHADJ MALICK SY
UN MODEL
D'ENSEIGNANT
ET D'EDUCATEUR

***Décision n°337 du 3 août 1904 portant
autorisation de tenir des écoles privées
d'enseignement arabe***

N° 207. — Décision portant autorisation de tenir des écoles privées d'enseignement arabe.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU SÉNÉGAL, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1848 et le décret du 1^{er} octobre 1902 ;

Vu les arrêtés du 24 novembre 1903 relatifs à la réorganisation de l'enseignement dans l'Afrique occidentale française ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 1903 sur les écoles arabes.

DÉCRET :

Article premier. — L'autorisation de tenir des écoles privées d'enseignement arabe est accordée aux professeurs indigènes dans les zones ci-dessous, sous réserve qu'ils se soumettront aux prescriptions de l'arrêté susvisé du 15 juillet 1903 :

NOMS	DOMICILES
Abdoulaye Makhoul,	Saint-Louis, rue de la Mosquée.
Moussa Sor,	Saint-Louis, rue de la Mosquée.
P. Hadj Mohamed Lamine,	Saint-Louis, rue de la Mosquée.
Moussadja Diop,	Saint-Louis, rue André-Léon.
Tams N'Diaye,	Saint-Louis, rue Saint-Paul.
Youssef Diaye,	Saint-Louis, rue Saint-Paul.
P. Guey N'Diaye,	Saint-Louis, rue Paul-Helle.
Malla Sor Bek,	Saint-Louis, quartier Nord.
Abdou Gueye,	Saint-Louis, quartier Nord.
Yapo Faye,	Saint-Louis, rue Hannu.
Amadou N'Diaye Sor,	Saint-Louis, rue de Leybar.
Amadou Dia,	Saint-Louis, quartier Sud.
N'Goussou Péne,	Saint-Louis, quartier Sud.
Fassoul Moussa (ou Moussa Gaye),	Saint-Louis-Ser.
Fassoul Hyou Sogoun (ou Ousouyoussou-Sogoun),	Saint-Louis-Ser.
Mamadou Diéye,	Saint-Louis-Ser.
Samba N'Diaye,	Saint-Louis-Ser.
Makar Diwanou (ou Tayou Diwanou),	Saint-Louis-Ser.
Elivane Hemsis Gueye,	Saint-Louis-Gent-N'Dar.
Ab Dour Gueye,	Saint-Louis-Gent-N'Dar.
Yussef Goussou,	Saint-Louis-Gent-N'Dar.
N'Fouy Dioung (ou M'Dour Kéou),	Saint-Louis-Gent-N'Dar.
Moussine Seck,	Saint-Louis-Gent-N'Dar.
Moussine Diéye Diéye,	Saint-Louis-Gent-N'Dar.
Dioubakar Dia,	Saint-Louis-N'Dar-Toulé.
Abdoulaye N'Diaye,	Saint-Louis-N'Dar-Toulé.
Gaëbit Diop,	Saint-Louis-N'Dar-Toulé.
Amadou Sor,	Saint-Louis-N'Dar-Toulé.
Abdoulaye N'Dour,	Saint-Louis-N'Dar-Toulé.
Mamadou Am,	Dakar, village de Bois.
Toussou Boala Dia,	Dakar, rue de l'Autobus.
Féder Diop,	Dakar, rue Viennet.
Abdou Goussou,	Dakar, rue Blanchet.
Dara Gueye,	Dakar, village de Trédens.
Dioubé Loussou,	Dakar, village de Kapes.
Ther N'Diaye Gueye,	Dakar, village de Kapes.
Malick Sogoussou,	Dakar, village de Kapes.
Dioubé Dioussou,	Dakar, village de Diéko.
Toussou Baïa Nane,	Dakar, village de Diéko.
Amadou Kane,	Dakar, village de Diéko.
Mamadou Malick,	Dakar, village de Diéko.
Abdou Diéye,	Dakar, village de Diéko.
Mamadou Loussou Dem,	Dakar, village de Diéko.
Assane Diaye,	Dakar, village de Diéko.
Mamadou Diop,	Dakar, village de Diéko.
Charles N'Diaye,	Dakar, village de Diéko.
Hirang Kane,	Dakar, village de Diéko.
Baba Samba,	Dakar, village de Diéko.
F'Har Seck,	Dakar, village de Diéko.
Hirang Thiém,	Dakar, village de Diéko.
Assane Ka,	Dakar, village de Diéko.
Dara Diéye,	Dakar, village de Diéko.
Dioubé Kane,	Dakar, village de Diéko.
Dioubé Diop,	Dakar, village de Diéko.
Hirang Kane,	Dakar, village de Diéko.
Yussef Hadj Malick Sy,	Dakar, village de Diéko.
Samba Seck,	Dakar, village de Diéko.
Moussa Sor,	Dakar, village de Diéko.
Makar Dia,	Dakar, village de Diéko.
Mamadou Coki Diop,	Dakar, village de Diéko.
Sikh Moussou Diop,	Dakar, village de Diéko.
Abdou Farim,	Dakar, village de Diéko.
Amadou Diop,	Dakar, village de Diéko.
Mamadou Sogoussou,	Dakar, village de Diéko.
Abdou Kane,	Dakar, village de Diéko.
Makar Diop,	Dakar, village de Diéko.
Yussef Kane,	Dakar, village de Diéko.

NOMS	DOMICILES
Mer Gueye,	Carabane.
Moussa Ka,	Dugana.
Malla Diop,	Dugana.
Moussa Diop,	Dugana.
Thomas Assadi,	Dugana.
Elham Faye,	Fedou.
Thomas Moutar Sy,	Wald.
Mamadou Sor,	Dakel.
Lodji Nene,	Dakel.
Adiaou Gaba,	Dakel.
Mohammed Wass,	Dakel.

Art. 2. — La présente décision sera publiée partout où besoin sera et insérée aux Publications officielles de la Colonie.

Saint-Louis, le 3 août 1934.

CAMILLE GUY.

Par le Lieutenant-Gouverneur :
Le Secrétaire général p. i.
du Gouvernement de la Guyane,
A. LÉVÉQUE.



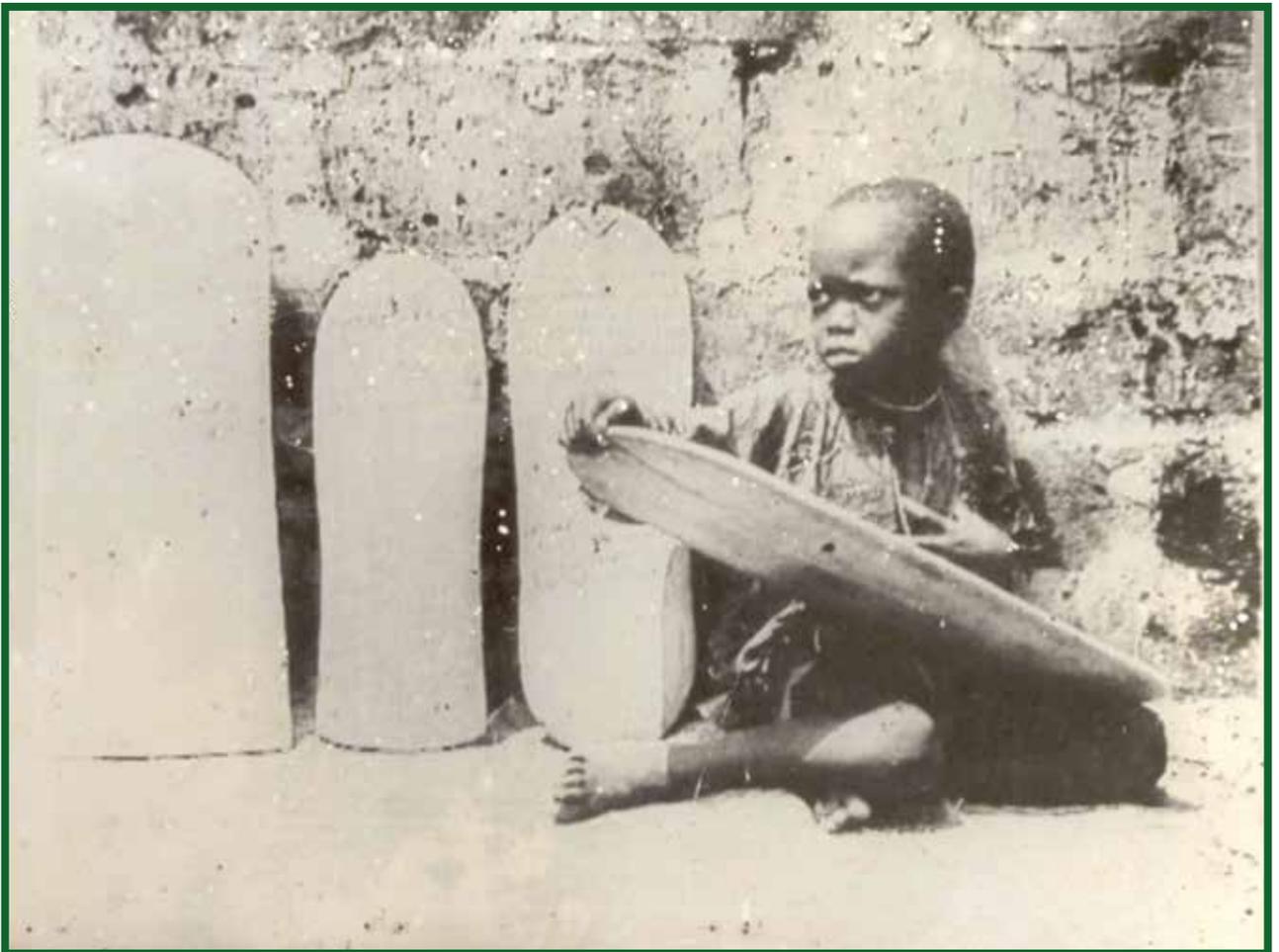


Par décision n° 357 en date du 3 août 1904, Elhadj Malick SY est autorisé à tenir à Tivaouane une école privée d'enseignement arabe. Ce fait concrétise le conseil prodigué par son gendre Mor Massamba Diery DIENG avant sa mort en 1900, d'aller enseigner au grand jour en milieu urbain à côté des français. Cette volonté d'accommodation aux exigences de la société nouvelle n'est qu'un moyen de trouver paix et sérénité afin de mieux exalter son seigneur, son refuge SYmbole de la bonté, de la vérité et de la beauté. Pour seydi Elhadj Malick « tout dans l'homme, dans la nature, dans le passé comme dans l'avenir constitue une source d'inspiration pour s'instruire et donner un enseignement ».

Visitant son école en 1908, Monsieur Destaing, le Directeur de la Medersa écrit « Sous le rapport du savoir, je crois pouvoir affirmer que, de tous les marabouts du Cayor Si ELhâdj est le plus instruit et le mieux à même de rendre clairement ce qu'il a acquis; il parle l'arabe littéraire avec une correction et une pureté que lui envieraient bien des professeurs du Mogreb et il l'écrit avec une simplicité et une élégance que l'on pourrait souhaiter à beaucoup d'écrivains arabes ce marabout paraît être, à heure actuelle le chef religieux le plus important et le plus considéré de la colonie comme il est le plus lettré et le plus SYmpathique beaucoup de points litigieux en matière religieuse sur la morale ou le culte lui sont soumis c'est lui notamment qui, s'il y'a doute, fixe le jour de l'ouverture ou de la rupture du jeune pour le ramadan... ».

Dans son rapport politique du 30 octobre 1910, l'Administrateur du cercle de Tivaouane Marcel De Coppet écrit « l'enseignement religieux donné par Elhadj Malick est très renommé. Dans son école on compte trois étudiants étrangers qui lui sont envoyés l'un de Medina Kayes, l'autre de la Gambie et le dernier de Thiasalé (Cote d'ivoire), Malick consacre tout son temps à la prière à l'enseignement à la lecture du coran à l'éducation civique et morale de ses talibés et à l'exercice du culte. »

Conscient de cette exaltante mission de sortir ses concitoyens des grappes de l'ignorance et de toute forme d'exploitation, il délivrait aux disciples ayant achevés leur étude un satisfecit ou « ydiasa » en leur priant d'aller enseigner dans leur milieu d'origine. Tivaouane devint très rapidement un ardent foyer intellectuel et spirituel qui a fait germer et fleurir la pépinière de tous les futurs grands mouhadam de la Tidiana. Un creuset par excellence qui reçoit des élites de la confrérie venues pour une mise à niveau dans l'application et la vulgarisation des enseignements du Cheikh.



Malgré la prolifération des écoles françaises, Tivaouane est restée un bastion de l'enseignement coranique. L'étonnante expansion de l'Islam et de la Tidjaniya sous la colonisation dans le cayor, et notamment dans le Sénégal de manière générale, montre qu'Elhadj Malick était en phase avec son époque. Un guide qui voulut intégrer le monde oulof dans l'ensemble de la culture islamique, en s'appuyant sur un mode opératoire dicté par les principes de la sunna et l'éthique.

La zaouïa de Tivaouane répond parfaitement aux préoccupations du talentueux professeur à la fois théologien, Juriste, mystique, chantre du prophète Seydina Mohamed (PSL), de Cheikh Ahmed Tidiane et d'Elhadj Omar TALL.

Pédagogue, il est resté un enseignant par excellence de la religion musulmane, un fervent poète des invocations et des prières. Un défenseur des valeurs éthiques et de la morale. L'arrivée massive d'apprenants venus de toutes les contrées du Sénégal et des pays de la sous-région AOF, l'organisation régulière de séminaires de capacitation aux mouhadam feront de la zaouïa de Tivaouane, une université populaire et l'épicentre de la propension de la Tidjaniya en pays wolof .

Seydi Elhadj Malick est resté un enseignant par excellence de la religion musulmane. Il sut que l'homme a été créé pour adorer Dieu et pour le faire, il faut le connaître. Ainsi tous ceux qui se sont abreuvés à sa source intarissable dans la ferveur et la piété de ses enseignements eurent la délicate mission d'aller partager ce savoir en s'appuyant essentiellement sur la Sunna et la charia. Voilà le déclic de construction de milliers de mosquées par des Tidjanes au Sénégal dans lesquelles deux fois par jour que lui-même a instaurer à l'aube et au crépuscule après la prière comme le vendredi la sonorité du wazifa est psalmodié par des fidèles musulmans.







EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE

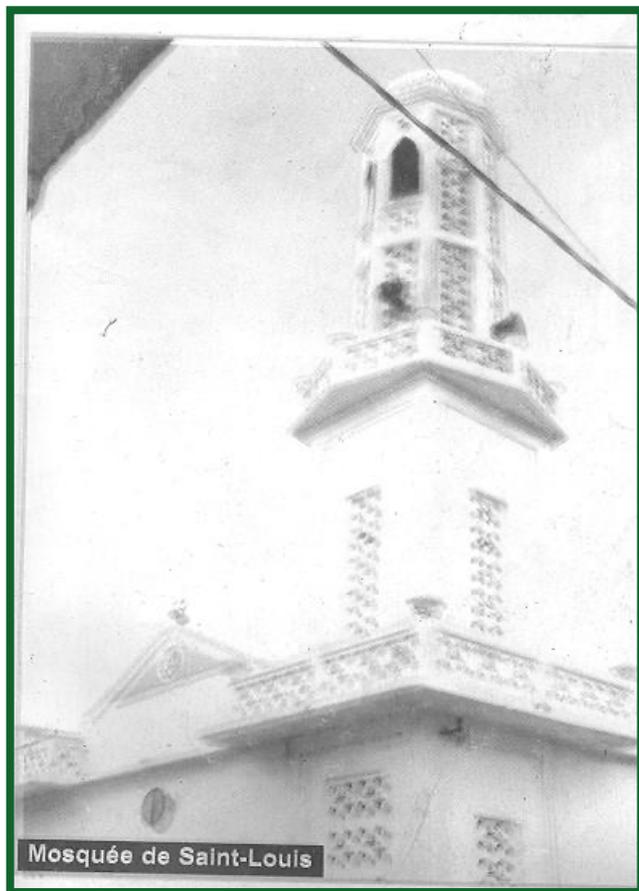


ELHADJ MALICK SY
BATISSEUR DE ZAOUÏA

Humble Serviteur du Miséricordieux

La zaouïa est un établissement religieux sous l'autorité d'une confrérie musulmane comprenant une mosquée, un cours de haut enseignement et abritant quelque fois le mausolée d'un chef religieux.

La zaouïa de Saint-louis.



En 1893, après son retour de la Mecque, Elhadj Malick SY a senti la nécessité de disposer d'espace plus commode pour livrer ses enseignements et y satisfaire ses prières à temps utiles. La zaouïa répond parfaitement à cette préoccupation.

Selon certaines sources, cette zaouïa sise au quartier Nord fut construite dans sa version originale en bois sur une fondation en ciment et couverte de tuile par un certain Abdoulaye Seck Maram Thiam un traitant installé à Dagana, Le terrain fut acheté à une dame du nom de Marieme Silly Thior dite(Joli cœur) l'édifice située à l'angle de la rue Boufflers devenue rue Pape Mar Diop été rénovée entre 1920 et 1922 par serigne Babacar SY sur instruction de seydi Elhadj Malick SY. Pendant longtemps Serigne Mamour Ndiaye y a officié en qualité d'Imam,

Actuellement un projet d'extension et de modernisation de la zaouïa est en cours avec l'achat de deux terrains mitoyens par la famille de seydi Elhadj Malick.



La zaouïa de Tivaouane



Par décision n° 357 en date du 3 août 1904, Elhadj Malick SY est autorisé à tenir à Tivaouane une école privée d'enseignement arabe.

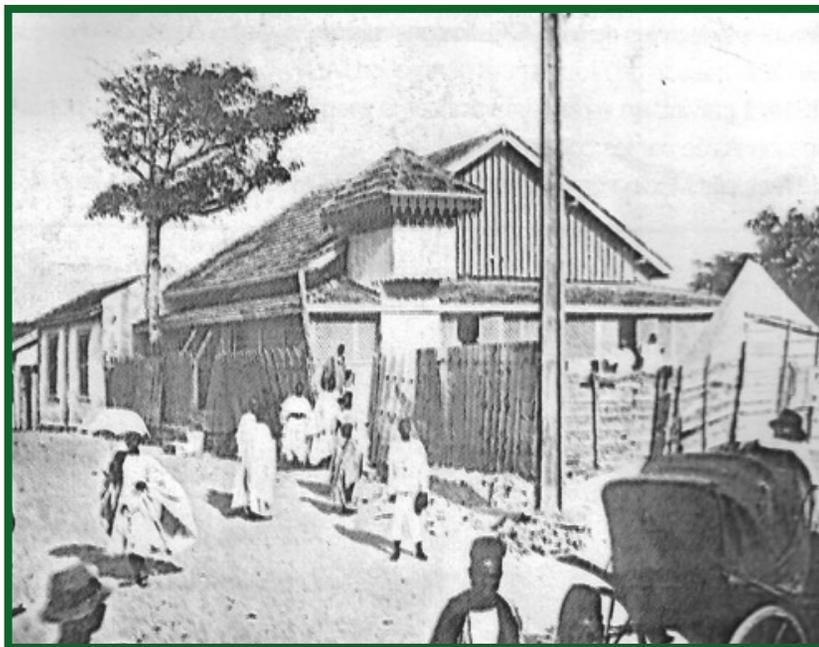
Ce fait concrétise le conseil prodigué par son gendre Mor Massamba Diery DIENG avant sa mort en 1900, d'aller enseigner au grand jour en milieu urbain à côté des français.

La zaouïa de Tivaouane répond parfaitement aux préoccupations du talentueux professeur à la fois théologien, Juriste, mystique, chantre du prophète Seydina Mohamed, de Cheikh Ahmed Tidiane et d'Elhadj Omar TALL.

Pédagogue, il est resté un enseignant par excellence de la religion musulmane, un fervent poète des invocations et des prières. Un défenseur des valeurs éthiques et de la morale. L'arrivée massive d'apprenants venus de toutes les contrées du Sénégal et des pays de la sous-région AOF, l'organisation régulière de séminaires de capacitation aux mouhadams feront de la zaouïa de Tivaouane, une université populaire et l'épicentre de la propension de la Tidjaniya en pays wolof.

Seydi Elhadj Malick est resté un enseignant par excellence de la religion musulmane. Il sut que l'homme a été créé pour adorer Dieu et pour le faire, il faut le connaître. Ainsi tous ceux qui se sont abreuvés à sa source intarissable dans la ferveur et la piété de ses enseignements eurent la délicate mission d'aller partager ce savoir en s'appuyant essentiellement sur la Sunna et la charia. Voilà le déclic de construction de milliers de mosquées par des Tidjanes au Sénégal dans lesquelles deux fois par jour que lui-même a instaurer à l'aube et au crépuscule après la prière comme le vendredi la sonorité du wazifa est psalmodié par des fidèles musulmans.

La zaouïa de Dakar



L'expérience de Saint-Louis, capital du Sénégal où il réussit à implanter une zaouïa à quelques encablures du palais du gouverneur devint sa préoccupation pour Dakar devenu également la capital de l'AOF depuis 1902. Ce besoin répondait parfaitement aux sollicitations de la population lébou qui avait adhéré massivement à la Tidiana.

Sa prière sera exaucée par Dieu le souverain. Un de ses premiers disciples, Elhadj Mbaye Gueye, notable lebou

lui céda gracieusement en 1905, deux terrains jumelés extrait de son patrimoine les TF 263 et 976 sis en plein centre de Dakar à la rue Thiers X Maginot non éloignés du palais du gouverneur Général. Cependant selon le Professeur Rawane Mbaye « Elhadj Malick n'accepta l'offre que moyennant une contribution financière SYmbolique à l'exemple du prophète Mohamed à Médine » une case en terre cuite au toit de chaume y sera édifiée d'où sortiront les premières notes du chœur des Tidianes à l'unisson à Dakar. En 1909 une baraque sera implantée au lieu et place de la case visitant Dakar durant la période 1913 -1917 Paul Marty écrit « c'est une grande et jolie construction en bois peinte en vert, recouverte de tuiles et entourée de galeries latérales.

Elle est flanquée à l'angle sud ouest d'un petit minaret en planche. Elle est éclairée à l'électricité (...) Dans un coin un canari rempli d'eau et surmonté d'un pot en fer sert aux ablutions. Une cour la précède complimentée de beaux ficus, à l'ombre desquels viennent palabrer, tous les soirs, sur le sable les adeptes Malikia »

C'est entre 1925 et 1927, sous le magistère de Serigne Babacar SY qu'un comité de rénovation de la zaouïa vit le jour dans lequel des membres du Dahiratoul kiram et de vaillants disciples de la confrérie .En plus des matériaux collectés et des dons en espèce les talibés ont participé bénévolement à la main d'œuvre sous la direction d'Elhadj Amadou Mbaye Rose.au bout de quelques années une belle bâtisse fut élevée à la gloire de Dieu où les fidèles Tidjanes psalmodient matin et soir le Diawaratoul Kamal . En 1975 grâce à l'action du bienfaiteur Elhadj Djily Mbaye la zaouïa qui présentait de graves signes de vétusté et de dégradation fut réhabilitée dans sa forme actuelle.



La zaouïa de Dakar réhabilitée en 1975 par El hadj Djily MBAYE



EL Hadj Malick SY,

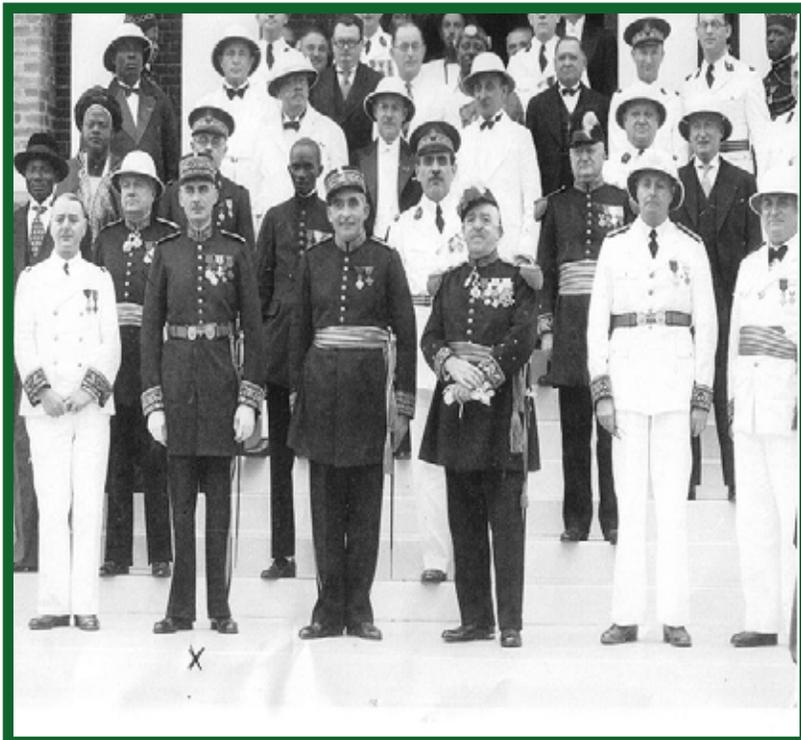
100 ANS APRÈS...

**LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE**



**ELHADJ MALICK SY
ET LES AUTORITES
COLONIALES**

Humble Serviteur du Miséricordieux



Après avoir conquis le pouvoir politique, neutralisé la force de travail des populations par la proclamation du décret de 1887 sur l'indigénat, il ne restait à l'autorité coloniale qu'à régner sur les consciences pour assurer sa suprématie totale sur le Sénégal. En visionnaire averti, Seydi El hadj Malick SY qui avait senti le danger pua devant la Kaaba en ces termes :

« Etre, comme tous les guides religieux, préservé contre les forces du mal, afin de se conformer aux prescriptions divines et de suivre la Sunna prophétique.

Dans cette perspective, le saint homme connaissant les réalités historiques exactes de la société sénégalaise de l'époque, soumise à une crise d'identité et confrontée à de sérieux problèmes de survie, lança sa stratégie pour contrer les valeurs de référence et les paradigmes dominateurs de l'autorité coloniale. Celle-ci tournait autour de la conquête au nom de l'Islam, des âmes et des consciences, fondée sur une conformité de l'orthodoxie, au progrès social et au développement communautaire.

L'engagement citoyen de Seydi El hadj Malick SY procède du sentiment de respecter et de vivre en harmonie avec les règles qui régissent l'Etat de droit entre les institutions et les personnes avec qui, il partage l'espace territorial.

Des exemples précis conforte cette démarche :

- La demande pour l'édification d'une mosquée à Tivaouane Arrêté du 17 février 1903
- La demande pour l'ouverture d'une école d'enseignement arabe Décision n°337 du 06 août 1903

Dans son rapport du 30 octobre 1910, l'Administrateur de cercle de Tivaouane souligne : « Il est plein d'égards pour les autorités du cercle et sollicite toujours l'autorisation du commissaire pour célébrer une fête religieuse et se montre volontier obligeant. »

PARTICIPATION AUX SOLLICITATIONS DE LA COLONIE

El hadji Malick a toujours répondu aux sollicitations de l'Administration coloniale si celles-ci n'entrave en rien sa foi et n'ont aucune incidence négative sur sa religion ou dans les relations avec ses coreligionnaires. Interrogé sur ses désirs ou ses besoins il a toujours répondu « j'aime ma vie calme et studieuse, je ne demande qu'à enseigner tranquillement ici et remplir en paix mes devoirs de ma religion »

Ce dégoût des choses terrestres et des plaisirs de l'âme a été le fondement de la philosophie des grands soufis.

1914 PARTICIPATION A L'EFFORT DE LA GUERRE 14-18

1914

Colonie
du
Sénégal
Cercle
de
Tivaouane

2^e Liste des souscriptions recues en faveur des victimes
de la guerre-
e5e5e5e5e5e5e5e5e

		Fr.
M.M. Sabin Taha	Tivaouane	50,00
Seigle	Pire	10,00
Desplats	do	10,00
Sampayo	do	10,00
Paul Cissé	do	2,00
Sirr Diop	do	0,50
Papa N. Diaye	do	1,00
Madiguet N. Diaye	do	1,00
Mcmar Sèye	do	5,00
Iba Diallo	do	10,00
Gourgué Sèye	do	1,00
Moussa Ghang	do	5,00
Amath Wakhou	do	1,00
Abdou Cissé	do	1,00
Amadou N. Diaye	do	10,00
Babakar N. Bengue	do	1,00
Coumane Ka	do	5,00
Sabou Samba	do	10,00
Louis Gabti	do	20,00
Matar Diop	do	5,00
Manadou Diop	do	1,00
Baba Thiaw	do	5,00
Guirane Canara	do	2,00
Bamar N. Bengue	do	5,00
Amadou Hano	do	5,00
Gorra Diong	do	1,00
Labba Cissé	do	5,00
Amadou Ly Samba	do	0,50
Ibra Diop	do	5,00
Mansour N. Diaye	do	1,00
Massar N. Boup	do	1,00
Mcmar Diagne	do	5,00
Mansata Diallo	do	2,00
Maka N. Diaye	do	0,50
Mave Manady	do	0,50
Diaga Gassama	do	0,50
Seynabou Thioup	do	1,00
Sira Niang	do	1,00
Dell-Adanino	Tivaouane	20,00
Koko Cissé	do	2,00
Abderamane Kounta	K/Soukounta	100,00
El-Hadj Malik	Tivaouane	350,00
Rieuwallhol	N. Dande	25,00
Pourpe	do	20,00
Chenet	do	20,00
Kaly Boye	do	5,00
Latrilhe, André	Mékhé	20,00
Morandy, Claudius	do	20,00
Fara Sow	do	20,00
Teulze, Jean	do	15,00
Martinaggi, Toussaint	do	10,00
Buscaill, François	do	10,00
Dandin, René	do	2,00
Mourad N. Daw	do	5,00
Medoune Diop	do	5,00
A Reporter		652,50



1916 DECISION PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES INDIGENES DU COMITE CONSULTATIF DES AFFAIRES MUSULMANES

LE GOUVERNEUR GENERAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCAISE, COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR,

DECISION portant désignation des membres indigènes du Comité Consultatif des Affaires Musulmanes.

VU l'arrêté du 28 avril 1916, instituant un Comité consultatif des Affaires musulmanes,

DECIDE :

Article premier : Sont désignés pour faire partie du Comité consultatif des Affaires musulmanes de l'Afrique occidentale française les notables musulmans dont les noms suivent :

1. Cheikh Sidia, à Boutilimit (Mauritanie).
2. Cheikh Saad Bou, à Khroufa (Mauritanie).
3. Amadou Moktar, à Boghé (Mauritanie).
4. Aboul Abbas Ahmed Baba, Cadi de Tombouctou (Haut-Sénégal et Niger).
5. L'imam Mohammed ben Soyouti, professeur à la Médersa de Tombouctou (Haut-Sénégal et Niger)
6. Mohammed Ould Sidi Othman, à Oualata (Haut-Sénégal et Niger).
7. Al Adj Malick Si, à Tivaouane (Sénégal).
8. Serigne Amadou Bamba, à Diourbel (Sénégal).
9. Agnina Sek, Cadi de Saint-Louis (Sénégal).
10. Alioune Diange, cadi de Dakar (Sénégal).
11. Fodé Kadialou, Bagdadia, par Sédhiou (Sénégal).
12. Karamoko Dalen, à Timbo (Guinée française).
13. Tierno Aliou Doulon Ndiang, à Labé (Guinée française).
14. Alfa Mam Thiam, à Dinguiraye (Guinée française).
15. Fodé Ansoumana, à Kindia (Guinée française).
16. Karamoko Amadou Kamara, à Kankan (Guinée française).
17. L'imam Kounandi Timite, à Bondoukou (Côte d'Ivoire).
18. L'imam Paraiso, à Porto-Nova (Dahomey).
19. Malam Chetima, à Zinder (Territoire militaire du Niger).
20. Al Adj Sliman, à Agadez (Territoire militaire du Niger).

Article 2 : Le nommé Sennad ben Mohammedden, secrétaire au service des Affaires civiles (section des Affaires musulmanes), est attaché au Comité consultatif des Affaires musulmanes en qualité d'écrivain d'arabe.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera et publiée au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française et aux *Journaux officiels* des diverses Colonies du groupe

Dakar le 28 avril 1916.

CLOZEL

Impression des manuscrits de seydi El hadj Malick en Tunisie par le Gouverneur général William Merlaud Ponty 1914 1915

William Merlaud Ponty Gouverneur Général de 1914 à 1916



La peste à Dakar en 1919

Martial merlin Gouverneur Général de l'AOF DE 1918 à 1923



(49)

Cotonou le 24 Septembre 1999

Cal

Monsieur le Gouverneur Général
Dakar

Monsieur le Gouverneur

Je vous fait connaître que mon beau fils
Félicien nous a bien parlé votre
Commission que je ne l'aurais pas d'accepter
En ce qui concerne du service de santé
Je vais aller écrire partant avec l'assistance
de bien vouloir faire l'ordre que tous dans
les Docteurs surtout à Dakar -
S'il plaît à Dieu, sous peu, je viendrai
moi même vous voir -

Je vous salue respectueusement

El Hadj Malick Sy



Evrouane le 17 octobre 1919

(43)

~~Urgent~~

Monsieur le Gouverneur Général
de l'Afrique Occidentale Française

Moz beau fils Seydou Norou Fall
m'a bien raconté toutes les difficultés
que vous avez eu avec ces gens de Dakar
Seulement je vais aller écrire à Mourou
une autre lettre que je remettrai à Seydou
me la fasse traduire en français, chez un
de mes colibis, sachant lire et écrire
le français à Gossas et aussitôt faite
Seydou lui-même l'apportera à Dakar
Je vous salue bien Sincèrement

P. Ady Maille Sy



Evrouane le 17 octobre 1919

(4?)

~~Urgent~~

Monsieur le Gouverneur Général
de l'Afrique Occidentale Française

Moz beau fils Seydou Korou Fall
m'a bien raconté toutes les difficultés
que vous avez eu avec ces gens de Dakar
Seulement je vais aller écrire à nouveau
une autre lettre que je remettrai à Seydou
me la faire traduire en français chez un
de mes colibis sachant lire et écrire
le français à Gossas et aussitôt faite
Seydou lui-même l'emportera à Dakar
Je vous salue bien Sincèrement

P. Ady Maille Co



Conakry le 5 Décembre 1919

Monsieur le Gouverneur Général
Dakar

Je viens par cette présente
vous demander de vos nouvelles
et en même temps vous demande
de comment vous avez fait avec
les gens de Dakar. Je compte
encore y envoyer Seydou Koussou ces jours-ci
moi même comme, je vous avais promis
il est probable que s'il était au Sénégal
après la fête du Gamou nuit sacrée de la
naissance de votre Prophète, je ne manquerais
pas de venir passer quelques jours avec vous
Je vous salue bien respectueusement

H. Ad. Maliki Sy





DIFFERENTES CONVOCATIONS OU CITATIONS A L'ENDROIT DE SEYDI ELHADJI MALICK SY PAR LES AUTORITES COLONIALES DE SAINT-LOUIS D'APRES EL HADJI AMADOU SEYE CHERCHEUR EN HISTOIRE

Il importe de souligner que depuis son retour des lieux saint de l'islam jusqu'au 15 Mai 1911, Seydi Elhadj Malick SY fut l'objet de plusieurs convocations ou citations de la part des autorités coloniales pour répondre des accusations portées sur sa personne.

1893 : convoqué officiellement pour la première fois à Saint-Louis par le gouverneur du Sénégal de Lamotte assisté de par son adjoint Mouttet.

1894 : convoqué officiellement par le gouverneur adjoint Mouttet à l'absence du titulaire en congé.

19-03-1895 : convoqué par le gouverneur Chaudié.

1902 : convoqué par le gouverneur Ballay au motif qu'El hadj Malick avait la mission de vulgariser dans le pays le Tidjanisme pour parachever l'œuvre de son maître spirituel El hadj Omar TALL disparu depuis 1864.

15-10-1903 : convoqué par Rognon Charles secrétaire général du gouvernement en présence du traitant Abdoulaye Séck très connu et respecté de la colonie.

17-05-1904 : convoqué par Guy Camille en présence de Charles Rognon secrétaire général du gouvernement.

20-03-1905 : convoqué par Monsieur Penel gouverneur par intérim

18-07-1905 : convoqué par Monsieur Poulet intérimaire en présence d'Abdoulaye seck

30-06-1906 : convoqué par le gouverneur Guy Camille. Qui autorisera officiellement au cours de cette rencontre le Wazifa.

14-04-1909 : par lettre télégramme n°330, l'administrateur de Tivaouane informe le Gouverneur du départ d'Elhadj Malick pour saint louis par le train pour un séjour à Saint-Louis.

21-04-1911 : le gouverneur Cor henry envoie un télégramme à l'administrateur de Thiès pour l'informer d'une visite de courtoisie que devait effectuer le marabout toucouleur Amadou Mamoudou à Elhadj Malick à Tivaouane.
Prendre à cet effet toutes les dispositions pour recueillir des informations sur l'objet de la visite.

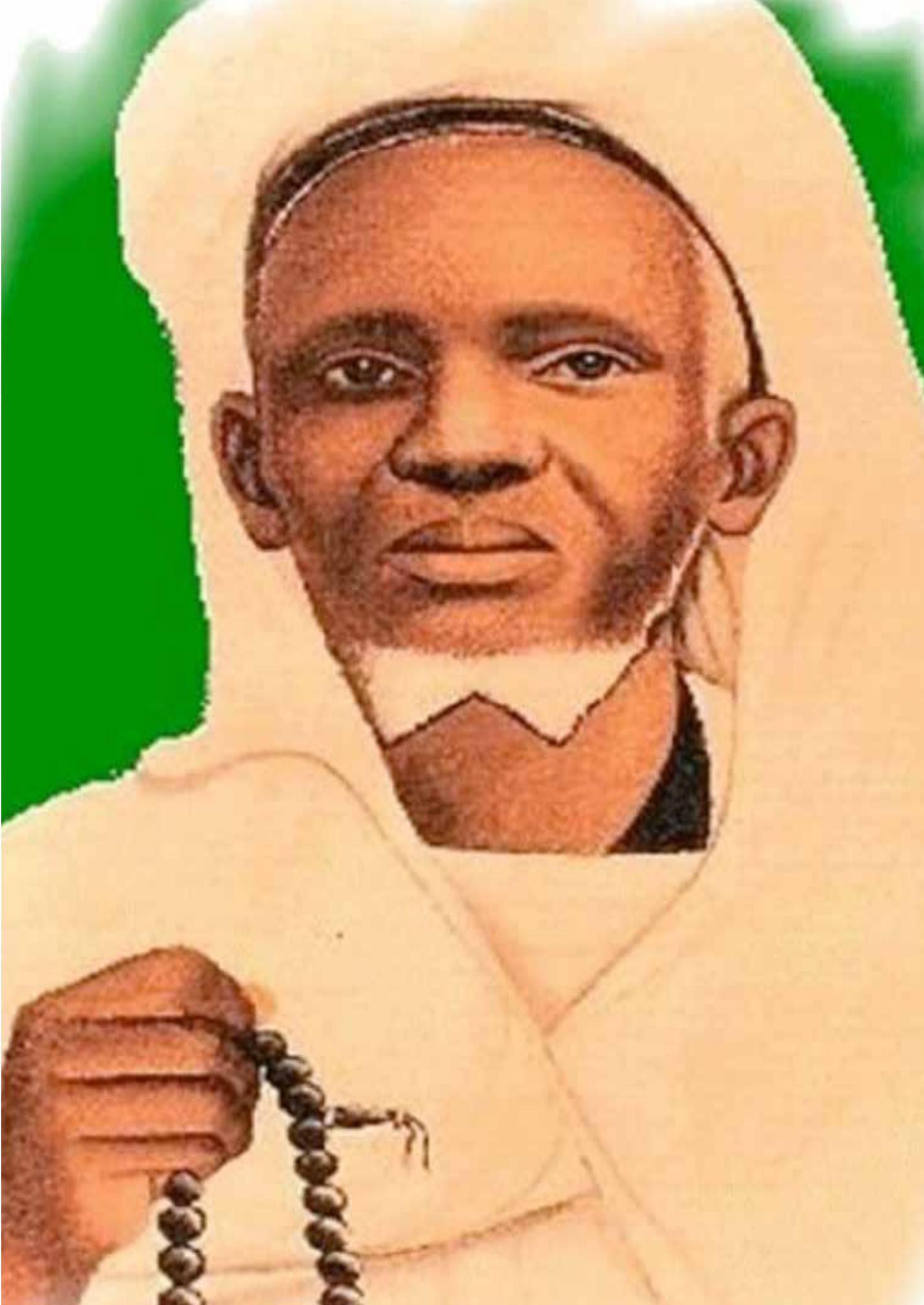
22-04-1911 : l'administrateur de Tivaouane envoie un télégramme pour souligner qu'il a fait visiter tous les trains et la maison d'Elhadj Malick, mais Amadou Mamoudou ne s'y trouvait point.

15-05-1911 : dernière convocation d'Elhadj Malick par le gouverneur Cor Henry.

RESUME DES MOTIFS DES DIFFERENTES CONVOCATIONS

Les motifs de ces différentes convocations énumérées ci-dessus consistaient à demander au Saint-Homme de :

- Suspendre l'appel retentissant des muezzins qui gênaient les autorités de la ville.
- Cesser l'attroupement des fidèles à l'intérieur comme à l'extérieur de ses zaouïas
- Cesser les Wazifa dans les mosquées qui constituaient pour eux des occasions de faire passer des consignes en vue d'entraînement de guerre, pour attaquer les autorités coloniales afin de continuer la guerre de Cheikh Omar TALL.







EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE



ELHADJ MALICK SY
ET SES CONTEMPORAINS

Humble Serviteur du Miséricordieux

AU début de 1900, la pacification du Sénégal était effective.

L'Islam trouva la paix à son rayonnement avec d'autres érudits, qui s'accommodant du fait colonial s'attèleront davantage à armer les musulmans contre la domination des esprits, des consciences et des âmes. Cette seconde génération d'héritiers spirituels de Cheikhou Omar n'était armée que de son savoir et de sa foi. Cette période est marquée par l'apparition de personnalités religieuses charismatiques. Leur prestige fut grand car ils ont incarné à la foi la continuité, la sauvegarde des identités et une ouverture contrôlée au changement.

Reconnaissant la force de l'Islam Pierre Dornia écrit dans le bulletin de la société des études coloniales et maritimes en 1902 « De tous les obstacles qu'a rencontré notre expansion en Afrique, le plus puissant, le plus continu qui se soit dressé devant nous est sans contredit celui que nous a opposé l'Islam. A la fois dogme religieux et instrument d'action politique, le Mahométisme nous a combattu par la force chaque fois qu'il en a eu les moyens puis lorsque les résistances ont dû céder devant nos armes, il se substitue à la lutte ouverte, une opposition sourde .

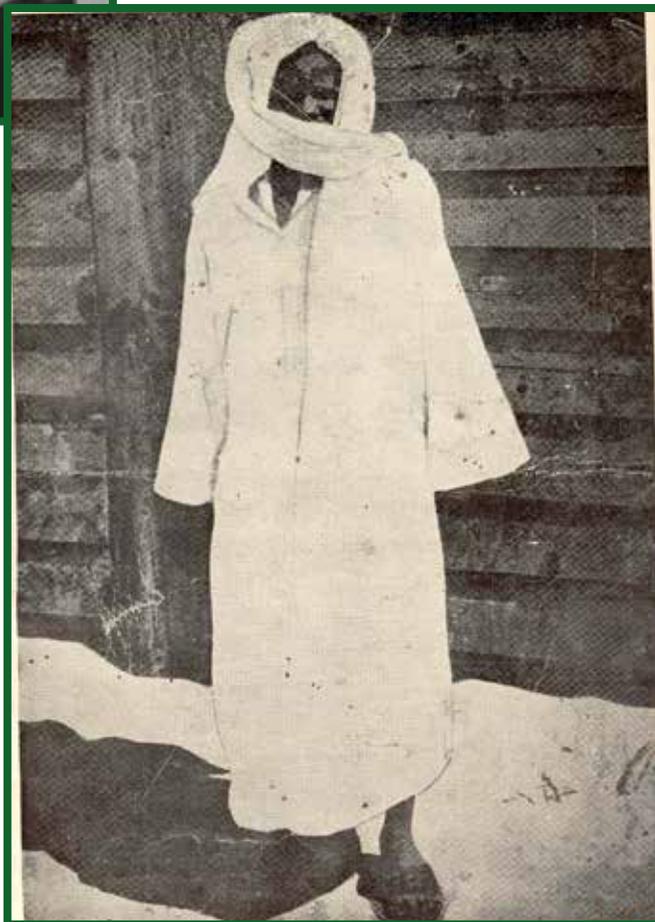


Elhadj Malick et serigne Mor Binta SY

**Thierno Seydou
Nourou TALL**



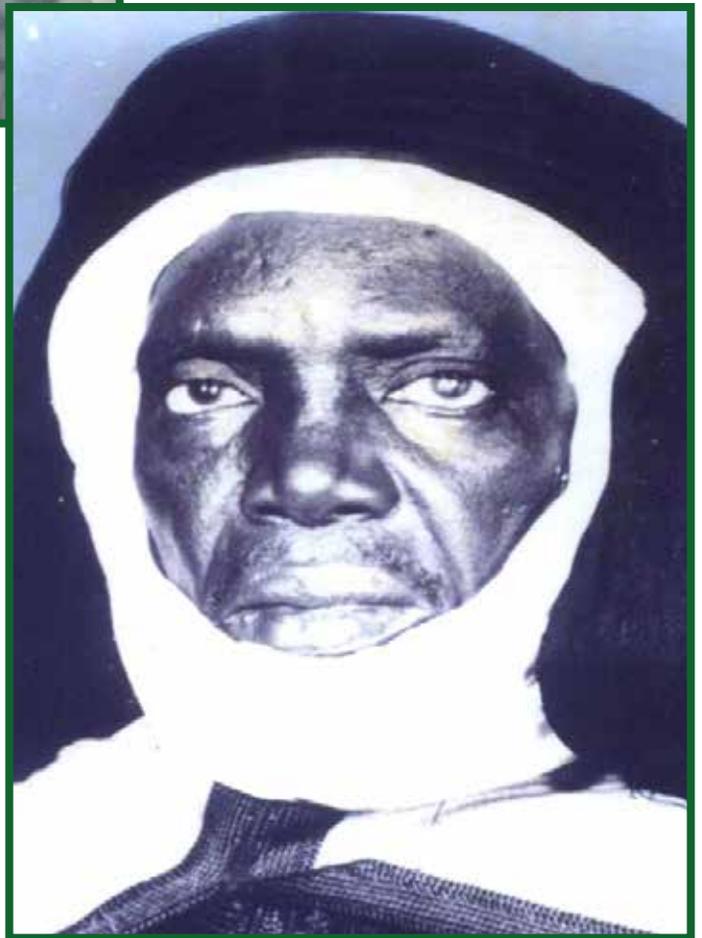
**Cheikh Amadou
BAMBA**





**Cheikh Amary
Ndack SECK**

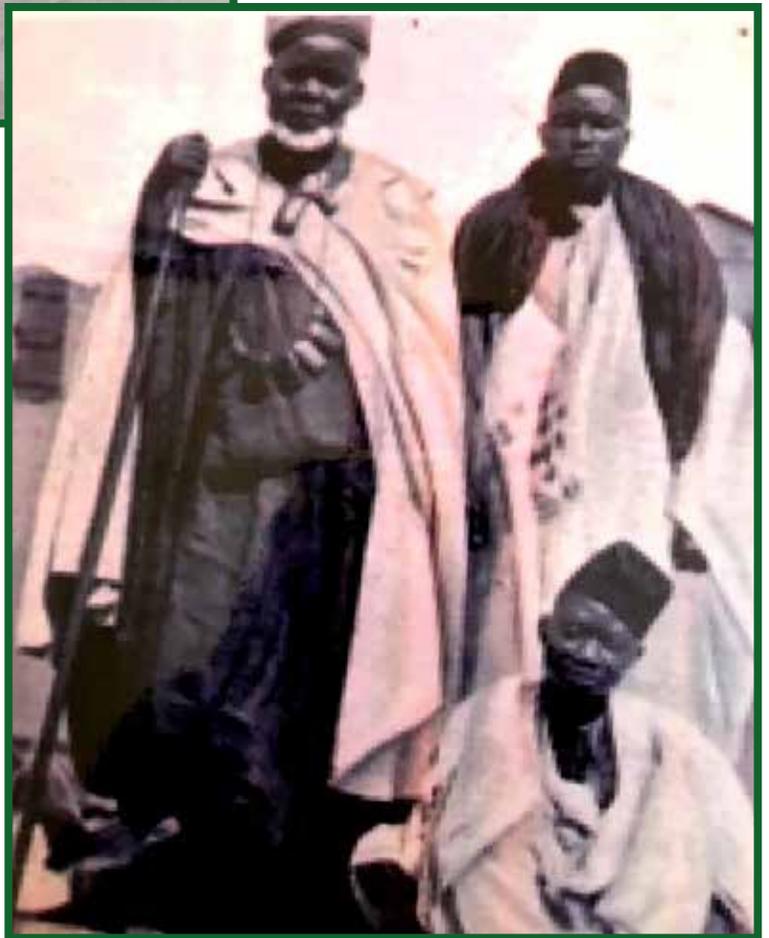
**Seydina Issa
rouhouLaye**



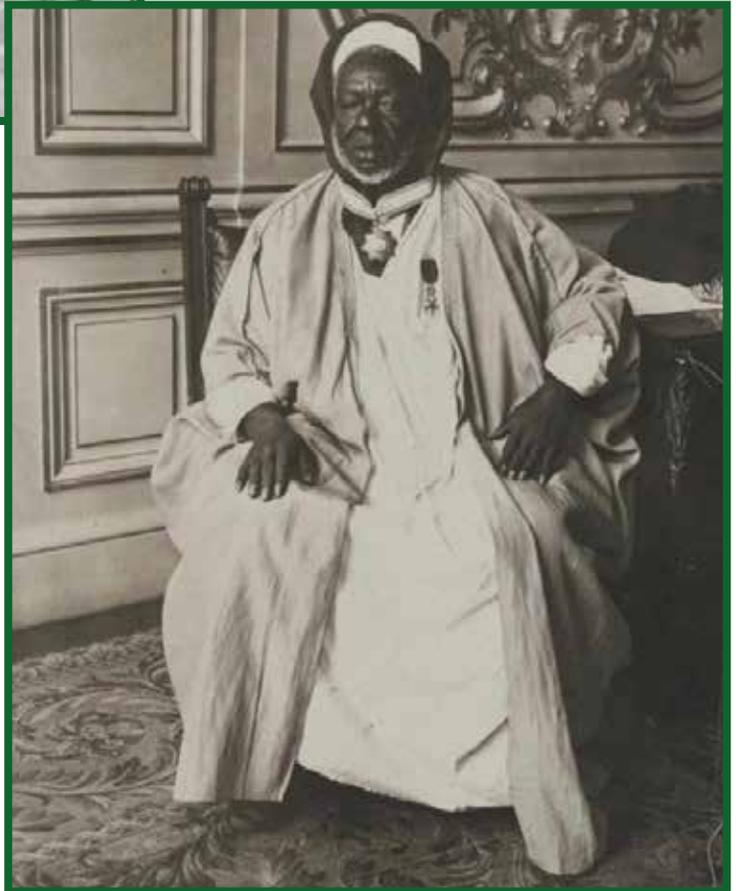
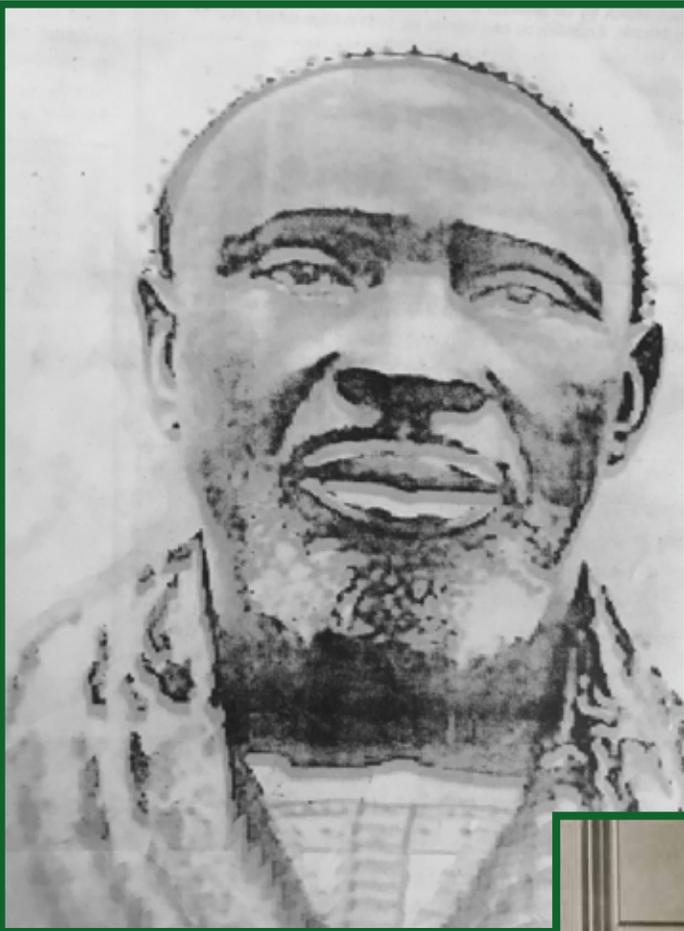
Cheikh Talibouya



Elhadj Abdoulaye NIASSE et ses deux fils



Elhadj Baba NDIONGUE



Elhadj Abdou Hamid KANE



EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE

***L'INFLUENCE DE SEYDI
ELHADJ MALICK SY
AU SENEGAL EN
AFRIQUE ET DANS
LE MONDE ARABE***



Humble Serviteur du Miséricordieux

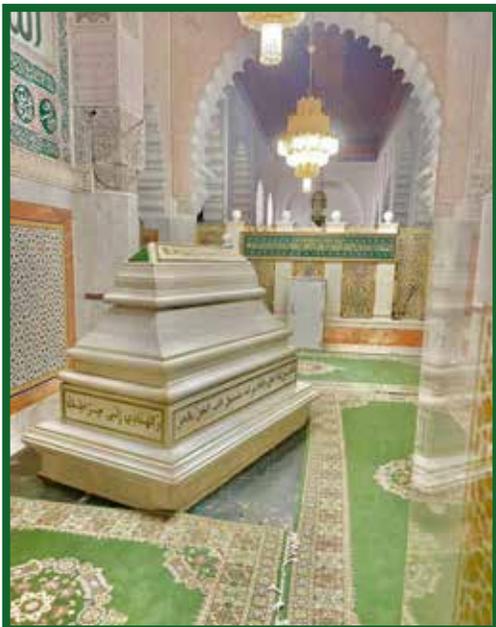


Selon Paul Marty dans « l'Islam au Sénégal ; 191 p.188 »

« L'influence exercée par Elhadj Malick s'étend à tout le Sénégal... Ce marabout paraît être à l'heure actuelle le cheikh religieux le plus important et le plus considéré de la colonie, comme il en est le plus lettré et le plus SYmpathique.

Beaucoup de points litigieux en matière religieuse, morale ou culte lui sont soumis. C'est lui notamment qui, s'il y a doute, fixe le jour de l'ouverture ou de la rupture du Ramadan. Dans beaucoup de mosquées de la colonie, on entend les fidèles chanter aux heures de prières, les cantiques ou pieux récitatifs de prose rythmée ou de vers qu'il a composés.

Au Maroc



Le 07 septembre 1913, le journal *Al sa 'ada* un organe du protectorat du Maroc paraissant en arabe à Rabat publiait le texte intégral d'une lettre qu'Elhadj Malick SY en guide éclairé et avertit avait adressé à ses coreligionnaires de la Tidjaniya du Sénégal.

Cette lettre a fasciné les milieux intellectuels Marocain non seulement par son contenu mais également dans sa forme littéraire. En effet, lecteur acharné de la littérature arabo-islamique, Belhadj Malick a acquis un vocabulaire extrêmement riche qui la révéla comme l'un des plus brillants stylistes des lettres arabes. Dans son commentaire au sujet de cette lettre *Al sa 'ada* écrit « Nul doute que les principes de la tariqa Tidjaniya sont la preuve de la sagesse du Shaikh qui la dirige et de la rectitude de ses idées... »

La publication de cette correspondance d'Elhadj Malick n'avait aucun caractère évènementiel puisque son auteur n'était pas étranger au milieu, Il jouissait d'une grande estime au sein de la communauté Tidiane particulièrement à Fez qui abrite la zaouïa où dort dans le sommeil des justes Cheikh Ahmed Tidiane Cherif fondateur de la tariqa Tidiane, Seydi Elhadj Malick avait répondu favorablement à la requête des mouhadam du lieu saint par une participation de cent mille francs dans le projet d'agrandissement de la dite zaouïa en décembre 1913.

La Tunisie



Entre 1914 et 1915, le gouverneur Général William Merleau Ponty s'est engagé à faire éditer avec son consentement les manuscrits de Seydi Elhadj Malick. Il s'agit de 26 opuscules dont l'extraordinaire poème *hilas-ud dahab* ou l'or pur qui comprend à lui seul 861 vers. L'impression de ces œuvres fut rassemblée en un seul volume dont le travail sera réalisé à Tunis, par les éditeurs Bel Hassen et frères.

Une œuvre qui aura réjoui son auteur non seulement par la qualité du travail mais par sa valeur scientifique qui se fera l'écho des débats sur la littérature arabo islamique entre les générations présentes et futures.

L'ouvrage connut un succès retentissant dans le monde intellectuel arabe et en Afrique musulmane au sud du Sahara. Après avoir rendu grâce à Dieu et à son apôtre le prophète Mohamed (psl) qui lui ont permis de feuilleter ce travail fruit de tant d'années de recherche, de veillées, de soif et de faim, il fit une commande personnellement de mille (1000) exemplaires qu'il distribua gracieusement à ses parents, ses disciples et ses coreligionnaires.

L'Arabie Saoudite



Dans une correspondance confidentielle n° 1098 en date du 31 juillet 1916, le gouverneur général par intérim Angoulvant, informait le lieutenant-gouverneur du Sénégal que sur instruction du Ministre des colonies, son choix s'est porté sur Elhadj Malick SY en qualité de personnalité très influente sur les questions de l'Islam capable de s'entretenir avec l'Emir de la Mecque qui souhaiterait expliquer au monde musulman sa rupture avec la Turquie.

Cette proclamation datée du 25 chaabane 1334 de l'hégire (27 juin 1916) signée par Hossein Ben Ali, chérif et Emir de la Mecque décrivait une situation de guerre faite de terreur, d'assassinat, de destruction de biens dont sont victimes les musulmans vivant en Arabie et particulièrement ceux de la Mecque, causée par des envahisseurs de l'empire Ottoman qui auraient même endommagés une partie de la Kaaba.

Elhadj Malick a été très affligé par le récit des événements dans lesquels l'Islam et ses SYmboles ont subi de sérieux préjudices. Ces échanges épistolaires entre Elhadj Malick SY et l'Emir de la Mecque seront les premiers jalons d'une diplomatie moderne entre le monde arabe et l'Afrique noire d'expression française. Le 11 août 1916, le Gouverneur général adressait le télégramme chiffré n°702 au lieutenant-gouverneur du Sénégal portant sur la désignation d'un ou de deux représentants de l'Islam ouest Africain devant se rendre à Alexandrie pour participer à une conférence qui se tiendrait le 15 septembre 1916 entre grands Oulémas musulmans du Maroc de l'Algérie et de la Tunisie.

Le 16 août 1916 l'Administrateur de cercle de Tivaouane reçut un télégramme du lieutenant-gouverneur lui priant d'informer Elhadj Malick SY sur le choix porté sur sa personne pour représenter le groupe AOF à la dite conférence. En réponse à cette invitation, l'Administrateur du cercle de Tivaouane Verdier transmettait le 17 août 1916 par voie hiérarchique au Gouverneur général le télégramme officiel n° 69 suivant : « Elhadj Malick réellement souffrant ne peut pour l'instant entreprendre voyage à la Mecque. S'est montré très sensible à votre proposition et m'a prié vous transmettre respectueux remerciements.»

Devant la situation et compte tenu de l'urgence, el hadj Abdoul Hamid Kane sera désigné par les autorités coloniales pour effectuer le voyage. Il dû s'embarquer le 20 aout 1916 dans le paquebot le Paraná en direction de Marseille pour y joindre les délégués venus du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie en direction d'Alexandrie.



**Accueil de El Hadji Abdoul Hamid Kane en France
au lendemain de la fin de la premier guerre mondiale
pour decoration et remerciement de ses prieres exaucees**

138

Administrateur Tivaouane

Lieutenant-Gouverneur, Saint-Louis.

Urgent N° 69° Tivaouane le 17 Août 1916

Réponse à B.P.5291.- El Hadj Malick réellement souffrant ne peut pour l'instant entreprendre voyage La Mecque. S'est montré très sensible votre proposition et m'a prié vous transmettre respectueux remerciements.

Signé : VADIER

P. C. C. :
Le Chef de Cabinet,

M. VADIER

Taxe principale.....	INDICATIONS DE RÉCEPTION. <i>7 10</i>	Télégramme.	INDIC.	TRANSMISSIO
Réponse payée.....				
TOTAL.....				



NATURE DU TÉLÉGRAMME ET DESTINATION.	ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
	<i>Kaolack</i>	<i>1280</i>	<i>22</i>	<i>13</i>	<i>16 40</i>	
<i>Ad: a ad: en chef sine-saloum</i>						
<i>gouvernement Skous</i>						
<i>n 4104 abdou Kane accepte & remer</i>						
<i>honneur qui lui est fait</i>						
<i>de Castelgar</i>						

AVIS. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

2 Telegrammes portant sur l'indisponibilité de Seydi Elhadj Malick pour effectuer le voyage en Arabie Saoudite et l'acceptation d'Elhadj Abdou

L'INFLUENCE DE SEYDY ELHADJ MALICK SY EN AFRIQUE NOIRE

En Côte D'ivoire

Elhadj Bouya Gueye

Il vit le jour vers 1890 à Maka Bira Guèye distant de 3 kilomètres de Louga. Décédé le 21 juillet 1983 à Abidjan, il sera rapatrié par vol spécial dans l'avion de commandement du Président Houphouët Boigny avec une délégation de 36 officiels et sera inhumé aux



cimetières de Khalkhouss selon ses dernières volontés.

Elhadj Bouya Guèye fut parmi les premiers pensionnaires du daara de seydi Elhadj Malick lors de son installation à Tivaouane. Condisciple de Malick Aissa Fall, ils ont participé ensemble à la mise en valeur des terres de Diack sao sous l'autorité de son oncle Sevigne Yousoupha Diop..

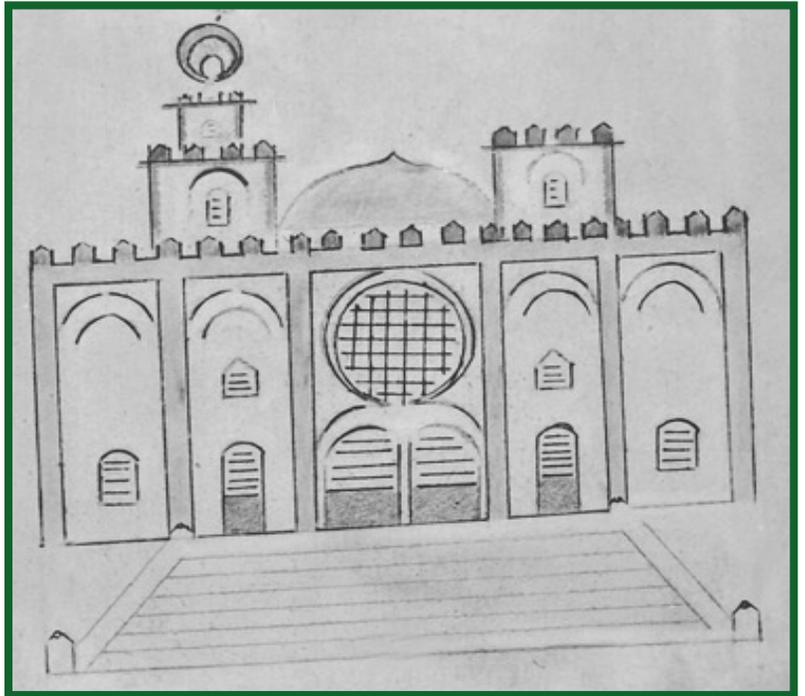
En 1936, il décida d'émigrer en Côte d'Ivoire.

S'adonnant à diverses activités commerciales, il gagna très vite la Sympathie des musulmans du milieu qui le portèrent au grade d'Imam de la mosquée de Treichville. Grace à ses qualités de médiateur social, il enrôla sous la bannière de l'Islam et de la Tidjanya des milliers d'Ivoiriens. D'une générosité extrême, sa maison offrait gîte et nourriture à tout sénégalais en difficultés à Abidjan. Grand Conseiller du président Houphouët Boigny sur toutes les questions relatives aux affaires religieuses. Digne représentant de Seydi Elhadj Malick SY, il a été un continuateur de son œuvre si bien que la litanie du Wird Tidiane retentit dans plusieurs contrées de la côte d'ivoire.

Au Gabon

El Hadji Ndary Mbaye

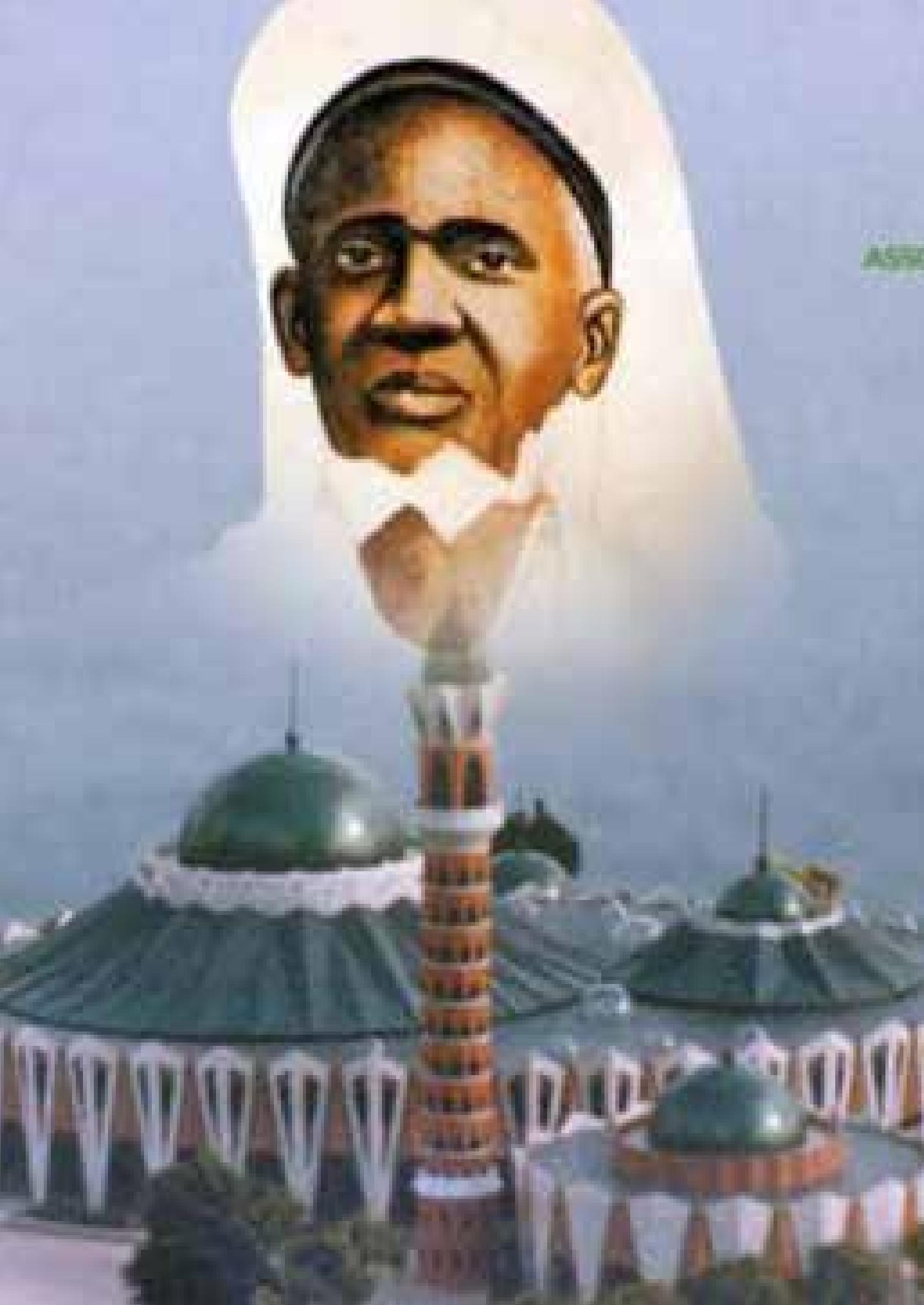
Adepté de Seydi El Hadji Malick SY, il est arrivé au Gabon vers 1925. Dans un pays où la religion musulmane était presque impraticable, il y convertit une bonne partie de la population et y construit la première mosquée à Libreville.



Maquette de la mosquée construite par El Hadji Ndary MBAYE à Libreville au Gabon









EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE



***TIVAOUANE
SANCTUAIRE DE LA
TIDIANYA, TERRE
DE TOLERANCE ET
D'INTEGRATION
CONFRERIQUE***

Humble Serviteur du Miséricordieux



Malgré son statut de sanctuaire et capital de la Tidjaniya conféré à la ville depuis l'installation du vénéré Seydi Elhadj Malick SY en 1902, Tivaouane s'est toujours ouvert au dialogue des cultures confrériques marqué par la présence de plusieurs lieux de cultes.

Cela ne peut nullement étonner les connaisseurs des enseignements du saint homme qui a toujours compris que l'islam est une religion de paix et de fraternité. "Comme tous les cours d'eau se jettent à la mer, toutes les prières sont dirigées vers la Kaaba."

Cet esprit de tolérance, de fraternité et de bon voisinage a été une de ses viatiques qu'il a fortement recommandé à ses héritiers pour avoir de son vivant accepté parmi ses imams Serigne Mor MBACKE et Serigne Maiyib Sougou deux adeptes de la confrérie mouride, de même que Moussa Samba LO de la confrérie khadria chargé de l'intendance de la mosquée.

Plusieurs sites et monuments de la confrérie mouride comme de la religion chrétienne attestent de leur bon visionnage et du dialogue islamo-chrétien :



Keur serigne Touba sur la route de saint - Louis



Mosquée Mame Thierno MBACKE à Tivaouane



Lieu de prière Korité et Tabaski de la communauté mouride en face de la voie du chemin de fer Dakar Saint-Louis

QUELQUES FAMILLES MOURIDES OU KHADRE DE TIVAOUANE

Cheikh Marouba GUEYE



Est né vers 1860 à Ndiagne dans le N'diambou C'est dans cette localité où il rencontra vers 1885, Cheikh Amadou Bamba.

Vers la fin de l'année 1895, Cheikh Marouba vint habiter à Gaye Ndiaye près de Diaksao dans le cayor jusqu'en 1900, date à laquelle il s'installa définitivement à Tivaouane, dans ce lieu devenu Keur Cheikh Marouba situé au Nord-Est de la ville.

Grand cultivateur, il défricha de vastes étendues pour gagner honnêtement sa vie, assurer l'éducation de sa famille et se mettre à l'abri du besoin.

Il établit des relations d'une parfaite cordialité avec Elhadj Malik et n'hésitait pas à lui donner un appui dans les travaux champêtres. Cheikh Marouba a quitté ce bas monde le 04 mars 1940, et sera inhumé à Touba.

Cheikh Massamba GUEYE fils de Cheikh Marouba GUEYE



Cheikh Yérime Ndoumbane SECK

Il vit le jour à Ndiobe dans le cayor vers 1855. Il s'installa à Tivaouane vers 1900 à la faveur de l'essor économique de la localité dû au trafic ferroviaire Dakar-Saint-Louis.

Il reçoit le wird et la bénédiction de Cheikh Saad Bou au cours d'une de ses tournées dans la localité et devient donc représentant attitré. Cheikh Yérime Ndoumbane est rappelé à Dieu en 1938 à l'âge de 73ans.

Serigne Amadou DIA Aminata



Né vers 1902, dans le village de Tamba Dia près de Tivaouane. Le jeune Amadou Dia rejoignit ainsi sa mère dans la demeure de Cheikh Amadou Bamba à Diourbel.

Serigne Amadou Dia Aminata s'insTALLa à Tivaouane où il s'adonna à au commerce à partir de 1927. Il a été un des conseillers privilégiés de Serigne Mouhamadou Moustapha MBACKE.

Représentant attiré de la confrérie Mouride à Tivaouane, il a entretenu des relations d'une extrême cordialité avec la famille de Seydi Elhadj Malick SY.

Fidèle ami de Serigne Babacar, ils se vouèrent un respect mutuel. Il en est également avec Elhadj Mansour SY.

Ses relations avec Elhadj Abdoul Aziz ont été empreintes d'une affection démesurée. En effet, sur la proposition de Serigne Ndiogou Niang, Serigne Amadou Dia Aminata a été nommé Imam à la zawiya Seydi Elhadj Malick parmi ceux qui dirigèrent les prières du matin ou « Fadiar ».

Serigne Amadou Dia Aminata est décédé à Dakar à l'hôpital de Fann au mois de Mars 1992 à l'âge de 90 ans. Toute la toilette mortuaire a été supervisée par Elhadj Abdoul Aziz SY à la morgue. N'eût été la réticence des fils du défunt, il avait tenu à se rendre à Touba pour assister à l'obsequ.

La communauté chrétienne de Tivaouane



Cimetière Catholique de Tivaouane

L'ouverture du chemin de fer Dakar - Saint-Louis le 5 juillet 1886 au Traffic, suivi de l'érection de Tivaouane chef-lieu du cercle du cayor et plus tard au statut de commune mixte en 1904, sont des facteurs qui ont favorisé l'installation des européens et des Libano SYriens dans cette localité dont l'activité principale était le commerce par la mise en service de maisons de commerce bien avant la présence du Vénéré Seydi Elhadj Malick a beaucoup contribué au renforcement de leurs relations de bon ce voisinage avec les populations locales.

Les archives de la commune révèlent l'existence de documents d'Etat civil pour cette communauté dont un registre de décès (1894 -1932). Tel fut la conséquence de la création des cimetières catholiques implantés très éloignés des habitations en son temps mais qui se trouvent aujourd'hui en plein cœur de la ville dans le quartier actuel Fogny.

Pierre Auguste Michel Mari Lami Ancien Gouverneur du Senegal Pour un testament d'être inhumé à Tivaouane

Il est né le 02 mai 1909 à Marseille. Nommé Administrateur du poste de Kelo au Tchad de 1938 à 1939 ensuite de 1954 à 1956, il fera fonction de Gouverneur des colonies en Côte d'Ivoire puis devient gouverneur du Sénégal dans la même année. Avec la mise en œuvre de la loi cadre et de ses décrets d'application, Il est nommé président du conseil du gouvernement du territoire du Sénégal le 20 mai 1957.

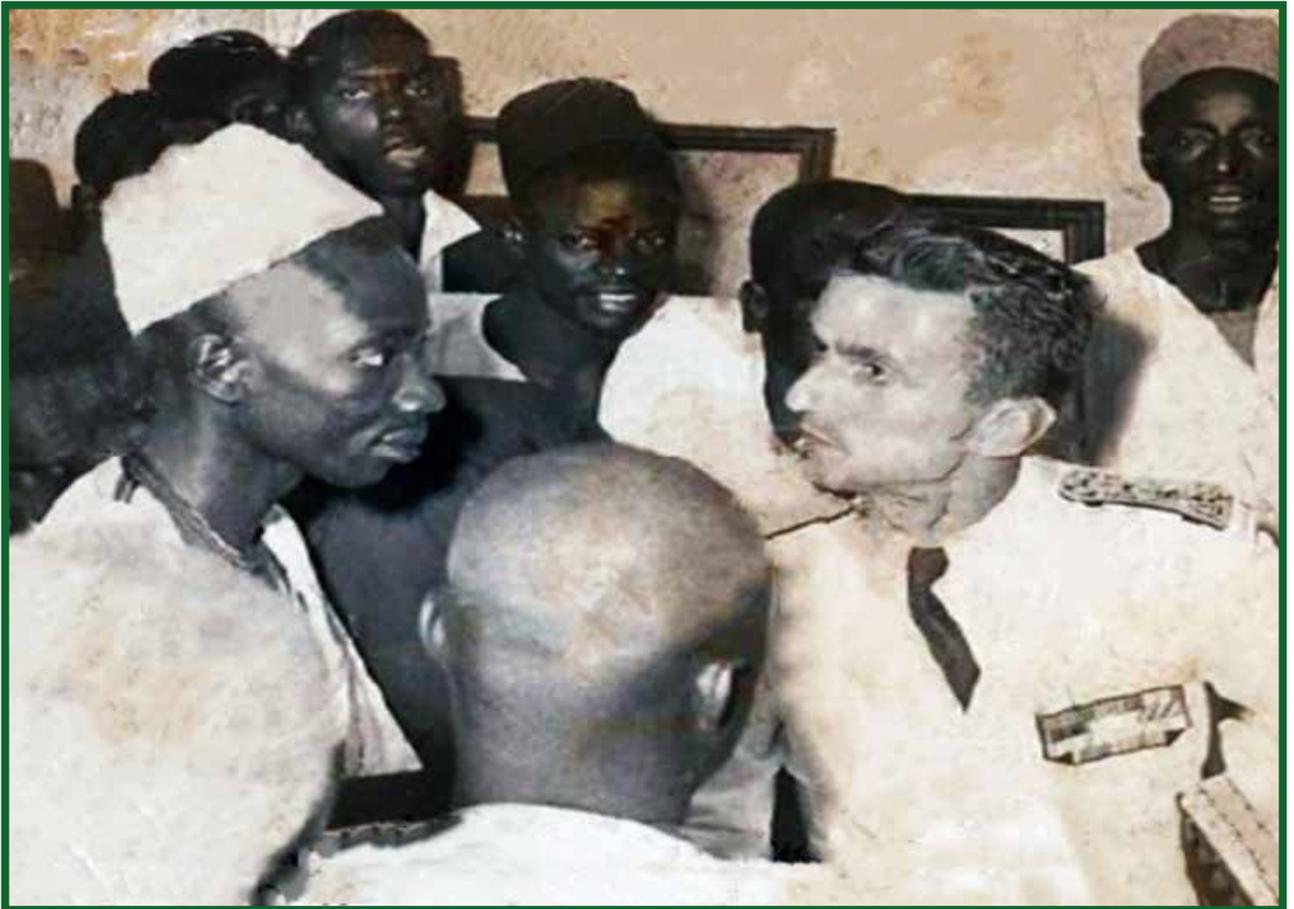
-Il continuera ses services en Métropole avec l'avènement de l'indépendance. Les quelques années dans les fonctions de Gouverneur du Sénégal lui ont révélé un profond sentiment d'affection à la Tidiana et à ses figures emblématiques que sont Seydi Elhadj Malick et Serigne Babacar SY.

En 1973, Pierre Lami revient au Sénégal avec ce profond sentiment d'adoration au Tidjanisme et toute l'affection qu'il porte à la ville de Tivaouane. Prenant à témoin Monsieur Demba Bathily le Préfet du département à l'époque (1973-1976) et au Député Maire de la ville pour leur exprimer sa volonté de se faire inhumé dans ces cimetières catholiques au cas où il quitterait ce bas monde.

Dès son retour en France il échangea une correspondance émouvante avec Monsieur Abdou Diouf le premier ministre de l'époque. Celui-ci reçut également le testament estampillé SECRET qui ne doit être ouvert qu'au moment opportun en présence du Maire de la ville de Tivaouane, du Khalif Général des Tidiane et du représentant de l'autorité administrative.

Pierre Lami meurt le 24 septembre 1994 en France, sans que ses proches aient pris soin de porter l'information. Le testament qu'il avait rédigé et remis au Maire de la ville Alioune Palla Mbaye sous le couvert du Premier Ministre Abdou Diouf du Ministre de l'intérieur Jean Collin du gouverneur de la Région de Thiès et du Préfet Département ne sera découvert que 16 ans plus tard en 2010 après le décès de ce dernier survenu le 13 mars 2009 par sa famille.

Ainsi même si matériellement sa volonté n'a pu s'exécuter, spirituellement son âme repose à l'ombre de nos grands maîtres.





EL Hadj Malick SY,
100 ANS APRÈS...
LUMIÈRE SUR SA VIE ET
SON ŒUVRE



RAPPEL A DIEU DE
SEYDI ELHADJ MALICK SY

Humble Serviteur du Miséricordieux

Le mardi 27 juin 1922 vers 14 heures de l'après-midi, Elhadj Malick fut rappelé à Dieu.

Devant une foule consternée complètement médusée, en présence de tous ses fils, Serigne Mor Khoudia SY de Mbirkilane dirigea la prière mortuaire, Il sera inhumé à l'entrée de sa zaouïa (voir photo annexe).. « L'évènement aura provoqué de nombreuses et imposantes manifestations par de fidèles musulmans venus de tous les points du Sénégal, du Soudan et de la Gambie. Cheikh Amadou Bamba s'est associé à ce mouvement religieux et s'est fait représenter par son frère Cheikh Anta MBACKE auprès de Serigne Babacar SY et Seydou Nourou TALL ».

Sa trajectoire est marquée par le pas assuré et mesuré du théologien, la progression prudente et édifiante du pédagogue, ainsi que par l'exaltation nuit et jour des actions de grâce rendues par Dieu le souverain éternel par l'entremise de son apôtre le sceau des prophètes Seydina Mohamed ps.

Elhadj Malick SY n'a pas inventé sa légende et qu'il a bien mérité son rang parmi les plus grands érudits de l'Islam. Il est resté particulièrement attaché au respect de l'islam orthodoxe ainsi qu'à la pratique stricte du culte sou tenu par une connaissance intégrale de la religion.

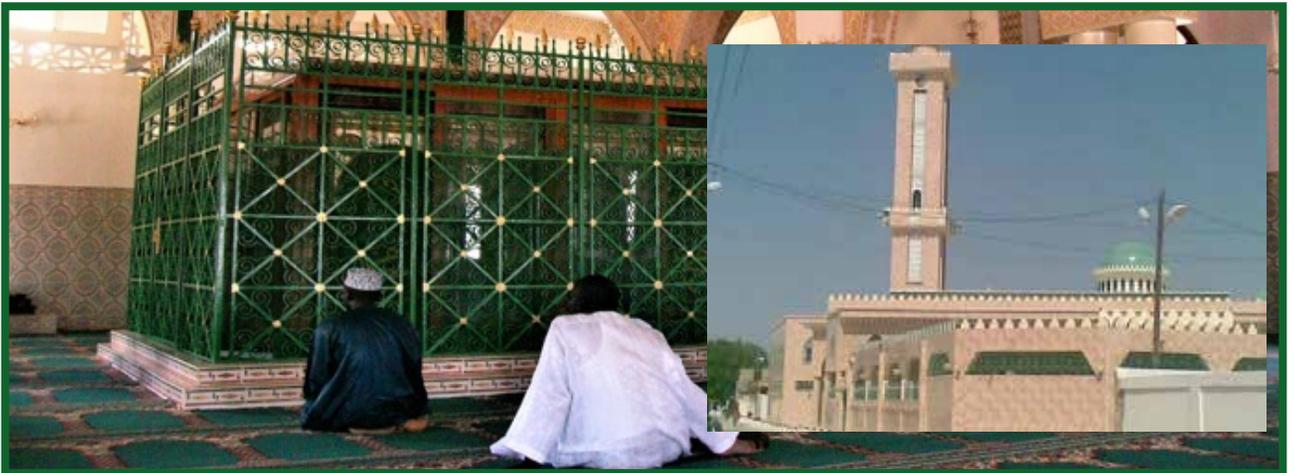
De tout son être, il a lutté par l'enseignement et par l'exemple ainsi par un mode opératoire spéciale, il réussit à faire de cette bourgade, fief des Tiédos un véritable sanctuaire de la Tidjaniya au Sénégal.



Serigne Mor Khoudia SY de Mbirkilane



Première mausolée de seydi Elhadj Malick édiflée devant sa zaouïä



Seydi Elhadj Malick n'a pas été inhumé à l'intérieur de la mosquée au cours des travaux d'élargissement et de rénovation de la première zaouïa, le mausolée fut intégré dans le nouveau lieu de culte.

LES HERITIERS ET KHALIFS DE SEYDI ELHADJ MALICK SY



Seydi Elhadj Malick SY entouré de ses 4 quatres fils :

- Khalifa Ababacar SY
- Elhadj Mansour SY Balkhawmi
- Elhadj Abdou Aziz SY Dabakh
- Serigne Habib SY



Parrain du Lycée de Thiés



Fils aîné de seydi Elhadj Malick SY et de Sokhna Rokhaya Ndiaye, il vit le jour à Saint Louis en 1883. Il grandit sous l'ombre de son père et fut investi très tôt des responsabilités d'intendant et de confident de son père qu'il accompagnait souvent à l'intérieur du Sénégal.

La proposition de loi de Blaise Diagne adoptée le 19 octobre 1915 prévoit que les originaires des quatre communes doivent effectuer le service militaire au même titre que les autres citoyens français. Ce qui pourrait conforter à ces jeunes gens une citoyenneté durable dans le temps.

Les listes d'appel sous les drapeaux portent sur 3172 noms pour l'année 1915 tous originaires des quatre communes dont Serigne Ahmet SY.

Devant cette situation ou le sens de l'éthique de la citoyenneté et du devoir est mis à rude épreuve Elhadj Malick dut s'incliner devant la volonté de Dieu. Son fils aîné devait s'incorporer dans les forces de défense vers une destination inconnue pour un aller sans retour laissant derrière lui une épouse résignée et deux filles en bas âge. Serigne Ahmet SY disparut à Salonique en 1916.



Il vit le jour à Saint-Louis un lundi 5 juillet 1885. Le dimanche ; veille de sa venue au monde c'est-à-dire le 4 juillet 1885 son père Seydi Elhadj Malick qui se trouvait NDombo Sandièry dans le Walo venait de terminer son chef œuvre sur le Taysir qui intègre les 99 noms de Diu ainsi que le salatoul fatiha.

Sur le plan économique sa naissance se situe à un mois de l'inauguration de la voie ferrée Dakar –Saint-Louis qui eut lieu le 5 juin 1885. L'expansion de la Tidjaniya au Sénégal et la renommée de la ville de Tivaouane allaient s'accroître sous le magistère de Serigne Babacar SY, qui fut le gardien vigilant, le premier rempart de la famille de Seydi Elhadj Malick SY, dont il recueille la succession à l'âge de trente-sept ans.

Il fut remarquablement aidé dans sa tâche par ses frères : Serigne Mansour SY, Serigne Abdoul Aziz SY, Serigne Habib SY ainsi que Thierno Seydou Nourou TALL. Modèle achevé de droiture, il n'a jamais transigé sur les principes de dignité et de probité morale. Par ses qualités d'éducateur exceptionnel, il modèla les talibés en s'appuyant sur les « daaras » «les Khadaras » et les « dahiras » dont l'un des plus célèbres fut le « Dahiratoul Kiram » fondé en 1927 par des agents de l'administration.

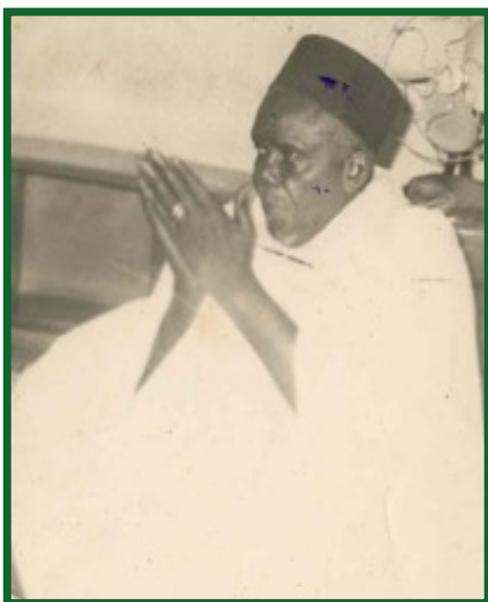
En appliquant sa philosophie sur les valeurs traditionnelles négro-Africaines, il conçut une règle opératoire autour du « Ngor », une vertu qui est souvent exaltée voire sublimée dans les moments d'angoisse et de doute :

- « Gor du tiit ba fèenn » : « Le Gor ne ment jamais quel que soit sa crainte »
- « Gor du jaaxlé ba sacc » : « Le Gor ne vole jamais quel que soit son désespoir »
- « Gor du xam fakk » : « Le Gor ne nie jamais le bienfait d'autrui »
- « Gor du japp bayyi » « Le Gor ne lâche jamais son associé ou son partenaire en premier »
- « Gor du soppèku » « Le Gor ne change pas dans ses principes ».

Serigne Babacar SY fut très ouvert aux idées de justice et de bonté. Il a entretenu des relations cordiales avec l'administration coloniale qui l'avait surnommé « Khalif Général de l'Afrique occidentale française ».

Dans son rapport politique du 4 mars 1949 l'administrateur de la subdivision de Tivaouane SYlvain Sankalé écrit :

« Tivaouane est la ville du Tidianisme du fait de la présence de la sépulture d'Elhadj Malick SY, fondateur de la secte au Sénégal. Tivaouane est en même temps la résidence de Khalifa Ababacar SY, fils aîné et successeur d'Elhadj Malick SY. Ce fils à son tour joint à une origine illustre, un prestige personnel, d'ailleurs amplement mérité, une piété et une sagesse tels que les Tidianes du Sénégal tout entier lui portent une véritable vénération et se font un



devoir de venir lui rendre hommage aussi fréquemment que possible. On connaît aisément l'influence politique que peut exercer même involontairement, semblable personnage : il suffirait qu'il manifestât, non pas de l'hostilité, mais simplement une tiède réserve à l'endroit de l'administration française pour que cela se traduisît fort probablement par un mur d'indiscipline ou d'indifférence auquel l'autorité locale aurait quotidiennement à se heurter, tandis que la situation politique du Sénégal en serait affectée dans son ensemble. Tout au contraire, le Khalife Babacar SY, dont la bonté et la noblesse de cœur n'ont d'égale que la modestie, considère que son rôle de guide spirituel le contraint à aiguiller ses disciples vers tout ce qui est bien...

Qu'il s'agisse d'exhorter les contribuables au paiement rapide de l'impôt ou les citoyens à la suppression des dépôts d'ordure sur la voie publique ou encore qu'il faille intervenir personnellement pour régler tels différends ou incidents susceptibles de troubler l'ordre, il le fait toujours de bonne grâce et le plus souvent avec efficacité... »¹

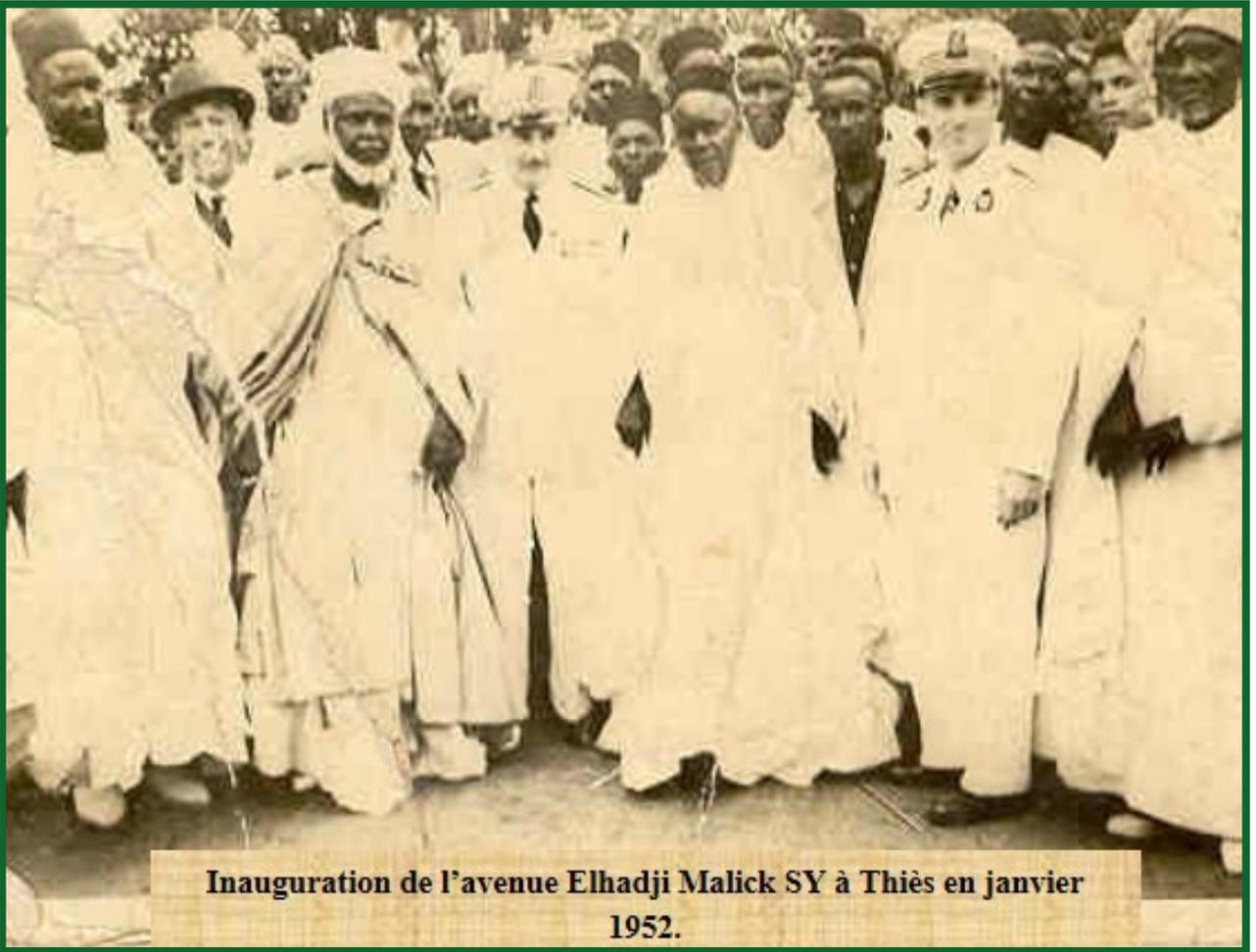
Serigne Babacar a été élevé au grade de chevalier de l'étoile noire du Bénin le 26 janvier

1949 et à celui de Grand-Croix de la Légion d'honneur le 14 juillet 1954. En quittant ce bas monde le lundi 25 mars 1957, Serigne Babacar laissait une confrérie puissante dont les adeptes avaient considérablement augmenté.

Certaines sources parlent de 1.029.577 Tidianes sur une population du Sénégal d'environ 3 millions d'habitants. Dans l'exercice de son magistère, son charisme et sa forte personnalité permirent à Serigne Babacar SY de s'ouvrir à toute l'Afrique Occidentale Française.

Selon les lieux et les circonstances, sa rigoureuse orthodoxie dans la parole qu'il savait répandre explique certainement la Sympathie et le respect que lui ont porté les musulmans du Sénégal.





Inauguration de l'avenue Elhadji Malick SY à Thiès en janvier 1952.



Serigne Babacar SY en compagnie de Thierno Seydou Nourou TALL, le représentant de la famille de Cheikh Ahmed Tidiane Cherif et Serigne Pape Malick SY en bas



El Hadj Mansour SY a vu le jour à Tivaouane vers 1900. Il fit ses premières humanités auprès de son père qui s'occupa personnellement de son éducation. Très tôt, il se fit remarquer par son intelligence et sa grande capacité de discernement comme l'écrivent certains hagiographes.

Après la disparition de son père en 1922, il devint le bras droit privilégié de son frère, le Khalif Serigne Babacar qui lui confia les fonctions de chargé de mission auprès de l'administration coloniale et des grands dignitaires « Muqaddam » de la confrérie. L'exercice de ces multiples activités lui conféra le titre de « second personnage du groupement Tidiane de Tivaouane ».

Nommé Delegué générale pour l'édition 1944 de la Mecque il conduisit les pèlerins sénégalais vers les lieux saints de l'islam et s'allia amitié avec Bourkhane un riche propriétaire saoudien dont la famille continue d'héberger les sénégalais.

Grand cultivateur, il disposait de plusieurs champs dont l'un des plus célèbres est celui de Keur« Pathé Khéwè » dans la province du Djander. Ses efforts inlassables pour le développement de l'agriculture lui valurent la distinction dans l'Ordre du Mérite agricole en février 1949 ; Par ailleurs il reçut des autorités coloniales la cravate d'officier de la légion d'honneur en 1948 au cours d'une grande cérémonie qui avait réuni ensemble devant le palais de la République : Serigne Cheikh MBACKE Gaïndé Fatma, Serigne Bassirou MBACKE, Elhadj Yakhya Diop, Elhadj Ibrahima Diop, Elhadj Thierno Seydou Nourou TALL.

Elhadj Mansour SY a vécu une vie calme très éloignée de la mondanité. Il aura marqué son époque par la sincérité dans la conduite mais également il a su tenir à ses disciples le langage de la vérité, seul gage d'un islam orthodoxe tel que prêché par Seydi Elhadj Malick SY. Il disparut le vendredi 29 mars 1957.



Nommé délégué du pèlerinage à la Mecque en 1944, il est en compagnie de Bourkhane et de sa famille.



**Cérémonie de décoration d'Officier de la Légion d'Honneur en 1948 devant le Palais du Gouverneur Général
(Elhadji Mansour entre Serigne Bassirou Mbacké et Serigne Cheikh Mbacké Gaindé Fatma).**

ELHADJ ABDOUL AZIZ SY DABAKH



Il vit le jour à Tivaouane en 1904. Dès son jeune âge, son père Seydi Elhadj Malick SY l'initia en premier au Coran avant de l'envoyer à Saint-Louis auprès de Serigne Birahim Diop...

Il fréquenta le daara de Serigne Mbaye Bassine et terminera ses études supérieures coraniques auprès de serigne Hady Touré de Fass. Il avait dix-huit ans lors de la disparition de son père Seydi Elhadj Malick SY.

Poète, écrivain, Chanteur, avec la compagnie de Serigne Cheikh Diop Ndioba, il a été le grand animateur des nuits de Maouloud dans la grande mosquée de Tivaouane. Apôtre de la paix et grand rassembleur, il effectua un voyage ou ziarra mémorable à Touba auprès du Khalif général des Mourides Serigne Mouhamadou Moustapha MBACKE, le 14 janvier 1939.

Cette visite lui a valu une convocation du directeur du Bureau politique de la colonie du Sénégal à Saint-Louis . En juillet 1949, le gouverneur du Sénégal offrit à Elhadj Abdoul Aziz SY un titre de transport pour se rendre à la Mecque. A cette occasion, il fut nommé délégué des pèlerins auprès de sa Majesté Ibn Séoud le roi d'Arabie saoudite. Il effectua le voyage en compagnie de Maître Lamine Gueye, de Serigne Cheikh MBACKE « Gaïndé Fatma » de Serigne Amadou Ndieguene de Thiès, d'Elhadj Moctar Gueye, Président de l'Union Fraternelle des Pèlerins Musulmans du Sénégal et Amadou Assane Ndoeye, adjoint au Maire de Dakar.

Au retour, il a été décoré à Paris de la Légion d'honneur par le Ministre de la France d'outre-mer. Elhadj Abdoul Aziz a compris très tôt les enseignements de son vénéré père qui fit du travail la meilleure arme pour vivre dignement et conserver sa liberté d'honnête homme. Ses efforts accomplis dans le domaine de l'agriculture ont milité pour sa décoration au grade de Chevalier du Mérite agricole conféré par un décret en date du 14 février 1950, de Monsieur le Ministre de l'agriculture de la France.

Dans sa conduite quotidienne il a réussi une alliance parfaite entre la rigueur morale et intellectuelle et l'orthodoxie dans la pratique religieuse. Il hérita du khalifat laissé vacant par la disparition de ses deux frères : Serigne Babacar rappelé à Dieu le lundi 25 mars 1957 et El hadj Mansour SY quatre jours après, le vendredi 29 mars 1957. Son magistère à la tête de la confrérie Tidiane, qui a duré quarante ans, aura fortement marqué le cheminement de la nation sénégalaise. Dabakh s'est distingué comme le régulateur de cette société, prêchant à tout moment l'union des cœurs, la tolérance, la justice et la foi en Dieu.. Elhadj Abdoul Aziz SY fut à la fois le modèle de la douceur et de la fermeté, de la tendresse et de la vérité.

Des qualités exceptionnelles pour un homme de bonne volonté dont la mission a fait l'unanimité. Il aura marqué son khalifat avec la construction de la grande mosquée de Tivaouane dont les travaux débutèrent le 8 janvier 1979. Il a été décoré successivement du titre d'Officier et de Grand-Croix de l'Ordre National du lion respectivement par les décrets n° 62-62 du 25 avril 1962 et 64-248 du 20 mars 1964.

Chef spirituel très prestigieux, véritable prince de l'Islam, mystique et très pur, sa sagesse et sa générosité étaient appréciées de tous. Poète talentueux, il a su mettre sa vaste culture au service des hommes de toutes les conditions. Disparu le 14 Septembre 1997, le Sénégal perdait avec lui l'un de ses plus illustres oulémas. Elhadj Abdoul Aziz a été l'incarnation exacte du modèle de personne que son père Seydi Elhadj Malick lui avait prédit qu'il serait



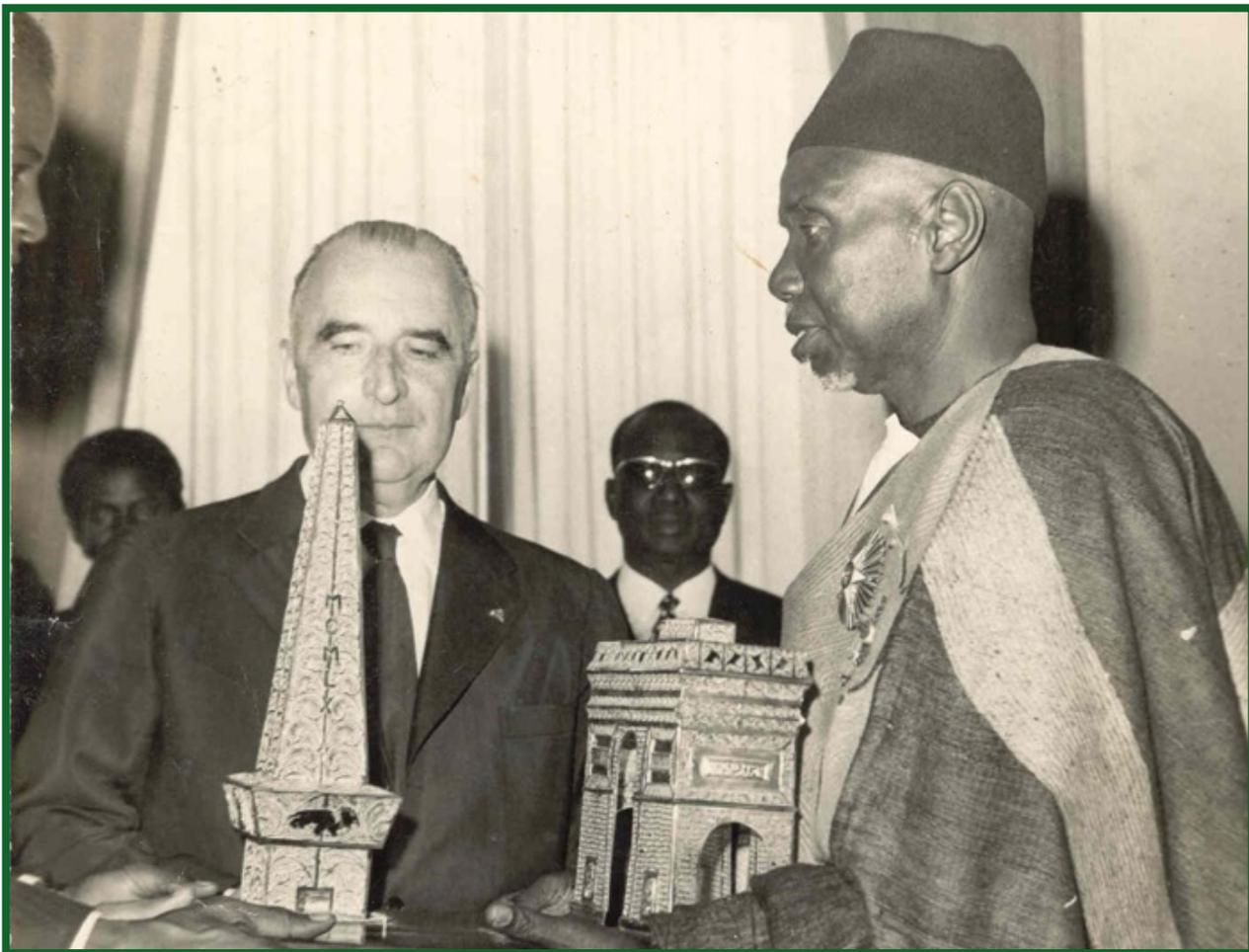
Elhadji Abdou avec son neveu Serigne Moustapha Sy Djamil.



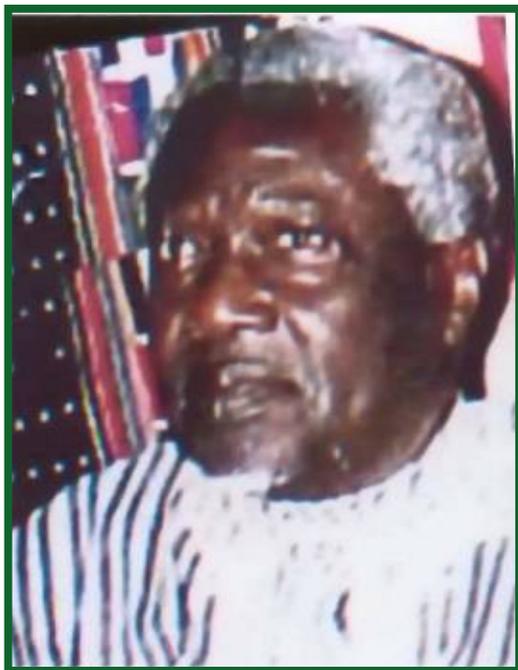
Photo : Elhadji Abdou en compagnie de Cheikh Diop Ndioba



Elhadji Abdou en compagnie d'Elhadji Ibrahima DIOP, Grand Serigne de Dakar et de Abourahmane SOW Penda Mbamba (Père de Ndèye SOW Abdourahmane)



ELHADJ HABIB SY

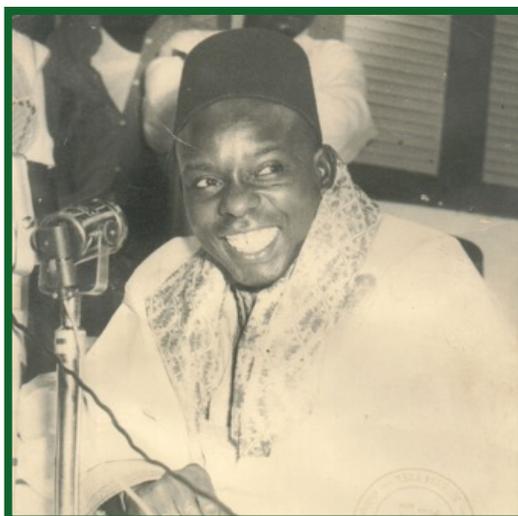


Fils cadet d'El hadj Malick SY et de sokhna Safietou Niang, il vit le jour en 1907 à Tivaouane. Il était âgé de 15 ans lors de la disparition de son père en 1922. Il grandit en sagesse et en intelligence sous l'œil averti de ses frères qui l'initièrent très tôt à la mystique Tidiane.

A l'image de son père, il avait fait du travail la seule valeur anoblissant, refusant toute forme de don, surtout quand il doutait du caractère licite. El hadj Habib fut un modèle de croyant, appliquant scrupuleusement les recommandations de Dieu et de son Prophète contenues dans les textes sacrés du Coran, de la Charia et de la Sunna. Très connu à l'extérieur du Sénégal, notamment en Afrique occidentale et plus particulièrement en Gambie, il s'était remarquablement distingué dans la constance de son discours, ne cherchant pas à se faire plaire mais plutôt à plaire à Dieu.

El hadj Mouhamadou Habib SY disparaît le samedi 07 février 1992 à Paris à l'âge de 85 ans.

Serigne Moustapa SY Djamil



Fils aîné de Serigne Babacar SY et de Sokhna Oumou Khaïry Sall, il vit le jour à Louga en 1916. Très soigneux de ses faits et gestes mais également par un comportement exemplaire, son oncle Elhadj Abdoul Aziz lui donna à l'âge de huit ans le nom de « Djamil », « le beau »

Cette beauté ne traduisait nullement le reflet d'une forme physique vouée à la décrépitude, mais une qualité intérieure d'une âme très proche de son créateur, investie d'une mission sur terre.

Le jeune Serigne Moustapha grandissait en sagesse et en intelligence, partagé entre deux familles d'érudits : Seydi Elhadj Malick SY par son père et Serigne Mame Malick Sall par sa mère. En 1958, alors âgé de 42 ans, fortement imprégné de la doctrine et de l'héritage légués par Seydi El hadj Malick, il reçut la délicate mission de Serigne Babacar, son père d'aller s'établir à Dakar.

Le mercredi 08 décembre 1993, il quittait, dans la discrétion, ce bas monde à l'âge de 77 ans.



SERIGNE MANSOUR SY « BOROM DARAAYI »



Deuxième Fils du Khalif Serigne Ababacar SY et de Sokhna Astou Seck, il vit le jour le vendredi 15 Août 1925 à Tivaouane.

Il fut initié au Saint Coran par son père, qui le remettra ensuite au vénérable et illustre professeur Serigne Alioune Guèye. Serigne Mansour est resté très attaché au terroir, veillant très scrupuleusement à l'héritage légué par les anciens.



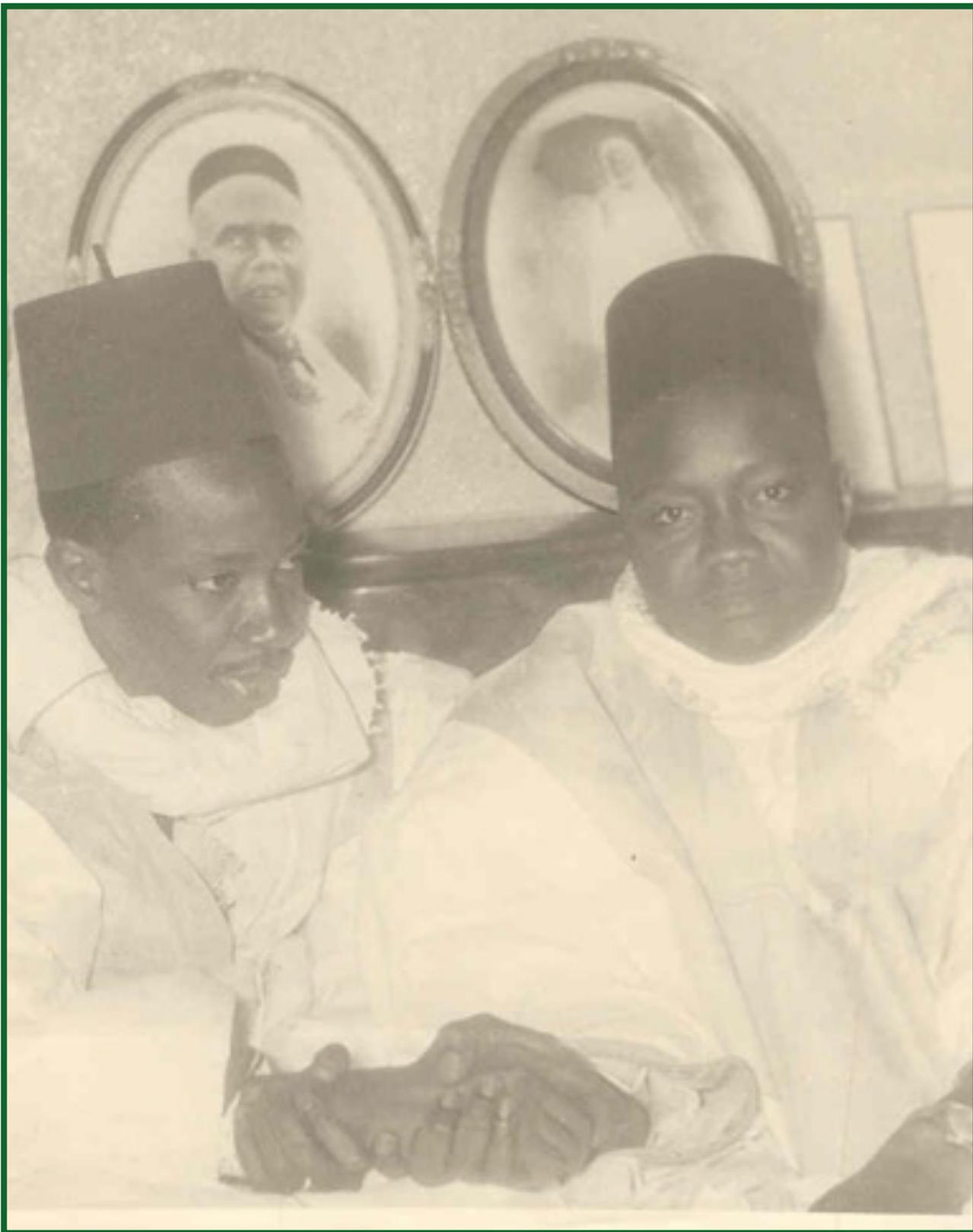
Serigne Mansour et Serigne Abdoul Aziz SY reçoivent Serigne Moustapha Bassirou MBACKE venu présenter ses condoléances à l'occasion du rappel à DIEU d'Elhadji Abdou Aziz SY le 14 Septembre 1997.

Les spécialistes lui reconnaissent le titre d'un des meilleurs exégètes du Coran au Sénégal. Grand agriculteur, les produits de ses récoltes lui ont permis d'envoyer des centaines de personnes aux lieux saints de l'islam : la Mecque. « Investi du secret du khalifat, où se désaltèrent les assoiffés », il reçut ce saint sacrement depuis le retour à Dieu le 14 septembre 1997 de l'inoubliable Elhadj Abdoul Aziz SY Dabakh

Par son humour qui ne laisse personne indifférent, il a été le rempart et le dépositaire des trésors de la zawiya de Tivaouane. Pour conduire et réussir ce sacerdoce, Serigne Mansour trouve un appui indéfectible auprès de ses frères :

Disparu le samedi 8 décembre 2012 à Paris il sera inhumé le lundi 10 décembre vers 5h du matin en présence des ses frères Serigne Abdoul Aziz SY, Serigne Mbaye SY Mansour et Serigne Maodo SY. La prière mortuaire fut dirigée par Thierno Mouhamadou Bachir TALL, Khalife de la famille Omarienne.





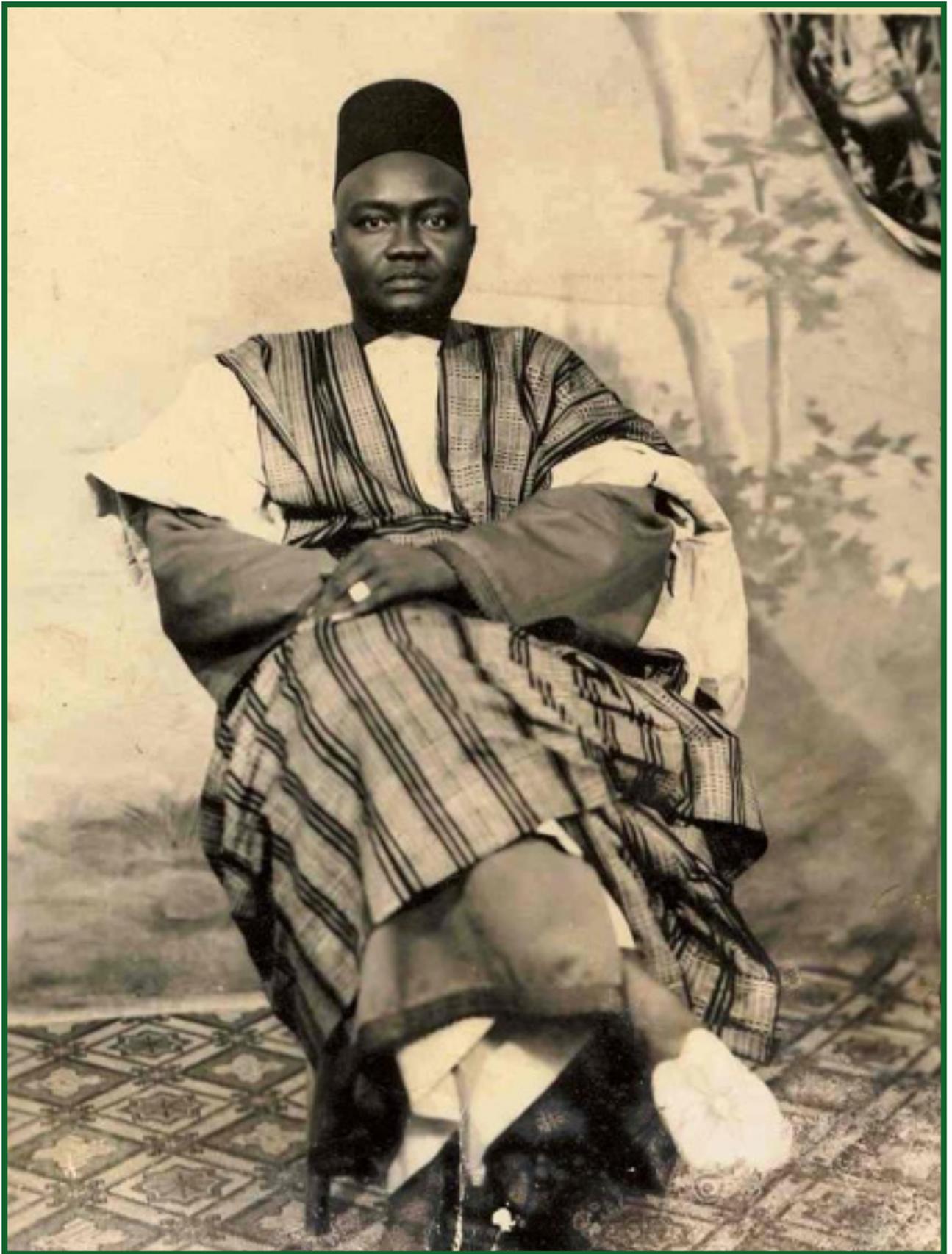


PHOTO INÉDITE
erigne Mansour Sy sous les drapeaux



SERIGNE CHEIKH AHMED TIDIANE SY



Fils de Serigne Ababacar SY et Sokhna Aïssatou Kane, il vit le jour le mardi 29 décembre 1925 à Saint- Louis. Il vécut une jeunesse studieuse auprès de son père qui le confiera par la suite comme tous ses frères à Serigne Alioune Guèye. Il reçut une solide formation auprès de ce dernier et acquit une somme de connaissances dans les sciences islamiques et les disciplines les plus diverses.

Serigne Cheikh s'est révélé très tôt un élément extrêmement doué en manifestant des aptitudes surprenantes. Ses proches lui reconnaissent une étonnante faculté d'assimilation et d'analyse.

Déjà à l'âge de 20 ans, l'administration coloniale avait remarqué l'étendue de sa culture, son sens de l'organisation et ses capacités d'initiatives et de mobilisation comme l'atteste ce rapport secret n°42 du chef de la subdivision de Tivaouane, daté du 28 juin 1950 et adressé au commandant de cercle de Thiès, intitulé Propagande islamique « Honneur rendre compte de la création à Tivaouane d'un mouvement de propagande islamique dit Causerie Musulmane instructive spécialement tourné vers la jeunesse intellectuelle musulmane du Sénégal et placé sous le patronage de Cheikh Tidiane SY fils de Babacar SY, Khalifa du Tidjanisme...

Quelques précisions quant à la personnalité de Cheikh Tidiane. Agé d'une vingtaine d'années, ce n'est pas le fils aîné de Babacar SY, mais il semble bien en être le plus favori en même temps le plus doué. Il représenterait assez bien la tendance « jeune Islam » étudiant épris de culture arabe tout en étant quelque peu teinté d'occidentalisme. Entouré d'un

lux certain (poste TSF, voiture automobile), il semble jouir d'un grand prestige aux yeux des jeunes musulmans. Il nous laisse au demeurant l'impression d'être intelligent et digne de jouer le rôle qui sera vraisemblablement sien dans un avenir éloigné ...

Sylvain Sankale Administrateur de la subdivision de Tivaouane

Silvain Sankalé ». Autodidacte, Serigne Cheikh parle et écrit couramment le français et évolue dans tous les milieux avec beaucoup d'aisance. Sa grande personnalité, doublée de son éloquence et la finesse de ses analyses sur les grandes questions du temps lui valurent l'estime des leaders politiques. Le Général de Gaulle arrive à Dakar le 26 Août 1958 porteur d'un projet de constitution d'une communauté Franco-Africaine.

Après son départ, de graves divergences se sont manifestées au sein de la classe politique sur l'adhésion ou non du Sénégal à la communauté Franco-Africaine. Le comité exécutif du Bloc Démocratique Sénégalais (BDS) réuni à Rufisque le 20 septembre 1958, sur la convocation de Mamadou Dia est au bord de l'implosion.

Certains leaders d'opinions et des chefs confrériques ont compris qu'un mauvais choix peut altérer l'avenir socio-économique de notre Etat en formation. Ainsi, devant la perplexité des Sénégalais sur le vote à opérer à l'occasion du référendum prévu le 28 septembre 1958, Serigne Cheikh prit courageusement une option pour le « oui » au cours d'une grande conférence sur le thème « L'islam devant les pensées universelles » organisée au cinéma Aiglon à Thiès le 13 septembre 1958.

Sa position trouva le même écho auprès de Serigne Falilou MBACKE, le Khalif Général des Mourides, ainsi qu'auprès de Cheikh Ibrahima Niass de Kaolack.

Par décret n°60-31 PR.SG en date du 11 novembre 1960, Monsieur Cheikh Ahmed Tidiane SY est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Sénégal auprès du Président de la République Arabe Unie qui regroupait alors l'Egypte et la Syrie.

Serigne Mansour SY et Serigne Cheikh Ahmed Tidiane SY Al Makhtoum

Fin psychologue, auréolé d'une grande sagesse, et parfaitement pénétré des réalités socio-politiques du Sénégal, Serigne Cheikh Ahmed Tidiane SY reste imperturbable devant les phénomènes de société. Comme tous les grands philosophes, il met en exergue la réflexion s'exprimant en paraboles à ceux « qui savent l'entendre ». Son discours imagé et poétique colle toujours à la réalité et à la vérité.

Il accéda à la fonction de Khalif général des Tidiane le 8 décembre 2012 à la suite du décès de serigne Mansour SY. Son magistère est marqué par des actions imprévisibles, dans l'organisation de la nuit du Maouloud. Ainsi, il a su réaliser l'unité de la famille de seydi Elhadj Malick au bonheur de toute la communauté Tidiane.

Serigne Cheikh Ahmed fut rappelé à Dieu le mercredi 15 mars 2017. La prière mortuaire fut dirigée par Serigne Abdoul Aziz SY Al amine devant la Zaouia de serigne Babacar SY en présence des membres de la famille seydi Elhadj Malick SY dont serigne Mbaye SY Mansour, serigne Pape Malick SY, Serigne Maodo SY et ses propres enfants. Serigne Cheikh sera inhumé dans son domaine sis au quartier Ndiandakhoum vers 02h10mn du matin dans la plus grande discrétion.





L'ambassadeur Cheikh Tidiane SY présente ses lettres de créance à Gamal Abdel Nasser.









SERIGNE ABDOU AZIZ SY « AL AMINE »

Il vit le jour le 29 octobre 1928 à Tivaouane de serigne Babacar SY et de sokhna Astou Kane. C'est par les soins de son père, de Serigne Alioune Gueye, et de Serigne Seybatou Fall qu'il s'abreuva, ainsi que ses frères, à la mystique profonde des sciences religieuses. Très dynamique durant sa jeunesse, il a su concilier parfaitement la rigueur d'un acteur de théâtre et sportif accompli, Serigne Abdou Aziz s'est révélé sur plusieurs plateaux entre Tivaouane et Thiès sous l'encadrement du grand metteur en scène et homme de culture, Abdou Anta Ka.

Footballeur, il défendra avec acharnement les couleurs de la ville au sein de la première équipe créée entre 1945 et 1950. Sans jamais s'écarter de la noble mission de son père, il a été son parfait intendant et confident. C'est ainsi, qu'il a conduit avec efficacité toutes les transactions immobilières de son père concernant l'achat de titres fonciers ou l'édification de maisons entre Tivaouane et Dakar. Serigne Abdou fut un des membres fondateurs de la fédération des Associations islamiques du Sénégal, créés en octobre 1962.

Depuis cette date il est régulièrement conduit en qualité de président grâce à son dynamisme. Son ami et frère Belhadj Moustapha Cissé, Khalif Général de Pire en assure les fonctions de Secrétaire Général. C'est justement dans cette logique de développer la culture islamique qu'il a créé depuis 2006, l'institut d'Etude et de recherche scientifique Seydi El hadji Malick SY.

Par son statut de Cheikh, « AL amine » a su défendre la cause de la Tidiana en prenant part aux grandes Conférences entre oulémas partout dans le monde musulman. Courtois, diplomate, généreux, Serigne Abdou s'attache trop aux règles de la morale, de la justice, de la discipline et de paix.

Son engagement citoyen pour la cause de la paix est une raison de son déplacement à Ziguinchor le 6 décembre 2013, mais également par souci d'honorer la mémoire de Serigne Mansour SY qui avait nourri de son vivant, l'idée d'organiser des prières pour le rétablissement de la paix et de la concorde dans cette région meurtrie de la Casamance.

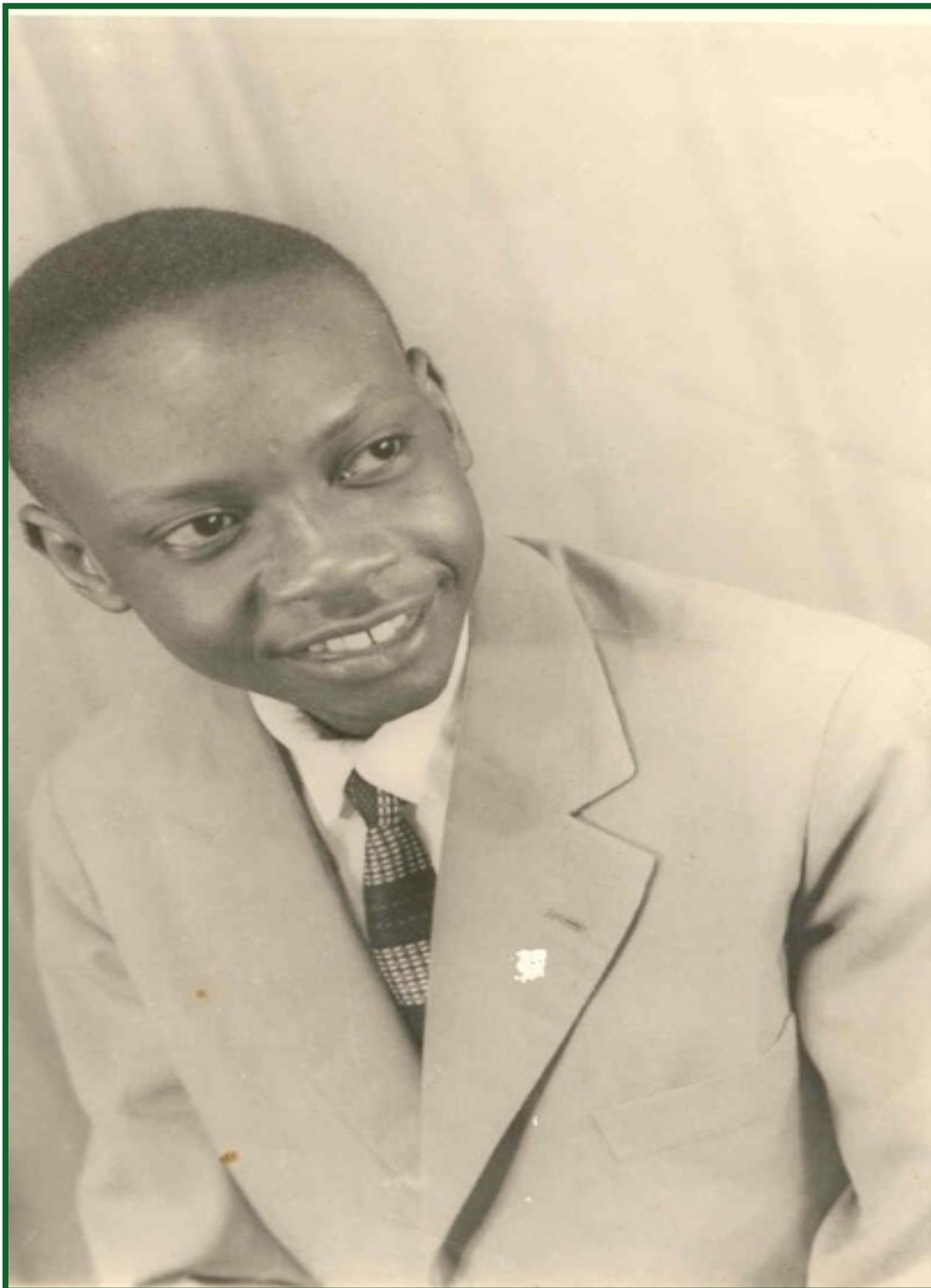
Modèle achevé du sens de la méthode, il reste l'homme de confiance, le porte-parole, le rempart de la famille SY et le maître incontesté de la réussite dans l'organisation des gamous. Une confiance amplement méritée que lui a renouvelée tous les khalifs de son vivant.

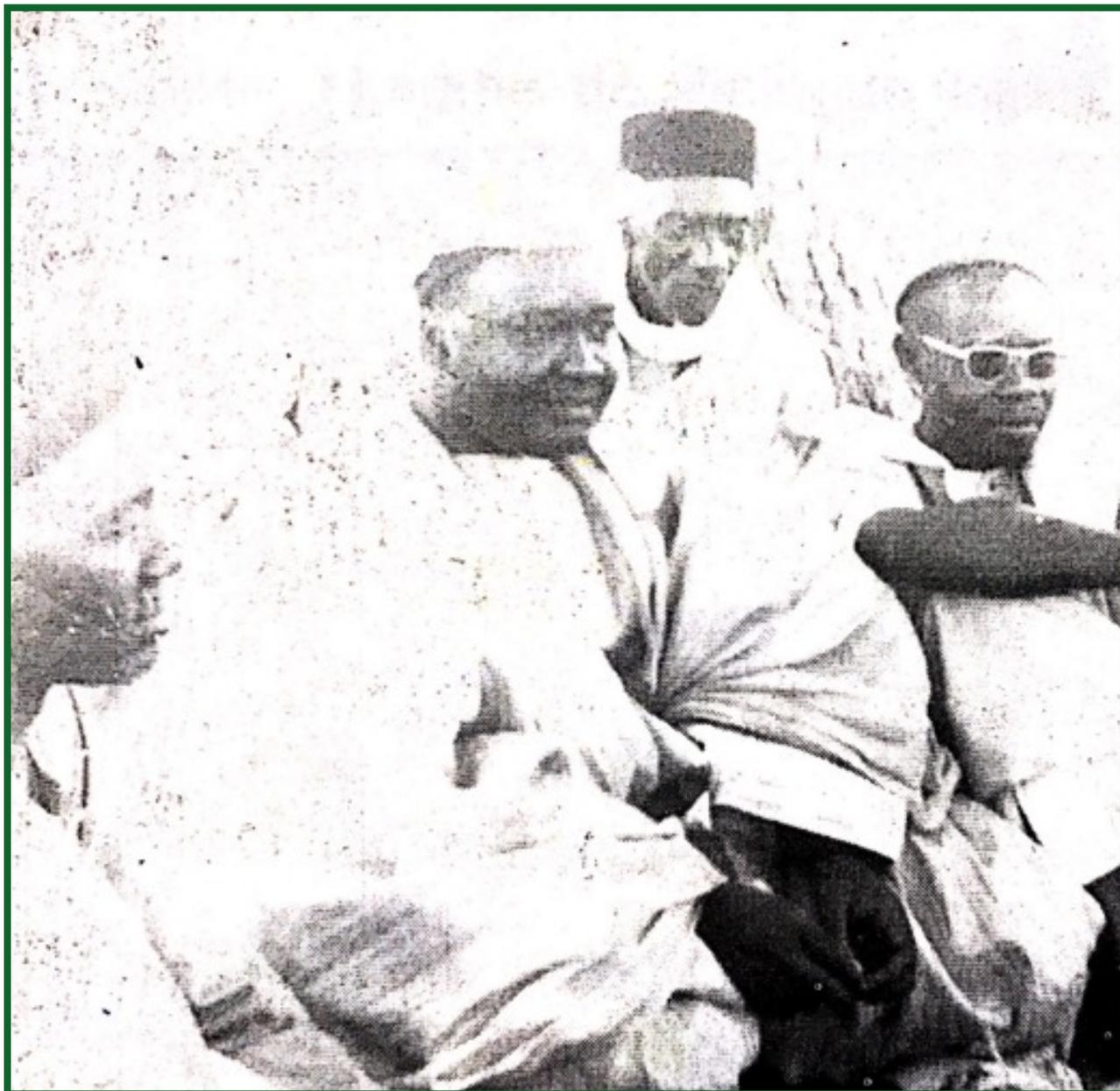
Serigne Abdoul Aziz SY Al amine fut consacré Khalif général de la confrérie Tidiane au lendemain du rappel à Dieu de Serigne Cheikh Ahmed Tidiane SY le jeudi 16 mars 2017. Il n'aura même pas eu l'occasion de célébrer le Gamou de son magistère que le vendredi 22 septembre 2017, il fut rappelé à Dieu à la grande stupéfaction de toute la nation sénégalaise.

La prière mortuaire fut dirigée par Serigne Babacar SY Mansour le même jour vers 11h15mn dans la matinée.

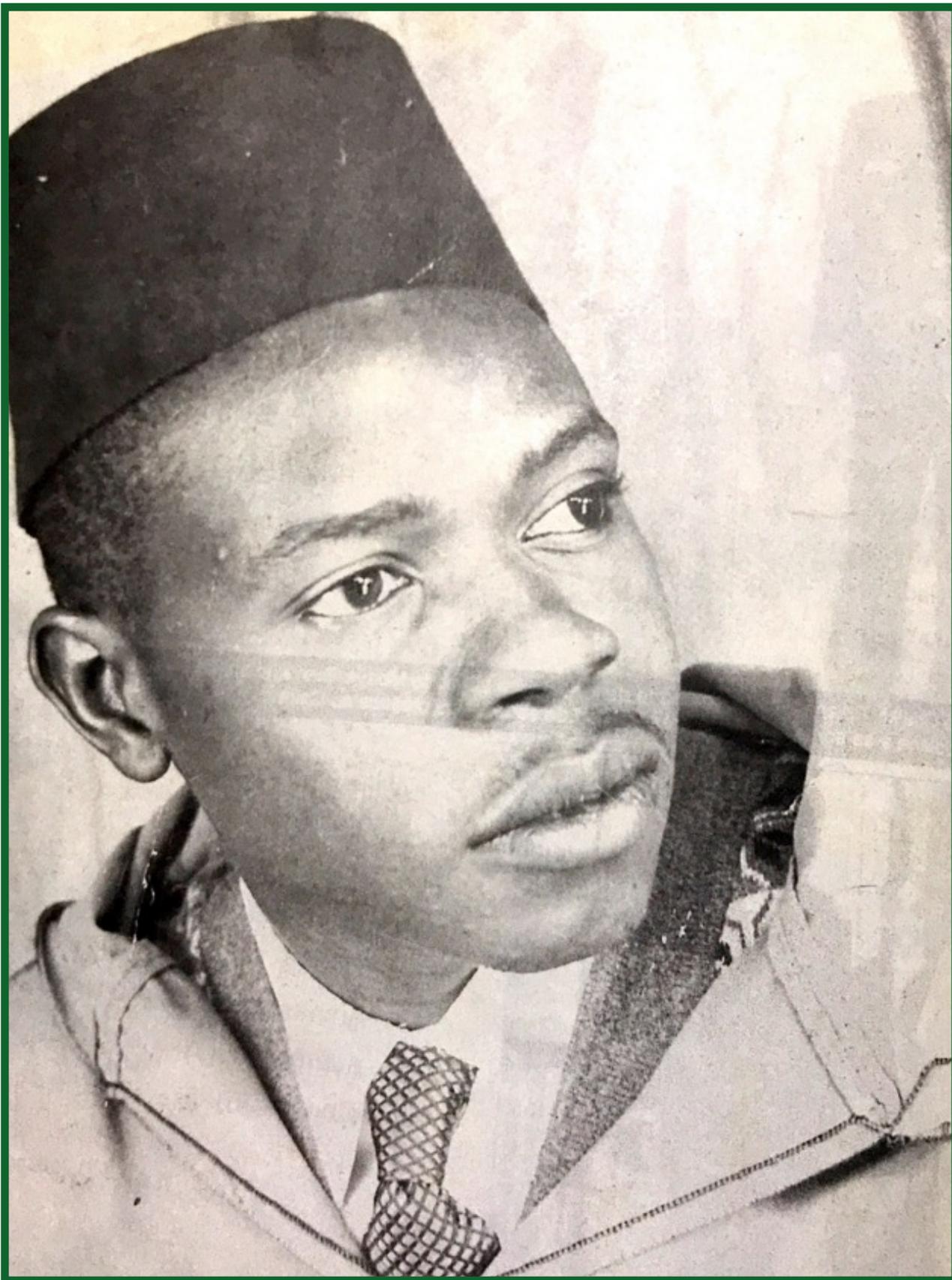


Médiateur dans le différent entre le Président Abdoulaye Wade et son ancien premier ministre Idrissa Seck





Serigne Mansour dans les champs en compagnie de Serigne Abdoul Aziz SY Al Amine, Serigne Saliou SARR et Serigne Mounirou SARR

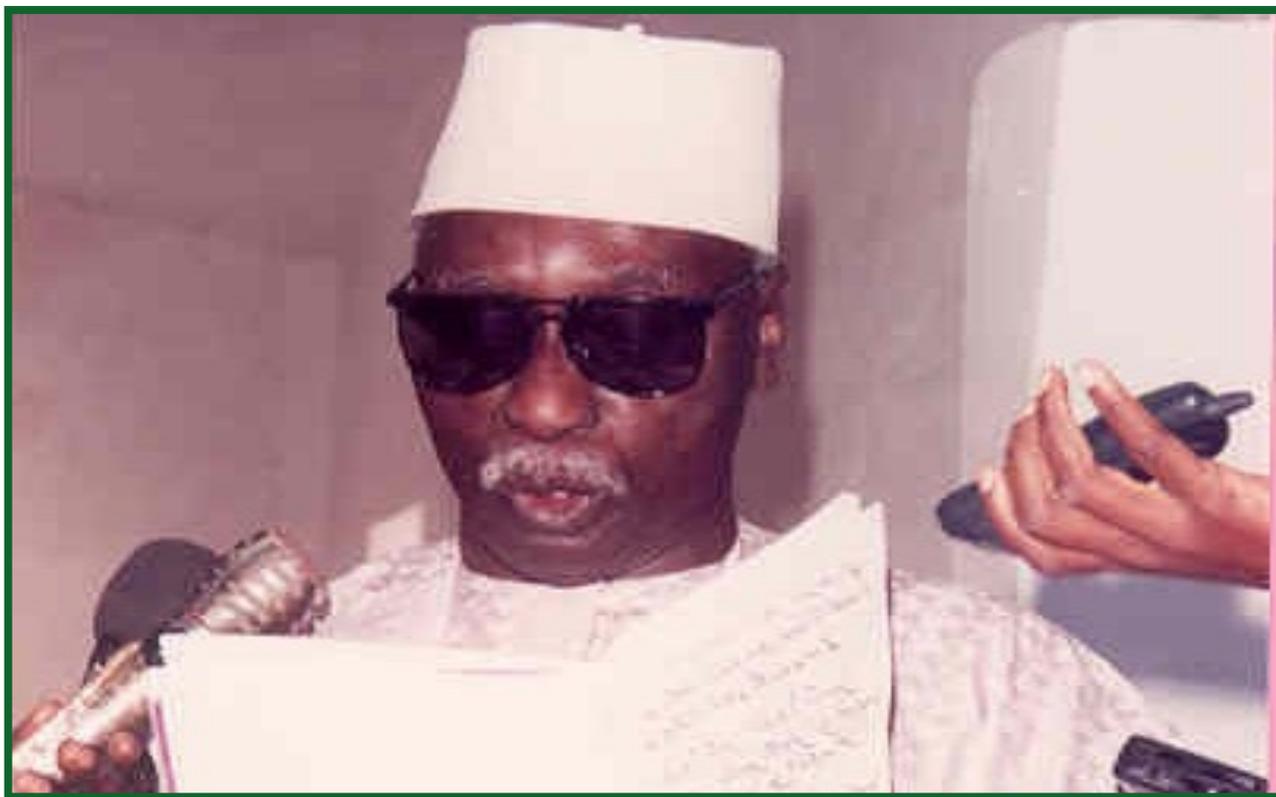


SERIGNE BABACAR SY MANSOUR

Il vit le jour le 04 novembre 1931 à Tivaouane D'Elhadj Mansour SY « Cheikh al Khawmi » et de Sokna Aminata Séck Bint Doudou seck bou el Moghdad. Connue pour sa grande orthodoxie aux valeurs de l'islam, son discours invariable repose essentiellement sur les fondements de la « suna » et de la « charia » sa franchise indéfectible et son style direct dans la communication lui ont valu la sympathie de tous. Il a été désigné Khalifa général de la confrérie Tidiane Le 24 septembre 2017, une semaine après le rappel à Dieu de Serigne Abdoul Aziz SY Al Amine ce jour fut marqué par la tombée d'une très forte pluie.

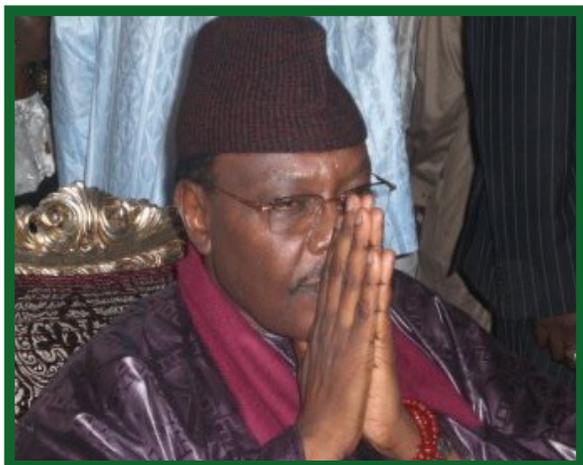
Le 03 Mars 2020 le Sénégal enregistra son premier cas issu de la Pandémie du Corona Virus. Intransigeant dans ses positions pour le salut des citoyens de manière générale et des musulmans en particulier il accepta toutes les mesures barrières liées à la non-prolifération du virus. C'est qu'après concertation avec la famille, qu'il rejoignit le gouvernement dans sa volonté de fermer les lieux de cultes. Ainsi, ni les prières de vendredi, de Korité et de Tabaski ne furent organisées à Tivaouane dans les Zaouia et mosquées sous sa responsabilité. Voilà un bel exemple de courage et de fermeté à l'exemple de son grand-père Seydi El Hadj Malick SY.

Le 14 Septembre 2020 après avoir consulté la famille, il lance un appel de fonds pour la reconstruction et l'achèvement de la Grande Mosquée de Tivaouane dont la somme collectée fut évaluée à plusieurs milliards de franc confiée à une commission de grands fidèles de la Tariqa Tidiane.





SERIGNE PAPE MALICK SY



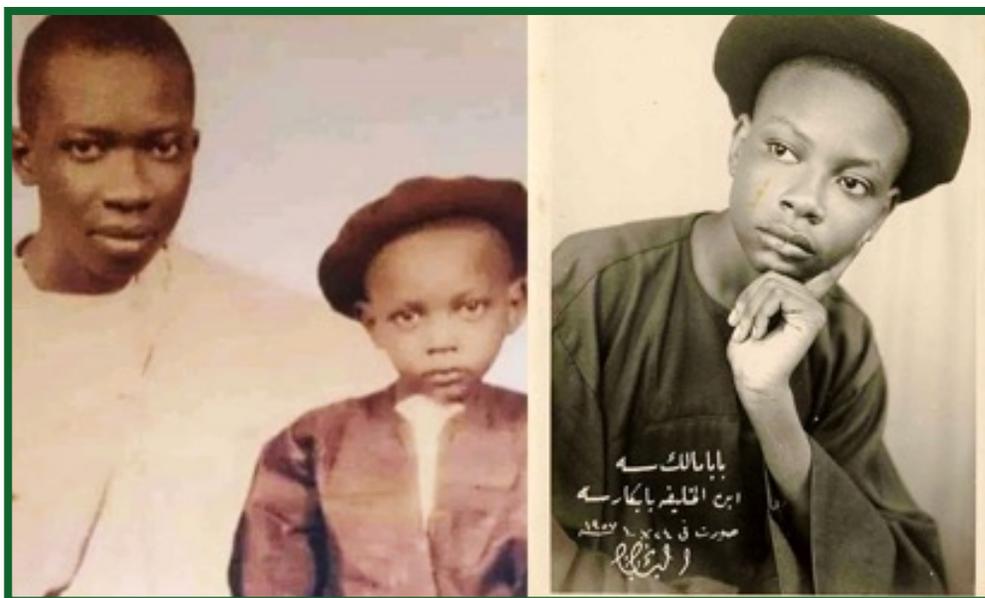
Fil cadet de Serigne Babacar et de sokhna Astou Kane, il vit le jour à Tivaouane en 1941. Dès sa tendre enfance, il incarne les fonctions futures d'un guide spirituel. Sa photo dite « le jeune marabout » admirée comme un tableau d'art restait accrochée dans toutes les chambres de l'époque.

Mais également, il prenait goût à être à côté du Khalif dans certaines manifestations officielles comme ce fut le cas lors de l'inauguration de l'avenue El hadj Malick SY en janvier 1952 à Thiès.

Calme et très serein, Serigne Pape Malik SY s'est révélé par l'attachement indéfectible qu'il a voué à ses frères, surtout à l'endroit de Serigne Cheikh dont il a été l'un des plus grands confidents et disciples.

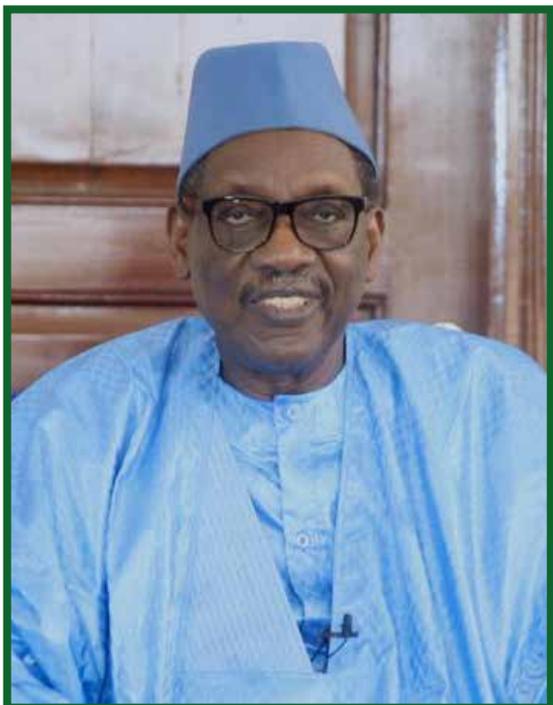
Nommé porte-parole de la famille à la suite de l'avènement de Serigne Mbaye SY Mansour en qualité de Khalif Général, il assumait cette fonction avec toute la rigueur, toute la diplomatie et la fermeté qui s'y attache. Il disparaît brutalement le Mercredi 25 Juin 2020 à Dakar sera inhumé le lendemain Jeudi après la prière mortuaire dirigé par Serigne Mbaye Mansour devant la Zaouia de Serigne Babacar SY. Il sera accompagné par une foule immense estimé à plus d'un million dans sa dernière demeure à côté de son ami, son frère et son guide Serigne Cheikh Ahmet Tidiane SY à Ndiandakhoum au Sud-Est de Tivaouane.

Complicité et affection réciproque dont nul ne peut connaître le degré



Serigne Cheikh Ahmed Tidiane SY Al Makhtoum et Serigne Pape Malick SY

ELHADJ MALICK DIT MAODO SY

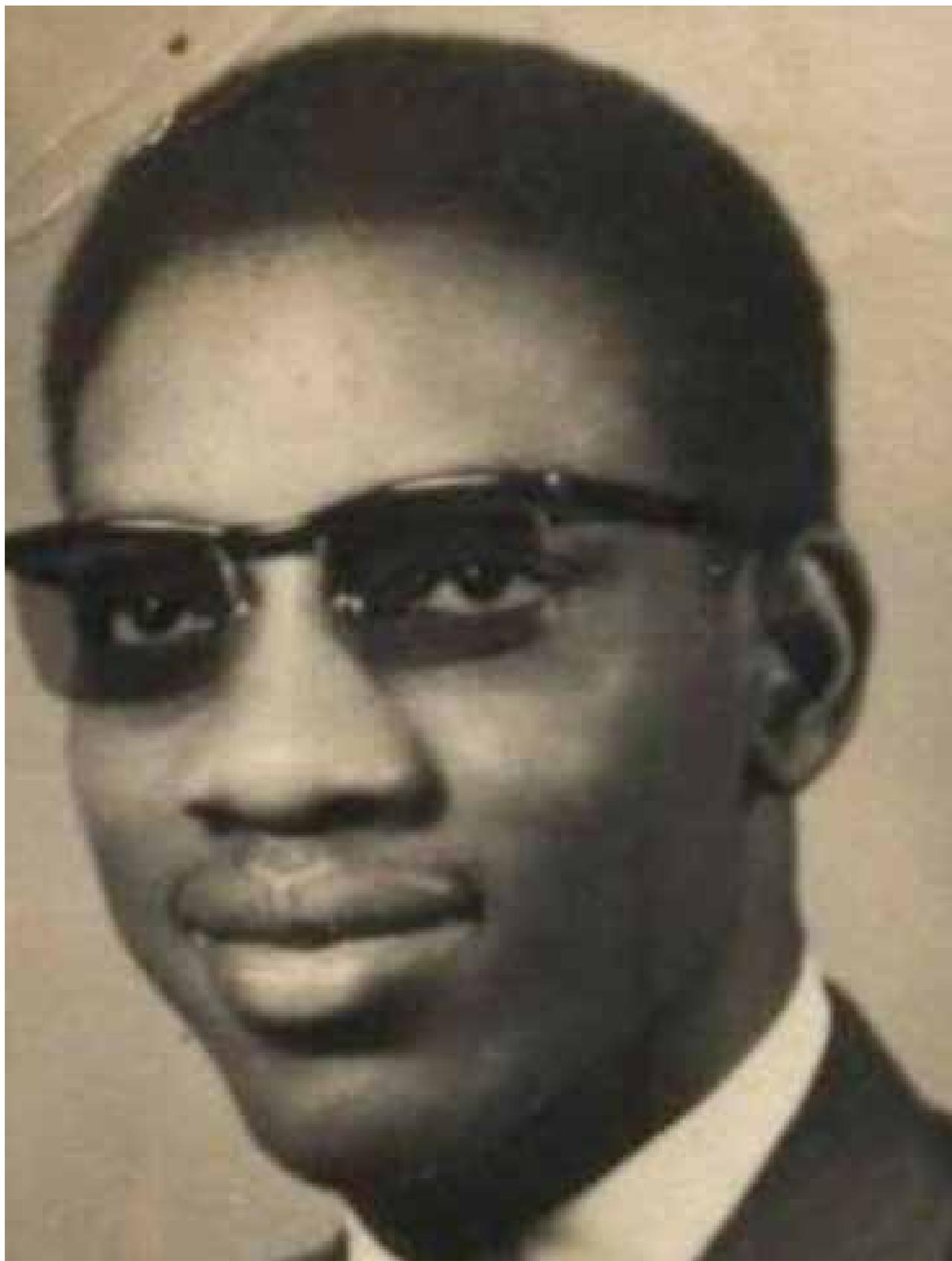


Un brillant universitaire au commerce facile qui inspire respect et admiration. Très courtois, il s'inspire de la démarche de son père pour une union de tous les musulmans dans le respect de la différence.

Le vendredi 4 mars 2005 sur la demande de chef du gouvernement et de l'aval des autorités religieuses de Dakar, il dirigea la prière à la grande mosquée de Dakar à laquelle avait prit part Mohamed 6 Roi du Maroc en visite officielle au Sénégal.

- Le 02 octobre 2010 il effectue une ziarra mémorable à Touba auprès du Khalif Sidy Moctar et rendit visite également à son ami Serigne Abdou Fatah MBACKE.





Cellule Zawiya Tijaniyya (CZAT)

Siège Social Tivaouane

Quartier El Hadji malick SY

www.cellulezawiya.com

E-mail : cellulezawiya@gmail.com

Tel. : +221 77 874 62 62

